

ETHNOZOOTECHE N° 103

RACES EN
~~**PERIL**~~ *devenir*

**Journée d'étude de la Société d'Ethnozootechnie
du mardi 21 novembre 2017**

**En partenariat avec
AgroParisTech, Inra, Idele**

**Organisateurs: Annick Audiot, Anne Lauvie, Lucie Markey,
Pierre Quéméré, Etienne Verrier**

2017

© Société d'Ethnozootechnie 2017

ISSN: 0397-6572 – ISBN: 2-901081-93-2

Les opinions librement émises dans Ethnozootechnie n'engagent que leurs auteurs.

Société d'Ethnozootechnie – 5 Avenue Foch, 54200 TOUL

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Bernard Denis | |
| Introduction | 5 |
| A. Lauvie, G. Alexandre, N. Couix, L. Markey, M. Meuret, M.-O. Nozières-Petit, L. Perucho, J.-M. Sorba | |
| Comment les diverses formes de valorisation des races locales interagissent avec leur conservation? | 7 |
| Clémence Morinière | |
| Quand la valorisation alimentaire encourage la conservation d'une race: le cas de la race Bretonne pie-noir | 13 |
| Mathieu Pirès | |
| Témoignage sur l'écopâturage | 19 |
| Lucie Markey | |
| La diversité des acteurs et des échelles d'organisation, moteur ou frein à la conservation et au développement? | 25 |
| Eric Rousseaux | |
| La puissance du collectif, le cas des Races mulassières du Poitou. | 33 |
| Raphaël Larrère | |
| Regards sur les races anciennes | 41 |
| Etienne Verrier | |
| Flânerie sémantique autour de la caractérisation des races animales | 45 |
| Présentation de l'association "Ferme" | 46 |
| Varia | |
| André Darras (†) | |
| Les mots du cheval | 49 |
| Christian Dupuy | |
| Chars sahariens préhistoriques et araires africains actuels. 1) L'alimentation des animaux de trait | 58 |
| Comptes-rendus, analyses, notes | |
| In memoriam Jean-Jacques Lauvergne (1932-2017) | 61 |
| In memoriam François Spindler (1922-2018) | 63 |
| Jean-Pierre Digard – <i>L'animalisme est un anti-humanisme</i> ; CNRS Editions, Paris, 2018. (128 p., 14 €) | 64 |
| Jean-Jacques Lauvergne | |
| Note: Histoire des animaux domestiqués par l'homme | 65 |
| Revolutionary leaps in the development of agriculture | 66 |
| François Spindler | |
| Note: 150 ans d'histoire de l'élevage en France | 68 |
| Hymne au Camembert François Morel | 77 |

Nous adressons tous nos remerciements à AgroParisTech pour l'aide apportée à l'organisation de cette journée.

INTRODUCTION

Bernard DENIS

L'assemblée générale constitutive de la Société d'Ethnozootechnie s'est tenue le 13 février 1971 à Rambouillet. Son fondateur, M. Raymond Laurans, Ingénieur Général d'Agronomie dont la carrière s'est largement déroulée à la Bergerie Nationale et au Centre d'Enseignement Zootechnique de Rambouillet, avait été l'un des premiers en France à s'inquiéter des risques de disparition d'un nombre important de races d'animaux domestiques, éventualité que n'avait nullement envisagée la Loi sur l'Élevage de 1966. D'autres "lanceurs d'alerte" pourraient être également cités, notamment Bertrand Vissac et Jean-Jacques Lauvergne, de l'INRA. La première véritable journée d'étude de la Société d'Ethnozootechnie s'est tenue le 21 novembre 1974 à l'École vétérinaire d'Alfort, sur le thème "*Races domestiques en péril*". Elle attira un large public, ce qui montre que le sujet commençait à sensibiliser. Elle sut réunir des intervenants de formations variées, provenant de l'INRA, des Instituts techniques, de l'Institut National Agronomique, de l'ENV Alfort et du Ministère de l'Agriculture. Les conférenciers sont intervenus beaucoup plus en leur nom propre qu'en tant que représentants de l'organisme où ils travaillaient mais on pouvait noter avec plaisir qu'avec eux, des formes de "résistance" étaient présentes partout. Si le thème de la sauvegarde de l'agrobiodiversité animale n'est qu'une composante des multiples activités de la SEZ, il est incontestable que c'est lui qui l'a fait réellement connaître et, en quelque sorte "lancée", dans la foulée de cette journée d'étude de 1974.

Quatre autres journées ont été consacrées au même sujet, en 1978, 1983, 1992, 2005. Maurice Molénat avait tenté de porter une appréciation globale sur les quatre premières, incluant celle de 1974, dont nous retenons quelques éléments clés, en conservant le style de l'auteur:

- en 1974, les intervenants sont essentiellement des "penseurs" (enseignants, chercheurs, fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture) et non des hommes de la profession. Il faut dire que les rares détenteurs d'animaux de ces races sont à l'époque totalement marginalisés et considérés, pour beaucoup, comme ayant quasiment "perdu leur dignité humaine" (Sic!);

- en 1978, 22 actions de sauvegarde de races en voie de disparition (8 bovines, 8 ovines, 3 caprines, 2 chevalines, une porcine) ont été entreprises depuis quatre ans. On réalise que c'est l'association éleveur-animal qui doit être conservée et non pas l'animal sous forme de semence congelée ou de troupeaux entretenant des parcs. Un groupe de travail prépare un projet de loi visant à créer un "Conservatoire des espèces végétales et des races animales pour l'agriculture", qui ne verra finalement pas le jour;

- 1983: le pari semble gagné! On commence à accepter que celui qui refuse le "modèle", la "pensée unique", est aussi "un humain qui a sa place dans la société", l'expression ayant été empruntée à un éleveur de porcs. Les initiatives se multiplient. Des conservatoires régionaux se mettent en place, le Bureau des Ressources génétiques voit le jour. M. Laurans note le nombre important d'organismes qui interviennent dans la gestion des races à faibles effectifs et il se réjouit de la présence maintenant d'une nouvelle génération d'agriculteurs pour les élever, alors que ce n'était pas le cas en 1974;

- 1993: 30 ans après les premières réflexions, que de changements! Les réunions, colloques sont maintenant organisés un peu partout, en dehors de la société d'Ethnozootechnie. Des programmes fonctionnent, et on commence à parler de la valorisation de certaines races: des éleveurs dynamiques engagés dans la transformation à la ferme et la vente directe s'affichent comme pratiquant une activité professionnelle qui peut être rentable.

2005: Que de chemin parcouru! On ne parle plus de sauvegarde des races en péril mais de gestion des races à faibles effectifs, de valorisation des races locales. On échange les techniques, les approches, les résultats. Un certain nombre de règles s'établissent au vu de l'expérience des uns et des autres. De nombreux adhérents de

la Société d'Ethnozootechnie participent activement à ces actions mais celle-ci, sensu stricto, devient observatrice d'un mouvement qu'elle a contribué à initier. Quelle récompense, quelle fierté pour ceux qui sont encore là pour admirer le résultat! Le fondateur de la SEZ, Raymond Laurans, serait très fier de voir comment son "enfant" a grandi et s'est épanoui.

Et nous en arrivons à aujourd'hui! En 2017, on parle de "races en devenir". Ce très beau titre a été voulu par les organisateurs de la journée. Certes, la situation demeure fragile mais les races à petits effectifs sont les seules qui voient leurs effectifs augmenter!

Je salue le travail qui a été réalisé par les organisateurs de cette journée: pour avoir été tenu régulièrement informé, je peux témoigner de la rigueur avec laquelle le programme a peu à peu été élaboré. L'intérêt des communications, qui répondent à d'importantes questions, est évident. Un très grand merci à Annick Audiot, pionnière par ses écrits et son action dans la défense de l'agrobiodiversité animale, à Anne Lauvie, Lucie Markey, Pierre Quéméré et Etienne Verrier. Un très grand merci également aux intervenants, dont beaucoup sont engagés sur le terrain et ont fait un long déplacement pour nous rejoindre. Nous nous réjouissons aussi de la présence de Laurent Avon, qui a joué un rôle important dans la mise en place de programmes de sauvegarde de nombreuses races.

Je salue enfin la présence de nombreux étudiants, qui viennent d'UniLaSalle (Beauvais), de l'ISARA (Lyon) et d'AgroParisTech. C'est la troisième fois que des établissements d'enseignement font confiance à la société d'Ethnozootechnie en envoyant des étudiants à nos colloques. Peut-être certains de ces derniers envisageront-ils d'adhérer à la Société d'Ethnozootechnie et contribuer à la pérenniser et la faire évoluer?

Je vous souhaite à tous une excellente journée.

Bernard DENIS

Président de la société d'Ethnozootechnie

COMMENT LES DIVERSES FORMES DE VALORISATION DES RACES LOCALES INTERAGISSENT AVEC LEUR CONSERVATION?

A. LAUVIE ⁽¹⁾, G. ALEXANDRE ⁽²⁾, N. COUX ⁽³⁾, L. MARKEY ⁽⁴⁾, M. MEURET ⁽¹⁾, M.-O. NOZIERES-PETIT ⁽¹⁾, L. PERUCHO ⁽⁵⁾, J.-M. SORBA ⁽⁵⁾

Résumé. - Les dynamiques de valorisation des races locales sont essentielles à la conservation de celles-ci, mais peuvent interagir de diverses manières avec les dynamiques de gestion et de conservation des populations animales. Les interactions entre conservation et valorisation ont été particulièrement étudiées dans le cas de la valorisation de produits alimentaires, que ce soit au travers ou en l'absence de signes de qualité, comme l'illustrent les exemples développés dans cet article. Les interactions entre conservation et autres modalités de valorisation, qu'il s'agisse de produits non alimentaires ou de services, sont beaucoup moins étudiées. Nous explicitons par conséquent l'intérêt qu'il y aurait à mieux les prendre en compte et les questions spécifiques que cela soulève.

Les races locales sont le fruit des activités d'élevage qui les ont forgées sur le temps long. Elles sont aussi une ressource pour ces activités car valorisées par des populations humaines qui s'appuient pour cela sur certaines de leurs caractéristiques.

Pourtant, comme le soulignait la Société d'Ethnozootechnie dès les années 1970, le phénomène d'érosion génétique a conduit à considérer comme "en péril" certaines races locales. Près de 50 ans après la mise en œuvre des premiers programmes de conservation, le constat est fait que les dynamiques de valorisation à l'œuvre contribuent à leur sauvegarde. En effet ces dynamiques encouragent les éleveurs à conserver ces races en leur offrant des opportunités pour en tirer des revenus. Ces mêmes dynamiques peuvent néanmoins être aussi source de difficultés, par exemple pour prendre en compte l'expression de nouvelles attentes, de nouveaux souhaits

d'orientation de ces races susceptibles de produire des tensions entre leurs protagonistes.

Les interactions entre conservation et valorisation sont donc complexes. Elles ont été particulièrement étudiées dans le cas de la valorisation de produits alimentaires spécifiques le plus souvent identifiés par des signes officiels de qualité. Elles le sont beaucoup moins dans le cas des autres modalités de valorisation, qu'il s'agisse de produits non alimentaires ou de services. Comment, alors, appréhender ces interactions en prenant en compte la diversité des formes de valorisation? Cet article souligne les enjeux qu'il peut y avoir à considérer les interactions entre conservation et valorisation des races locales. Il rend compte d'une diversité de modalités d'interactions à travers des exemples puis il met en évidence de nouvelles questions posées pour mieux les explorer.

Des enjeux de conservation des ressources génétiques... aux enjeux de valorisation de la biodiversité domestique.

Les populations animales d'élevage co-évoluent avec les populations humaines qui les élèvent (voir par exemple, Vissac, 1993). Elles ne constituent donc pas un pool de ressources génétiques dotées de propriétés qui seraient figées mais bien des populations en dynamique.

L'originalité génétique de chacune de ces populations résulte donc de trajectoires de coévolution entre humains et animaux dans des milieux d'élevage spécifiques, eux-mêmes évolutifs. Mais la concentration des moyens de sélection sur quelques races spécialisées et l'évolution des systèmes d'élevage vers des systèmes eux aussi spécialisés ont conduit de nombreux éleveurs à remplacer leurs animaux de races locales par des races dites sélectionnées (voir par exemple, Audiot, 1995). C'est au titre du risque

1) INRA UMR SELMET, 2 place Viala,
34060 Montpellier Cedex 01

2) INRA URZ, Domaine Duclos
97170 Petit-Bourg

3) INRA UMR AGIR, CS 52627
F-31326 Castanet Tolosan Cedex

4) Idele, 19 bis rue Alexandre Dumas
80096 Amiens cedex 3

5) INRA UR LRDE, Quartier Grossetti,
20250 Corte

de perte de l'originalité des populations animales locales, et pour contrer l'irréversibilité de cette érosion génétique que les premières préoccupations se sont exprimées autour des enjeux de conservation des populations menacées et de la variabilité génétique au sein de chacune d'elle.

Peu à peu, ces enjeux ont évolué, à la faveur notamment de la mise en avant de l'agrobiodiversité comme ressource pour l'agriculture durable puis de l'agroécologie. La biodiversité animale domestique est considérée comme une ressource à part entière pour le développement (voir par ex. Casabianca et Vallerand, 1994 ou Verrier et al., 2005). Dans ce contexte, la valorisation des races locales est mise en avant comme un moteur, et même comme une condition, de leur conservation (Lauvie et al., 2014). Cette valorisation peut toutefois recouvrir des réalités très diverses, du fait à la fois de la multiplicité de ses formes (fourniture de produits alimentaires, de produits non alimentaires ou de services), et de leurs modes d'organisation relevant de démarches individuelles ou bien de dynamiques plus collectives.

Pour caractériser la diversité des formes de valorisation, outre le caractère individuel ou collectif des démarches, Lauvie (2007) distingue les démarches dont les

éleveurs eux-mêmes sont à l'initiative de celles initiées par des acteurs de l'accompagnement ou du développement. Elle souligne l'intérêt d'analyser les démarches selon la diversité des acteurs impliqués et le niveau d'organisation auquel ils interviennent (cf. Markey et al., présent numéro).

Rendre compte des diverses formes de valorisation issues des races locales permet de mettre au jour des modalités multiples d'interactions avec la conservation: diversification des acteurs concernés par la race, expressions de nouvelles attentes voire de nouveaux critères de sélection, tensions entre visions/projets, ou, à l'inverse, maintien d'une diversité de projets et de visions qui coexistent etc.

Dans la gestion des populations animales locales, on peut ainsi considérer trois pôles en interrelations (figure 1): la conservation, la valorisation et l'orientation. La notion d'orientation renvoie ici au fait que "ces populations sont définies collectivement par les acteurs impliqués dans leur gestion. Cette orientation n'est pas figée; les populations évoluant, les acteurs impliqués peuvent chercher à donner une direction particulière à cette évolution, ils peuvent être amenés à définir vers quoi ils veulent faire évoluer une population" (Lauvie, 2007).

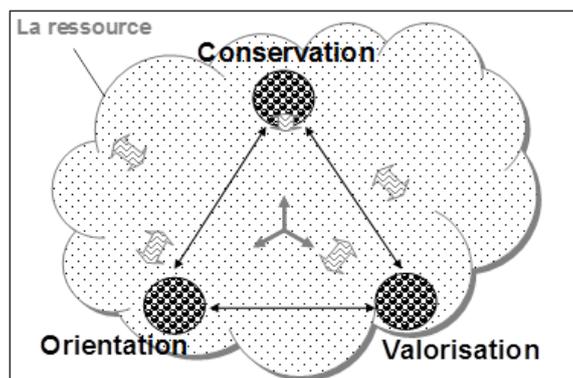


Figure 1: Les trois pôles de la gestion des populations animales (tiré de Lauvie, 2007)

Pour une race animale locale donnée, porter un regard sur son dispositif de gestion en considérant conjointement ces trois pôles, avec une attention toute

particulière aux dynamiques à leur interface, permet de repérer les synergies et les possibles tensions.

2-Valoriser les produits alimentaires issus de races locales

2-1 Valoriser des produits sous Signes de Qualité et d'Origine (SIQO)

La valorisation sous SIQO des produits alimentaires issus de populations animales locales est souvent recherchée. Ces dispositifs permettent en effet de formaliser un lien entre un produit et une population animale, en rendant obligatoire l'usage de cette dernière (seule ou aux côtés d'autres populations animales) dans le cahier des charges du produit.

De cette manière, les deux dynamiques de valorisation du produit et de maintien de la population animale peuvent se servir mutuellement. C'est ainsi que l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) Miel de Corse/*Mele di Corsica*, développée à travers une gamme de miels dépendant des périodes de récoltes et des profils de végétation utilisée, se fonde sur l'écotype local d'abeille, élément central dans la spécification du produit.

Réciproquement, le SIQO, en rendant obligatoire l'usage de l'écotype local pour que le miel puisse bénéficier de l'AOC, a contribué à la mise en visibilité de l'écotype et a constitué un argument clé pour son maintien (Sorba et al., 2016). Le travail de caractérisation de cet écotype s'est d'ailleurs déroulé en parallèle du processus de qualification de la gamme de miel.

Le cas du porc Gascon, qui fait l'objet d'un programme de conservation depuis 1981, est aussi souvent présenté comme exemplaire de la façon dont la valorisation *via* un projet de SIQO participe au maintien et au développement des effectifs d'une population animale, mais aussi des questions que cela peut poser (Audiot et al., 2005). A partir du milieu des années 1990, l'Association des Eleveurs de Porcs Gascons des Hautes-Pyrénées (AEPG) fait de cette race locale le support d'une filière de

charcuterie, autour du jambon "Noir de Bigorre" notamment. Les acteurs de ce dispositif de valorisation du "Noir de Bigorre", dont un technicien de la Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées qui a joué un rôle clé au côté des transformateurs, ont alors le projet d'obtenir une AOC. Cette dynamique contribue à développer la renommée du produit, avant même l'obtention de l'AOC, et on constate *a posteriori* qu'elle s'est accompagnée d'un développement des effectifs de la race. Audiot *et al.* (2005) soulignent aussi que cette démarche a amené les acteurs de la filière à redéfinir le type d'animal recherché, notamment en accordant de l'importance à la finesse des membres. De plus, le projet d'AOC, circonscrit géographiquement, a conduit à laisser une partie des éleveurs de la race porcine Gasconne en dehors de cette dynamique de valorisation, ce qui a généré des modalités de gestion génétique distinctes et peu connectées entre elles au sein du dispositif de conservation de la race. Audiot *et al.* (2005) posaient alors la question "de la responsabilité de la gestion des animaux porteurs de diversité mais inadaptés aux besoins de la filière". Il serait intéressant d'analyser la façon dont le succès couronné par l'obtention, en septembre 2017, de l'AOP pour le "Jambon Noir de Bigorre" et le "Porc Noir de Bigorre", se traduit aujourd'hui sur la dynamique globale de la race porcine

gasconne et sa gestion.

Un autre exemple est celui de la brebis Corse qui, lui, illustre le fait que la formalisation du lien entre race et produit n'a pas forcément pour corolaire le déploiement d'interactions fortes entre ces deux dynamiques. La race locale a subi des croisements avec la brebis Sarde dans les années 1970, principalement en plaine (Millet, 2017). La dynamique initiée autour de la brebis Corse au début des années 1980 a abouti à la mise en place d'un programme de sélection (Millet, 2017) et, de fait, a contribué à son maintien. Si le lien entre la brebis et le *brocciu*, produit emblématique de la Corse, est formalisé dans le cahier des charges de l'AOC, cette dynamique de valorisation du produit apparaît plutôt déconnectée de celle de la race. En effet il existe peu d'interactions entre les collectifs de gestion de la race et de gestion de l'AOC. De plus, pour les fromages, qui eux ne bénéficient pas à ce jour d'une AOC, la race apparaît peu mentionnée par les acteurs de la distribution (supermarchés ou boutiques de produits locaux). Par ailleurs, les éleveurs la considèrent comme un élément clé de leur système, mais ils ne paraissent pas juger important d'en faire la promotion, peut-être tout simplement parce qu'elle n'est pas considérée comme menacée (Sorba *et al.*, 2015).

2-2 Valoriser des produits alimentaires en l'absence de SIQO

Le projet CASDAR VARAPE (1) (2012-2014), qui visait à produire des outils d'accompagnement des projets de valorisation de races à petits effectifs, s'est appuyé sur la diversité existante des modalités de valorisation. Il a notamment permis de mettre en évidence que si les SIQO sont souvent une visée des démarches de valorisation des produits alimentaires issus de races locales, ils ne sont pas toujours les plus adaptés et d'autres voies sont possibles.

D'autres outils collectifs de démarcation sont mobilisables, telle la marque collective "Agneau Boulonnais, Agneau des Terroirs du Nord" sur laquelle s'appuie la filière mise en place en 1997 pour le mouton Boulonnais. Les éleveurs de cette filière travaillent avec un réseau de bouchers dont chacun a ses propres préférences vis-à-vis du type de carcasses (lourdes ou légères). L'éleveur responsable de la planification des ventes oriente les agneaux de manière à répondre au mieux aux attentes spécifiques des bouchers (Couzy *et al.*, 2017). Ces auteurs soulignent que le fait que les animaux soient à fois détenus par des éleveurs professionnels et des éleveurs amateurs est vécu comme une richesse, permettant de concilier des objectifs de valorisation de la viande et de conservation d'une diversité des souches de brebis.

Le cas de la vache Bretonne Pie Noir (Morinière, présent numéro) illustre quant à lui la valorisation d'une race à petit effectif *via* une diversité de démarches individuelles. Ainsi, au-delà de la marque collective "Gwell" déposée pour un lait fermenté issu de la race, les éleveurs valorisent celle-ci essentiellement par de la

transformation à la ferme du lait et par la mise en marché en circuit court de produits laitiers transformés, ou de la viande. En l'absence de démarcation collective pour la majorité des produits, les gammes conçues par chacun des éleveurs sont variées, tout comme les types d'animaux valorisés par ceux qui conduisent la race en système allaitant (Couix *et al.*, 2016). De telles modalités de valorisation impliquent, comme le soulignent Couix *et al.* (2016), de mettre en place des marchés spécifiques, de se constituer une clientèle, de concevoir et développer une gamme de produits, et d'acquérir pour cela des savoir-faire de transformation, empruntant notamment des "recettes" à d'autres éleveurs ou transformateurs dans d'autres territoires. Les éleveurs déploient ainsi des modalités de valorisation individuelles, qui ont toutefois quelques similarités, en particulier la place donnée aux circuits courts, et qui soutiennent le développement de systèmes d'élevage alternatifs économes et autonomes. Cette place importante de la diversité (des systèmes, des gammes de produits etc.) sert de socle au maintien d'une diversité génétique (et phénotypique) intra race qui repose par ailleurs sur un dispositif dédié de gestion de la variabilité génétique.

1) <http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/varape.html> consulté le 14 novembre 2017

3-Valoriser les races locales: pas seulement des produits alimentaires.

3-1 Du focus sur les produits alimentaires à un élargissement du point de vue

Si la production de denrées alimentaires est une fonction essentielle de l'activité d'élevage, soit pour l'autosubsistance, soit pour permettre à l'éleveur de vivre de son activité par la mise en marché, se focaliser uniquement sur ces produits pour appréhender la valorisation des races et la façon dont elle interagit avec leur conservation présente des limites. En effet, d'autres

aspects jouent sur la dynamique de gestion des races locales, comme leur adaptation à des systèmes spécifiques, leur mobilisation pour gérer des espaces spécifiques, ou encore la fourniture de produits non alimentaires (Couix et al., 2013). Ces différentes contributions sont souvent évoquées dans les travaux sur ces races, où elles sont qualifiées de diverses manières (voir tableau 1).

| Ce que produisent les systèmes qui mobilisent des races locales au-delà des produits alimentaires | Modalités de qualification de ces contributions | Références associées |
|---|---|---|
| Produits non alimentaires (et artisanat associé) | Rôles Rôles, fonctions | Gandini et Villa, 2003 Alexandre et al.,2002 |
| Usages récréatifs (dont le tourisme) | Usages, objectifs Rôles, fonctions Services | Audiot, 1995 Alexandre et al.,2002 Hoffman et al., 2014 |
| Usages culturels | Rôles, fonctions | Alexandre et al.,2002 |
| Productions paysagères | Rôles | Gandini et Villa, 2003 |
| Adaptation à des systèmes d'élevage spécifiques | Usages, utilisations Usages, objectifs services | Verrier et al., 2005 Audiot, 1995 Hoffman et al., 2014 |
| Valorisation / entretien d'espaces spécifiques | Usages, utilisations | Verrier et al., 2005 |

Tableau 1: Exemples de la diversité des contributions des systèmes d'élevage mobilisant des races locales

Ces différentes contributions sont liées entre elles et sont reliées à la valorisation des produits alimentaires. Les possibilités de valorisation et d'entretien d'espaces spécifiques par exemple sont étroitement liées à l'adaptation des races à des systèmes d'élevage spécifiques, et les productions paysagères découlent directement de ces productions. Le tourisme valorise quant à lui les contributions précédemment citées. Certains bénéfiques, comme la lutte contre les incendies évoquée notamment par Audiot (1995), découlent eux aussi de ces mêmes contributions. L'exemple rapporté par Verrier *et al.*,(2005), de la valorisation, autour des races locales dans les Alpes du Nord, des pâturages d'estive en lien avec la valorisation des fromages, illustre également les synergies possibles entre différentes modalités de valorisation.

Ces contributions sont peu considérées dans les travaux sur les interactions entre valorisation et conservation des races locales. Plusieurs cadres d'analyse permettraient cependant de les prendre en compte, parmi

lesquels celui de la multifonctionnalité (voir par exemple Hervieu, 2002) et celui des services écosystémiques (voir par exemple Zhang et al., 2007). Pour les systèmes mobilisant des races locales, la notion de multifonctionnalité permet de rendre compte des multiples fonctions et rôles de ces systèmes alors que celle de services écosystémiques permet de décliner ces contributions en tant que biens et services produits par ces mêmes systèmes. Un tel cadre invite à se poser la question des processus qui sous-tendent la production de ces biens et services, que ceux-ci soit biologiques, techniques, sociaux etc., mais aussi à identifier les bénéficiaires ou bénéficiaires potentiels de ces services, ou plus largement l'ensemble des personnes concernées par ces services, qu'elles en soient bénéficiaires, qu'elles participent à leur production, ou les deux. On peut faire l'hypothèse que la prise en compte des points de vue et pratiques dans leur diversité, contribuerait à mieux instruire la question des interactions entre conservation et valorisation.

3-2 Diversités des formes de valorisation et conservation des races: des interactions complexes.

La mise en marché des produits reste la modalité de valorisation la plus facile à appréhender. Elle interagit, comme évoqué plus haut, avec d'autres modalités de valorisation, qui peuvent reposer sur des valeurs autres que marchande. Ces modalités existent pour beaucoup de longue date mais elles ont été peu étudiées en tant que telles. Certaines connaissent aussi un développement ou un redéploiement récent comme le service d'éco-pâturage (Pires, présent numéro) ou les initiatives de relance de valorisation de la laine. Il s'agit donc de considérer les valorisations au pluriel, en lien avec la question de l'orientation des races (cf. ci-dessus). Pour traiter des interactions entre conservation et valorisations, il importe aussi de préciser si le fait de rendre tel ou tel service, d'avoir telle ou telle fonction attendue, amène à exprimer des attentes spécifiques vis-à-vis des animaux de la race, notamment en termes d'aptitudes zootechniques et au-delà en termes d'attributs qui peuvent mettre en jeu d'autres dimensions des races. On peut citer le cas de la race ovine Raïole, pour laquelle, avec la mise en place de la valorisation de la laine, apparaît un nouveau dispositif qui met à disposition des éleveurs des informations sur la qualité de la laine des animaux lors des ventes de béliers. Quant à la brebis Corse, dont la rusticité est réputée pouvoir servir le maintien d'un élevage à faible niveau d'intrants et d'équipements, elle connaît pourtant une dynamique de relative concentration de l'élevage sur des zones intensifiables de plaine (Perucho et al., 2015). Identifier le service "possibilité d'un élevage à faible niveau d'intrants et d'équipements" et questionner la trajectoire de la race permettraient de mieux instruire la question de son orientation: quelles aptitudes pour quels types d'élevages? Quelles orientations sont prises par le schéma de sélection?

Prendre en considération ces dynamiques soulève enfin un certain nombre de questions: comment rendre compte des dimensions multiples des valeurs produites dans les systèmes mobilisant des races locales, au-delà de la seule valeur économique? Comment ces mises en valeurs interagissent-elles, que ce soit en termes de synergies ou de conflits, et comment interagissent-elles avec les dynamiques de conservation? En quoi par exemple la participation à la production et à l'entretien de paysages interagit-elle avec la valorisation des produits, avec la conservation? La fourniture de certains services est-elle, elle aussi, valorisée par le marché? Comment les cadres d'action publiques prennent-ils en compte la diversité des contributions des races?

Si les "*raças d'hier pour l'élevage de demain*" sont aujourd'hui considérées comme des "*raças en devenir*", comprendre leur orientation implique de prendre en compte les modalités plurielles de valorisation et la façon dont elles interagissent avec la conservation. Les approches possibles pour appréhender ces dynamiques sont multiples et seules quelques pistes ont été évoquées ci-dessus. Pour rendre visibles et comprendre les formes de valorisation de ces races dans leur diversité, il s'agit aujourd'hui d'associer la prise en compte (i) des interactions entre diverses formes de valorisation, (ii) des dynamiques temporelles, (iii) de la diversité des acteurs concernés et (iv) de la façon dont ils interagissent. Ainsi considérée, la question des formes de valorisation des races locales fait écho aux enjeux de l'agroécologie, et au rôle que la biodiversité domestique animale peut jouer pour favoriser son développement.

Remerciements

Cet article a bénéficié notamment des apports des projets VARAPE (CASDAR) et SECOYA (métaprogramme Ecoserv de l'INRA).

Merci à Annick Audiot et Etienne Verrier pour leurs relectures attentives qui ont considérablement contribué à l'amélioration cet article.

Références

- Alexandre, G., Asselin de Beauville, S., Bienville, Y., Shitalou, E., 2002. La Chèvre multifonctionnelle dans la société antillaise. *Ethnozootechnie*, 70, 35-52.
- Audiot, A., 1995. *Races d'hier pour l'élevage de demain*, INRA Editions.
- Audiot, A., Bouche, R., Brives, H., Casabianca, F., Gaillard, C., Roche, B., Trift, N., Steyaert, P., 2005. Populations animales locales et produits de qualité: comment valoriser transforme la ressource génétique? *Les Actes du BRG*, 5, 577-592.
- Casabianca, F., Vallerand, F., 1994. Gérer les races locales d'animaux domestiques: une dialectique entre ressources génétiques et développement régional. *Genet SelEvol* 21, Suppl 1, 343s-357s.
- Coux, N., Lauvie, A., Charrier, F., Hazard, L., 2013. Des ressources génétiques mobilisées dans une diversité de formes de valorisation: entre tensions et dynamiques de développement. *Innovations Agronomiques*, 29, 99-112.
- Coux, N., Gaillard, C., Lauvie, A., Mugnier, S., Verrier, E., 2016. Des races localement adaptées et adoptées, une

- condition de la durabilité des activités d'élevage Cahiers d'Agriculture 25, 6, 650009, <http://dx.doi.org/650010.651051/cagri/2016052>.
- Couzy, C., Markey, L., Lauvie, A., Audiot, A., Thuault, F., Olliver, D., Chiron, G., 2017. Varape: des outils pour accompagner les démarches collectives de valorisation des produits des races à petits effectifs. *Innovations Agronomiques* 55, 29-40.
- Hervieu, B., 2002. La multifonctionnalité de l'agriculture: genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole. *Cahiers d'Agriculture*, 11, 415-419.
- Hoffmann, I., From, T., Boerma, D., 2014. Ecosystem services provided by livestock species and breeds, with special consideration to the contributions of small scale livestock keepers and pastoralists. *FAO commission on genetic resources for food and agriculture*.
- Lauvie, A., 2007. Gérer les populations animales locales à petits effectifs; approche de la diversité des dispositifs mis en œuvre. Thèse de doctorat 375, AgroParisTech (école doctorale ABIÉS), INRA.
- Lauvie, A., Couix, N., Verrier, E., 2014. No Development, No Conservation: Elements from the Conservation of Farm Animal Genetic Resources. *Society and Natural Resources* 27, 12, 1331-1338.
- Millet, M., 2017. Hommes, milieux, brebis et laits à la croisée des fromages; l'ancrage territorial des ovins laitiers en Corse et en Pyrénées-Atlantiques depuis la fin du XXI^{ème} siècle. Université de Corte Pascal Paoli.
- Perucho, L., Gambotti, J. Y., Lauvie, A., Ligda, C., Paoli, J. C., Moulin, C. H., 2015. Pratiques de gestion génétique en élevage ovin laitier: modalités et dynamiques existantes dans deux régions méditerranéennes, 22^{èmes} Renc. Rech. Ruminants, 359.
- Sorba, J., Sonet, C., Lauvie, A., 2015. Place des populations locales dans la mise en marché des produits: le cas de la brebis corse et de ses productions fromagères. *Options Méditerranéennes. Série A: Séminaires Méditerranéens*, 115.
- Sorba, J. M., Lauvie, A., Michon, G., 2016. La nature inscrite dans les produits, les marques du maquis. *Développement durable et territoires* 7, 3, mis en ligne le 21 décembre 2016, consulté le 2025 janvier 2017. URL: <http://developpementdurable.revues.org/11451>; DOI: 11410.14000/développement durable.11451
- Verrier, E., Tixier-Boichard, M., Bernigaud, R., Naves, M., 2005. Conservation and value of local livestock breeds: usefulness of niche products and/or adaptation to specific environments. *AGRI*, 36, 21-31.
- Vissac, B., 1993. Société, race animale et territoire: entre les théories et l'histoire: réflexion sur une crise. *Natures Sciences Sociétés* 1, 4, 282-297.
- Zhang, W., Ricketts, T. H., Kremen, C., Carney, K., Swinton, S. M., 2007. Ecosystem services and dis-services to agriculture. *Ecological Economics* 64, 2, 253-260.

QUAND LA VALORISATION ALIMENTAIRE ENCOURAGE LA CONSERVATION D'UNE RACE: LE CAS DE LA RACE BRETONNE PIE-NOIR

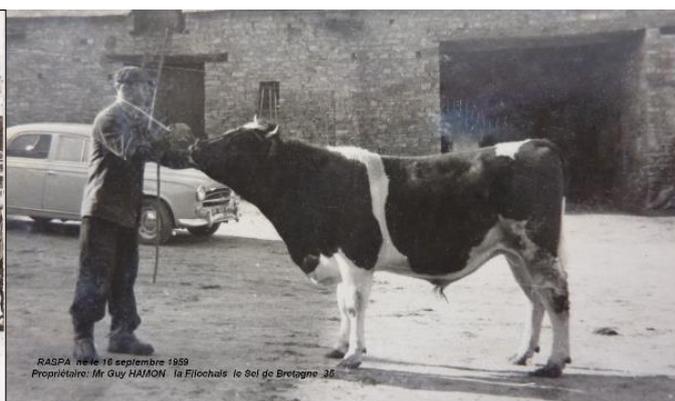
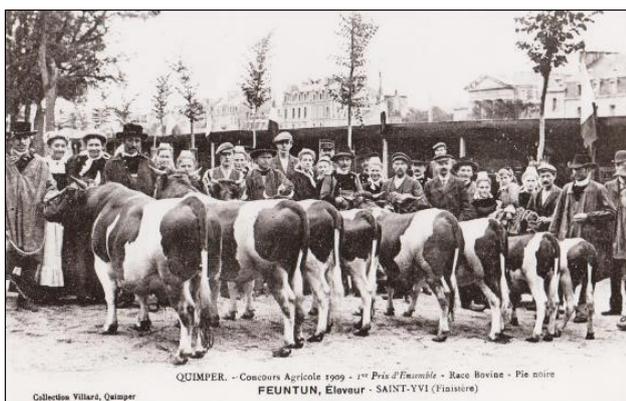
Clémence MORINIÈRE ⁽¹⁾

Résumé - La Bretonne Pie Noir est une race qui revient de loin. Proche de la disparition en 1976, elle a été sauvegardée puis progressivement relancée grâce à des passionnés et des éleveurs qui ont choisi d'en vivre. De nouveaux systèmes d'élevage se sont progressivement mis en place, accompagnés par des formes de ventes nouvelles. Aujourd'hui, les modes d'élevage et les débouchés de la race sont très diversifiés: à côté d'une majorité d'éleveurs laitiers-transformateurs, on trouve des éleveurs en système allaitant, certains en système d'écopâturage, et des éleveurs en système mixte lait-viande. Une gamme de produits extrêmement diversifiée est aujourd'hui valorisée au travers de circuits courts et de proximité. Certains de ces produits, comme l'emblématique *Gwell*, valorisent les savoirs locaux ancestraux, et d'autres produits, comme les fromages affinés ou la viande fumée, valorisent des savoir-faire importés d'autres régions par les éleveurs. Grâce à ses indéniables qualités d'élevage, la race est aujourd'hui recherchée dans le cadre de systèmes économes et innovants et de projets alliant réussite professionnelle et qualité de vie.

La Bretonne Pie Noir bénéficie depuis 1976 du premier programme de conservation mis en place pour une race bovine en France. Cette race mixte et d'une rusticité légendaire trouve aujourd'hui sa place dans le cadre d'une agriculture paysanne, agro-écologique, soucieuse d'une production de qualité et respectueuse de l'environnement. Forts d'environ 2 500 femelles en 2016, les effectifs de la

race sont en progression, notamment grâce à des projets d'installation professionnels qui se font de plus en plus nombreux. Ces systèmes d'élevages professionnels valorisent les qualités du lait ou de la viande de la race, souvent les deux, et réinventent sans cesse des formes de valorisation en fonction de la demande et des évolutions des modes de consommation.

Origine, histoire et dynamique de la race: de l'apogée au déclin... et à la sauvegarde



Photos d'archives: à gauche, un concours de la race à Quimper en 1909 – à droite, une photo issue du Herd-Book de la Bretonne Pie Noir de 1959

La race Bretonne Pie Noir (BPN) est une des plus anciennes races bovines de Bretagne; on considère qu'il s'agit du rameau le plus originel des vaches bretonnes. La

race a été façonnée à travers les siècles par ses éleveurs qui la voulaient adaptée au pédo-climat et aux ressources fourragères de Bretagne. Elle est réputée pour sa rusticité légendaire, ses remarquables qualités maternelles (facilité de vêlage, précocité sexuelle, fertilité), sa longévité, la richesse de son lait adaptée à la transformation beurrière et les qualités gustatives de sa viande. A son apogée, la race était la plus répandue en France; en 1862, on la recensait dans 49 départements, totalisant 900 000 têtes, soit 14% du cheptel national bovin. Le herd-book a été créé en

1) Fédération des Races de Bretagne - GIE Elevages de Bretagne
Rond-point Maurice Le Lannou
CS 64240
35042 Rennes Cedex.
c.moriniere@gie-elevages-bretagne.fr

1884 ; la race comptait alors un effectif de 500 000 têtes. La modernisation de l'agriculture bretonne après la seconde guerre mondiale et son orientation productiviste menace toutefois la race dès les années 60, comme toutes les races locales. La révolution fourragère se met en marche, soutenue par le plan Marshall, et la production agricole s'intensifie: la mécanisation augmente, les intrants chimiques font leur apparition, la sélection variétale progresse, et parallèlement, l'agriculture spécialise et se standardise. Pour la production animale, on préfère des races les plus productives, souvent importées d'autres pays: on préfère les vaches à haut potentiel que les vaches à deux fins! Les races locales et mixtes n'ont donc plus la cote, et la disponibilité du maïs permet le développement des races les plus productives. Dès les années 40, Le Ministère chargé de l'Agriculture veut simplifier la sélection animale et la réduire à quelques races: *"Le nombre de races bovines en France est excessif. L'administration peut précipiter leur disparition en cessant, par exemple, d'agréer les taureaux pour l'IA ou en les rayant de la liste des races agréées pour la monte publique"* (Quittet, 1946). Dans ce même ouvrage, sont également évoqués *"l'attachement sentimental, le folklore, et les races électorales"*. L'agriculture française doit se moderniser! La Française Frisonne Pie Noir, plus productive et considérée représenter l'avenir, menace alors directement la Bretonne Pie Noir: les éleveurs de BPN sont alors traités d'"écologos-folklo-passésistes", ne correspondant plus à la mode et au modernisme. C'est la

chute des effectifs: en 1958, on compte 400 000 têtes; 10 ans plus tard, on n'en compte plus que 150 000 et en 1975, 15 000 BPN seulement subsistent. Des scientifiques s'alarment et, en 1975, une enquête est lancée par une équipe de l'ISA Beauvais emmenée par Pierre Quéméré, jeune professeur de zootechnie: la disparition de la race est prévisible à l'horizon des années 80 si rien n'est fait.

En 1976, on lance alors un programme de sauvegarde avec 43 éleveurs, et un noyau de 311 vaches. Ce plan de sauvegarde génétique vise à maîtriser la consanguinité et à conserver un maximum de diversité génétique, grâce à la tenue d'un fichier racial, à la pratique d'accouplements raisonnés par les éleveurs qui s'engagent au plan, et au renouvellement régulier des taureaux d'IA, en optimisant leur choix, leur nombre et la quantité de semences disponibles. Les effectifs augmentent alors progressivement, observant une croissance annuelle d'en moyenne 10% à partir de 1982, pour atteindre le seuil de 1000 vaches en 2005 et arriver à 2500 femelles environ aujourd'hui. Ce programme, réactualisé dans son fonctionnement, est toujours en œuvre aujourd'hui, la race étant toujours classée parmi les races menacées d'abandon pour l'agriculture. (INRA, 2014). Des accouplements individualisés vache par vache sont aujourd'hui fortement recommandés à chaque éleveur pratiquant l'IA, indiquant à chaque fois le taureau génétiquement le plus adapté, prenant en compte à la fois le maintien de la diversité génétique globale et l'évitement de la consanguinité.

Des stratégies de valorisation alimentaire qui évoluent au fil de la sauvegarde

Historiquement, la Bretonne Pie Noir était utilisée pour fournir aux familles de la viande et du lait, ce dernier étant généralement transformé en beurre. En effet, riche en matières grasses, le lait de la BPN se révèle très intéressant pour la transformation beurrière: il ne faut que 17 à 18 litres de lait pour produire 1kg de beurre, quand il en faut environ 22 avec une race laitière spécialisée. La viande des bœufs – également utilisés pour le travail – était reconnue pour son persillé, sa tendreté; les bœufs étaient même exportés sur les marchés extérieurs. Au XXe siècle, la race est en majorité utilisée pour la production laitière et beurrière. Dans les années 1970, on tente le croisement dit "industriel", par insémination avec des taureaux de races à viande, la BPN, maternelle et apte au vêlage facile étant alors considérée comme un bon "moule à veaux". Mais cette pratique arrive soit trop tôt, soit trop tard, et ne se généralise pas. En 1976, lors de l'enquête de recensement, les derniers éleveurs qui produisent à partir de BPN sont des "laitiers conventionnels", qui livrent leur lait à la laiterie.

Dans les années 80, les éleveurs qui s'engagent dans la sauvegarde et souhaitent valoriser à nouveau la BPN sont décrits comme des "idéalistes" (QUEMERE,

2006). Ils prônent des systèmes d'élevage à taille humaine, guidés par des valeurs éthiques de production respectant les Hommes et l'environnement. En choisissant de faire vivre la Bretonne Pie Noir, ils œuvrent tout autant à la sauvegarde de la biodiversité que du patrimoine et des savoir-faire paysans. La livraison de lait brut à la laiterie n'est à l'époque plus assez rentable, le volume fourni n'étant pas suffisant; il faut trouver des moyens de valoriser les qualités du lait en conservant au maximum sa valeur ajoutée. Les éleveurs laitiers se font progressivement transformateurs et valorisent leur lait en une gamme différenciée de produits: beurre et fromage, tirant parti des bonnes qualités beurrières (richesse en matières grasses) et fromagères (équilibre matières grasses – matières protéiques) du lait. En 1992, les laitiers-transformateurs sont le type d'éleveurs le plus représenté en BPN (36%). Les éleveurs allaitants, majoritairement amateurs au début, utilisent la Bretonne Pie Noir pour entretenir les terrains et en profitent pour garder la viande des veaux pour leur consommation personnelle. Les professionnels de l'allaitement font progressivement leur apparition au fur et à mesure de la redécouverte des qualités bouchères de la race.

Aujourd'hui, des systèmes de valorisation très diversifiés tirant parti des aptitudes multiples de la race

Une enquête de 2015 montre que les systèmes d'élevages en BPN sont de nature très diversifiée. On des éleveurs en système laitier-transformateur, 31% en allaitant, et 21% en mixte (monotraitée et veaux sous la mère). Environ 60% des élevages sont certifiés Agriculture Biologique, et tous les éleveurs de Bretonne Pie Noir ont des pratiques agro-écologiques très proches de l'AB, même sans être labellisés. La commercialisation des produits se fait toujours en circuits courts, permettant ainsi à l'éleveur de conserver le maximum de la valeur ajoutée de la production: vente directe à la ferme, marchés de plein vent, systèmes de paniers ou d'AMAP, restaurants, magasins de producteurs, magasins Bio... Les éleveurs professionnels soulignent quasiment tous l'importance de l'orientation des systèmes en transformation directe et vente en circuits courts pour "vivre de la race" (COUX N. et al., 2014).

Les éleveurs viennent toujours à la Bretonne Pie Noir parce qu'elle constitue la pierre d'achoppement de leur système, pensé pour être au maximum autonome et économe en intrants. Dans des entretiens menés par Anne Lauvie, Nathalie Couix et Jean-Michel Sorba (2014), les éleveurs avancent trois types de raisons justifiant le choix de leur race:

- les aptitudes et le comportement des animaux: rusticité, taille, faible besoin, autonomie, adaptation à des terres "pauvres"
- la qualité des produits issus de la race (lait riche apte à la transformation fromagère, saveur de la viande, petites carcasses facilitant la vente directe, etc.)
- une vision de la conservation: notions de patrimoine, d'histoire, de la biodiversité, etc.

Les éleveurs combinent de différentes manières ces trois catégories d'arguments. L'étude de ces différentes combinaisons révèle des grandes catégories de

projets des éleveurs dans la conception de leur système, représentés ainsi:

- "Tirer un bon revenu" d'une race locale grâce à des débouchés pour des produits à haute valeur ajoutée. Il s'agit de professionnels qui transforment leur production et ont des troupeaux relativement importants.

- "Vivre bien" en transformant une petite quantité de lait de race locale et en vendant en direct. Leur objectif est de "vivre bien" de cette race et ils ne cherchent pas à s'agrandir. Ils insistent sur la dimension "choix de vie" de leur projet et le fait qu'ils aient peu de besoins.

- "Nourrir sa famille" en élevant une race locale. Ces éleveurs transforment leur lait et produisent une diversité de produits (veaux, charcuterie, viande de volaille, œufs et légumes) pour se nourrir mais aussi pour la vente directe, souvent aux proches. Le fait de garder du temps disponible pour d'autres activités et de partager avec leur famille est important. Certains envisagent l'activité agricole non pas comme un métier mais comme un moyen de se nourrir.

- Produire de la viande en gardant du temps disponible pour d'autres activités. Ces éleveurs ont plusieurs activités (autre activité agricole ou non agricole, professionnelle ou non)... Ils estiment que les systèmes allaitants sont moins exigeants en temps et permettent cette pluriactivité.

- Entretenir des terrains et produire des produits de qualité pour l'autoconsommation ou des proches. Les éleveurs de cette catégorie sont des "amateurs" qui n'ont que peu de vaches pour entretenir un petit terrain. La viande produite est autoconsommée, partagée avec des proches ou encore vendue à des voisins.

Une gamme très variée et inventive de produits laitiers

Les laitiers-transformateurs tirent parti de la bonne qualité laitière de la race en valorisant directement ses spécificités. En effet, la richesse en matière grasses du lait (44,6 % de Taux Butyreux au *Résultats de contrôle laitier 2017-lactations corrigées*) alliée à la qualité de ses globules gras font de la BPN une excellente beurrière. Le lait est aujourd'hui transformé dans des ateliers de transformation à la ferme, en une gamme diversifiée de produits de crèmerie et de fromages: beurre, crème fraîche, yaourt, fromage blanc, *Gwell* (recette traditionnelle de lait fermenté), fromages frais et affinés. (Tableau 1). On trouve aussi de façon plus anecdotique des produits transformés plus élaborés: crème aux œufs, riz au lait, confiture de lait...

Les producteurs proposent souvent une large gamme de produits parmi ceux listés dans le tableau ci-dessus. Le fait d'avoir une gamme diversifiée de produits est en effet nécessaire pour valoriser au mieux une petite production, fidéliser une clientèle s'intéressant à

plusieurs types de produits, diversifier ses types de clients et ainsi se donner toutes les chances de vendre au mieux sa production. La particularité de la transformation fromagère en Bretagne est qu'elle ne s'inscrit dans aucune tradition régionale, la tradition étant plutôt celle de la production de beurre. La production de fromage est venue ensuite, pour diversifier la production mais aussi lui donner plus de valeur ajoutée, le beurre étant un produit d'appel très demandé mais peu rentable car demandant beaucoup de lait...et de temps. Pour acquérir le savoir-faire fromager, plusieurs producteurs de BPN ont été se former dans des régions de tradition fromagère (Auvergne, Suisse, Alpes, Aveyron, Lozère...) pour ensuite importer les méthodes dans leurs élevages en Bretagne.

Le *Gwell* est le produit phare de la race. Il s'agit d'une recette de gros-lait fermenté originaire de la région de Douarnenez. C'est une sorte de yaourt traditionnel finistérien! On retrouve des traces de la production de

gros-lait dès le début du XXe siècle. Ce sont ensuite des éleveurs de Bretonne Pie Noir qui sont à l'origine de la redécouverte du produit dans les années 80. Ce qui le différencie du yaourt dans sa recette: le ferment à l'origine du produit est un levain produit à la ferme, non industriel. La recette est simple: le Gwell est préparé à partir du lait cuit à 90°C puis rapidement refroidi à environ 30°C, auquel on mélange le gros lait de la fabrication précédente (env. 10% du volume), qui constitue un extraordinaire ferment naturel! Après environ 4h de temps de prise en étuve, le produit présente alors une texture assez ferme mais légère et onctueuse, avec un goût frais et

acidulé, synonyme d'une flore bactérienne spécifique composant le ferment. Ce ferment vient d'être caractérisé par des travaux en microbiologie de l'INRA. L'objectif est maintenant de le sécuriser, c'est-à-dire de le conserver dans la durée tout en préservant la diversité du produit, le levain étant pour le moment "sauvage", transmis de mains en mains entre les producteurs qui parfois le perdent et doivent alors aller le récupérer chez un autre éleveur. L'appellation Gwell date de 1999; il s'agit d'une Marque collective déposée par l'Union Bretonne Pie Noir à l'INPI, qui désigne un gros-lait produit uniquement à partir de lait de vaches Bretonne Pie Noir.



Véronique Le Hir (29) et sa production de tomme BPN; Barattage du beurre BPN au GAEC des 7 Chemins.

La typicité de la race s'exprime donc pleinement à travers ces produits divers, inventifs et sans cesse renouvelés. Outre l'excellente aptitude du lait de la Bretonne à être transformé dans cette multitude de produits, sa simplicité et sa rusticité légendaire, les

éleveurs laitiers recherchent aussi dans la BPN sa finesse au niveau morphologique pour certains, son petit format et le potentiel de valorisation de sa viande (en comparant au choix qu'ils auraient pu faire d'une race plus spécialisée laitière) pour d'autres.

| Produit | Caractéristiques | V de lait pour 1 kg | Prix de vente (kg) |
|--|--|---------------------|--------------------|
| Fromage blanc | Battu ou non Au lait entier ou à 0%, 20%, 40% de mat. grasses | 2 à 4L | 4,20€ à 4,40€ |
| Beurre | Crème barattée | 18 à 20L | 13 à 14€ |
| Crème | Issue de l'écémage du lait entier | 18 à 20L | 8,50€ |
| Lait ribot | Produit maigre à 1% de mat. grasse issu de fermentation naturelle à 20°C du babeurre | 1L | 2€ |
| Yaourt nature ou aromatisé | Lait fermenté | 1L | 4 à 5€ |
| Gwell | Lait fermenté pasteurisé | Un peu moins d'1L | 2 à 3€ |
| Tomme | Pâte pressée non cuite au lait écrémé d'1/3, affiné 30j et + | 8 à 10 L | 4,20€ à 4,40€ |
| Fromage frais nature ou aromatisé | Caillé lactique égoutté affiné de 2 à 10 jrs | 5L | 13 à 14€ |
| Type raclette | Issue de l'écémage du lait entier | - | 8,50€ |
| "Rebreton" | Produit maigre à 1% de mat.grasse issu de fermentation naturelle à 20°C du babeurre | - | 12€ |

Tableau 1. La gamme des principaux produits laitiers en Bretonne Pie Noir

Les systèmes allaitants

Les systèmes allaitants valorisent l'excellente aptitude de la BPN à entretenir les terrains de toute nature, herbagers, humides, granitiques, de landes... Elle sait se contenter de peu et valorise très bien les fourrages grossiers, tout en appréciant aussi les terrains riches, et sa rusticité alliée à son faible gabarit la rend apte à entretenir des terrains parfois difficiles à travailler mécaniquement. On constate d'ailleurs à ce titre un engouement croissant pour son utilisation en écopâturage par les collectivités. Dans l'étude de COUX et al. (2014), les éleveurs "amateurs" mettent particulièrement en avant la question du comportement des animaux qui est un critère prioritaire pour eux (comportement, docilité, vaches "sympas"), ainsi que le fait qu'elle demande peu d'entretien et qu'elle soit rustique évidemment. Chez les éleveurs allaitants, on retrouve les mêmes caractéristiques, même si la hiérarchie entre aptitudes mentionnées est variable (les catégories allaitants et amateurs se regroupant partiellement), certains soulignant que la race passe encore souvent pour laitière alors que eux insistent pour faire reconnaître sa mixité. Plusieurs mentionnent aussi l'intérêt d'un bon rendement carcasse. La petite taille des animaux de la race rend les filières longues inappropriées pour sa valorisation; au contraire, avoir des petites pièces de viande peut se révéler intéressant en vente directe, les clients cherchant de plus en plus des petits colis, et des plus petits morceaux de viande. Le persillé (inclusions de gras intramusculaire) et le goût de la viande sont renommés en BPN, tant sur le veau que sur le bœuf. Les bœufs sont renommés de longue date; au XIXe siècle, il a pu s'exporter jusqu'à 10 000

bœufs BPN par an en Angleterre en plus des 2000 veaux de boucherie, des bœufs de travail engraisés ou bœufs d'herbe plus jeune particulièrement appréciés pour leur rendement en viande, leur finesse de carcasse facilitant la découpe chez les bouchers et la finesse des fibres de la viande et l'excellence de son goût.

Aujourd'hui, les éleveurs vendent du veau de 4 à 8 mois pour une moyenne de 76 kg de carcasse, et du bœuf, à partir de 2 ans et demi, pesant en moyenne 230 kg (2 à 3,5 ans), 295 kg (3,5 à 5 ans) et pouvant aller jusqu'à une moyenne de 355 kg (+ de 5 ans). Ils commercialisent très rarement du jeune bovin dont l'âge est situé entre le veau et le bœuf. Les animaux sont envoyés à un abattoir de proximité. Les carcasses sont traitées dans des ateliers de découpe, à l'abattoir, chez un prestataire extérieur comme l'entreprise TVR, ou encore dans un laboratoire agréé à la ferme. Certains restaurateurs ou bouchers récupèrent directement les animaux à l'abattoir pour les découper eux-mêmes; c'est d'ailleurs quasiment le seul biais pour leur en vendre, la vente au détail pour une utilisation de grandes quantités n'étant pas possible en travaillant avec des éleveurs en individuel, non organisés en filière. La vente s'effectue majoritairement en viande fraîche mise sous vide en colis de 5 ou 10 kg; certains éleveurs permettent toutefois un peu de vente au détail des morceaux. Agnès et Luc Bernard, à la ferme d'Héliacynthe, transforme la viande en une gamme variée de produits transformés: rillettes, pâté et saucisson de bœuf, viande fumée... directement à la ferme.



Luc Bernard et son bœuf *Cassis* au travail de débardage.

La composition fine de la viande de Bretonne Pie Noir ainsi que ses caractéristiques organoleptiques – ainsi que celles de son lait – sont actuellement à l'étude par la Fédération des Races de Bretagne. Cela permettra ainsi d'objectiver des appréciations empiriques sur la qualité de la viande, connue mais jamais démontrée scientifiquement, et d'en savoir plus sur ses réelles caractéristiques

nutritionnelles.

En 2014, au titre de ses réelles aptitudes bouchères et de la réalité de terrain faisant apparaître que la moitié des effectifs sont désormais conduits en systèmes allaitants, et avec le soutien technique de l'Institut de l'Elevage, la Bretonne Pie Noir est officiellement

reconnue par le Ministère de l'Agriculture comme **race mixte**. Cela ouvre alors dès 2015 le droit aux éleveurs de BPN la menant en systèmes allaitants de pouvoir bénéficier de l'Aide aux Bovins Allaitants, ex- PMTVA (Prime à la Vache Allaitante), dès lors qu'ils sont propriétaires d'au moins 10 animaux de plus de 2 ans (condition nationale quelle que soit la race). Cependant, INTERBEV, l'interprofession bovine, qui produit la liste de classement des races en catégories laitière/mixte/à viande utilisée par la DGCCRF (répression des fraudes) pour l'étiquetage des viandes, a par deux fois refusé de

reconnaître la mixité de la race au motif que la réalité et la morphologie de la race ne leur semblaient pas correspondre à une race mixte. La demande va prochainement être réitérée par l'UBPN; en effet, les cheptels sont toujours pour moitié conduits en allaitant et le refus n'est pas justifié. A cause de ce refus, bien que la race soit reconnue mixte par le Ministère, en sortie d'abattoir, les viandes de BPN sont toujours classées en "race laitière", ce qui dévalorise la production et pénalise les éleveurs.

Conclusion

On a donc pu voir qu'en fonction des époques, des contextes socio-économiques et de la demande sociétale, les stratégies de valorisation de la Bretonne Pie Noir ont évolué dans le temps, passant d'une production spécialisée sur le bœuf, le lait et le beurre à une production bien plus diversifiée, intégrant des transformateurs, mais aussi des éleveurs pluri-actifs et amateurs ainsi que des collectivités choisissant la Bretonne pour l'entretien des espaces. Cela a-t-il pour autant des conséquences en matière d'orientation de la race? En 2013, LAMBERT-DERKIMBA et al. concluaient que la diversité des éleveurs de la race avait pour conséquence une grande diversité de points de vue sur ce qu'était et ce que devait être la Bretonne Pie Noir, avec tout de même en fil rouge un avis partagé par tous, celui que la Bretonne Pie Noir reste parfaitement adaptée à des systèmes fermiers économes et autonomes. Aujourd'hui, les éleveurs, qu'ils soient en systèmes allaitants ou laitiers, quels que soient leurs objectifs de vie avec la Bretonne Pie Noir, ont réussi à faire corps derrière une seule et même race avec des valeurs partagées: celle d'une agriculture paysanne, agro-écologique, locale et à haute valeur ajoutée, qui puisse rendre les "paysans heureux", titre du dernier livre sur la race (Bourgault et Quéméré, 2016), L'orientation en laitier

ou allaitant n'a pas clivé les éleveurs et aujourd'hui, si l'index de synthèse laitier intervient partiellement dans le choix des vaches candidates à être mères à taureaux, les administrateurs du Conseil d'Administration se sont accordés pour voir ce critère comme un bienfait pour l'ensemble des systèmes d'élevages y compris allaitant, "les bonnes laitières faisant aussi de bons veaux", la séparation en deux "rameaux" ne semblant donc ni à l'ordre du jour, ni opportune pour le moment.

Par ailleurs, on dénote dans les systèmes alimentaires développés à partir de la Bretonne Pie Noir une grande inventivité, des produits et savoir-faire traditionnels (beurre, Gwell, bœufs de travail...) cohabitant avec des consommations nouvelles demandeuses de tradition et d'authenticité et avec des techniques importées d'autres terroirs, comme la transformation fromagère. Cette grande diversité à tous points de vue, tant dans les éleveurs et leurs motivations que dans la gamme des produits issus de la race constituant finalement une précieuse garantie de pérennité quant aux nombreuses qualités d'une race dont nous pouvons nous réjouir d'avoir hérité après tant de tempêtes traversées.

Bibliographie

- BOURGAULT P., QUEMERE P. 2016. Bretonne Pie Noir, la vache des Paysans heureux, 94p.
- COUX N., LAUVIE A., SORBA JM. 2014. La race bovine Bretonne Pie-Noir: projets d'éleveurs et dynamiques de valorisation. Rapport INRA-ANR.
- INRA.2014. Etude "Races animales françaises menacées d'abandon pour l'agriculture".15p.
- LAMBERT-DERKIMBA A., LAUVIE A., VERRIER E. 2013. How the development of products valorizing local breeds changes breeding goals: examples from French cattle breeds. In Animal Genetic Resources, FAO, 6p.
- PATIN S. 2014. Races bovines de France, Ed. France Agricole, p.3-31.
- QUEMERE P., 2006. La Bretonne Pie-Noir. Grandeur, décadence, renouveau. Ed. France Agricole, 192 p.
- QUEMERE P., BOUGLER J., BROSSARD G., SERGENT J., 1999. La race bovine Bretonne Pie-Noir: de la sauvegarde à la reliance, 6èmes rencontres autour des Recherches sur les Ruminants, p.43-46.
- QUITTET E., 1946. Les races bovines françaises en 1943, Paris, Ministère de l'agriculture.

TÉMOIGNAGE SUR L'ÉCOPÂTURAGE

Mathieu PIRÈS ⁽¹⁾

Résumé. – Cet article retranscrit la présentation qui a été faite de la Ferme de Milgoule, en Ile-et-Vilaine, et les discussions qui ont suivi. La ferme, qui emploie quatre associés, est dédiée à l'éco-pâturage. Le cheptel est principalement constitué de moutons Avranchins, auxquels s'ajoutent des chèvres des Fossés, des vaches Armoricaïnes et deux chevaux de Trait Breton. Les sites gérés sont de diverse nature: îles fluviales, fossés et bassins-tampons, anciennes friches industrielles, etc. Les modes de valorisation des animaux et les contraintes de l'élevage en milieu péri-urbain sont évoqués.

La structure et son fonctionnement

La ferme de Milgoule est une structure dédiée à l'écopâturage, située à Nouvoitou en Ile-et-Vilaine. La société est une SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole) dans laquelle nous sommes quatre associés, dont 2 exploitants agricoles. La structure a été créée à l'idée de l'Ecomusée du Pays de Rennes et de Rennes Métropole pour l'entretien des espaces verts. Il y a eu plusieurs réunions et l'idée de départ était d'avoir un troupeau commun pour les différentes communes. Au final, il a semblé intéressant que ce troupeau soit géré par une société externe, tout en demeurant au service des communautés de communes et des communes. La structure a été créée par le soutien différentes institutions, bénévoles de ces institutions et par différents mécènes et parrains des animaux: une grosse partie du troupeau a en effet été financée par des parrains qui sont toujours propriétaires des animaux ou par des mécènes qui nous ont aidé dans la création de cette structure, et sans qui nous ne

serions pas là. J'en remercie d'ailleurs certains qui sont dans cette salle.

Pour les différentes prestations, nous travaillons gratuitement avec les communes, sur la base d'un cahier des charges dans lequel nous nous engageons à venir 10 ans sur les terrains communaux, en échange de l'entretien. C'est un peu comme une ferme itinérante sur laquelle on n'a pas de bail, donc on n'est pas payés mais on ne paye pas non plus de loyer.

Nos partenaires aujourd'hui, ce sont environ une cinquantaine de communes d'Ile-et-Vilaine, le département Ile-et-Vilaine, la région Bretagne, les Voies Navigables de Bretagne, quelques entreprises privées comme Sandaine qui fabrique des éléments de voitures, le Ministère des Armées, le Ministère des Transports pour la gestion des routes.

Les races utilisées

Nous utilisons en grande majorité le mouton Avranchin. En Ile-et-Vilaine il n'y avait quasiment plus de moutons Avranchins... C'est un mouton de grand gabarit très calme et facile à mener sur des espaces délicats: parfois en bord de route ou sur des espaces techniques où il ne faut pas des moutons trop sauvages. Nous avions hésité avec le mouton Landes de Bretagne mais, en Ile-et-Vilaine, nous étions plus proches du berceau de race de l'Avranchin, et le gabarit des animaux était plus intéressant pour la valorisation de la viande.

Nous avons également des chèvres des Fossés, car c'est la seule race caprine de notre région apte à valoriser et surtout entretenir des ronces, ligneux, orties, plantes que les moutons ne mangent pas ou que des races de chèvres très sélectionnées n'arriveraient pas à manger.

Nous élevons également des vaches Armoricaïnes. Là aussi nous avons hésité avec d'autres races Bretonnes mais personnellement j'ai découvert très jeune les différentes races de vaches à l'Ecomusée du Pays de Rennes, habitant à quelques kilomètres de là. Nous n'avons pas choisi la Nantaise pour des raisons logistique de transport, leurs grandes cornes n'étant pas adaptées aux nombreux transports en bétailières tout comme la Highland Cattle. Cela paraît étrange aux gens qui se disent "*c'est bizarre, les cornes doivent rentrer quand même*" mais c'est vraiment plus compliqué pour aligner correctement les animaux cornus: on le voit également avec les boucs des Fossés qui ont des cornes très développées. La Bretonne Pie-Noir quant à elle nous paraissait de trop petit gabarit, donc avec une valorisation de la viande moins intéressante, et il y avait un manque de disponibilités d'animaux à vendre. Dans notre problématique de mener des troupeaux et d'avoir des animaux calmes, je ne sais pas si je suis bien tombé ou si toute la race est comme ça mais c'est en Armoricaine que j'ai trouvé mon bonheur, et elle nous convient également très bien pour la valorisation de la viande. Evidemment nous n'avons le choix qu'entre de très bonnes races donc la

1) Eleveur de moutons Avranchins et de vaches Armoricaïnes,
Ferme de Milgoule,
26 rue Beauvallon,
35410 Nouvoitou
lafermedemilgoule@gmail.com

décision finale reste très personnelle!

Enfin, nos chevaux de trait Bretons permettent de passer derrière les autres espèces, pour remettre les

prairies au propre: les chevaux de trait valorisent en effet très bien les joncs ou d'autres plantes présentes dans les refus des autres espèces d'animaux.

Type de site gérés

Pour Voies Navigables de Bretagne, nous entretenons avec les moutons des îles fluviales pour les parties ouvertes à la navigation et pour les parties sauvages de la rivière.

Nous avons aussi en entretien des espaces naturels assez grands, par exemple une trentaine d'hectares sur la commune de Vertes sur Seiche, qui sont la plupart du temps liés à la problématique de la gestion de l'eau: par exemple pour entretenir les fossés ou les bassins tampons où les engins s'enlisent, alors que les animaux y sont très bien adaptés, ou encore sur les zones de transition des bassins tampons vers les voies navigables. Par contre il

faut gérer la problématique de l'animal en centre-ville.

On gère également des sites classés, notamment des sites CEVESO ou un peu moins classés que CEVESO, qui nécessite la prise en charge par des animaux pour éviter le débroussaillage avec des moteurs thermiques qui peuvent engendrer des étincelles.

Les derniers sites en date pour lesquels nous avons conventionné sont des sites militaires, dans des zones à risques où là non plus il ne faut pas avoir d'étincelles ni d'engins mécaniques, ou pas de personnel humain pour des raisons de sécurité.

Valorisation

Notre principale valorisation est la viande, notre objectif est bien de produire des agneaux, que nous vendons la plupart du temps en direct ou dans la restauration collective des communes où nous travaillons.

Pour la viande de bœufs, nous fonctionnons par colis: pour un bœuf Armoricaïn de 2,5 ans nous avons environ 20 colis de 10 kg, ce qui représente à peu près 3000 € de chiffre d'affaire. On parlait tout à l'heure de la disponibilité des génisses: je ne connais pas les chiffres exacts en race Armoricaïne mais il faut se mettre à la place des éleveurs, sachant que sur un bœuf ou une génisse de 2,5 ans on peut avoir 3000 € de vente de viande dont 1000 € compensent les frais d'élevage, cela représente un bénéfice pour l'éleveur de 2000 €. Tandis que si on vend la génisse à hauteur de 1000 € (prix couramment pratiqués) pour être élevée par un autre éleveur, la question de la marge devient problématique... au-delà de cette vision financière, c'est un fait que la plupart des éleveurs gardent toutes leurs génisses pour leur propre renouvellement ou

pour agrandir leur troupeau. Et concernant la vente de reproducteurs, on peut se demander "à qui?", "quelle qualité", "comment gérer l'approvisionnement", "comment gérer la génétique?". En mouton Avranchin par exemple nous sommes très peu d'éleveurs, les animaux ne sont plus aussi autonomes qu'avant pour élever leurs agneaux, sont plus sensibles au parasitisme dans certaines familles donc toutes ces problématiques se posent. En chèvre des Fossés nous avons un fort besoin en chèvres et en boucs pour l'entretien derrière les moutons, et là aussi la disponibilité est un problème, les chèvres étant mises en priorité dans les élevages en production laitière.

Il y a aussi un intérêt "marketing" aux races locales en écopâturage: certains pourraient penser qu'on ne le fait que pour ça mais pas du tout, c'est aussi un engagement dans une métropole comme Rennes ou les communes environnantes de travailler avec les races adaptées à nos territoires et emblématiques de notre région.

Les contraintes de l'écopâturage dans une métropole

Mais pour ne rien vous cacher on a deux problématiques dans notre secteur:

- le **vol d'animaux** qui représente en mouton au moins 20% des effectifs. Il n'y a pas de vols de bovins ou de chevaux à cause de leur gabarit, et en chèvres non plus, peut-être car elles sont mises dans des sites épargnés. Pour les moutons, c'est vraiment un gros problème, notamment la première année où on s'est installés et où on a perdu 40% des moutons: en effet les communes communiquent sur l'écopâturage en faisant paraître des articles dans les journaux, et les voleurs ont juste à lire le journal pour savoir à quel endroit sont les moutons.

- les **attaques de chiens**: en zone urbaine

beaucoup de personnes lâchent leurs chiens le soir, et c'est très facile pour ceux-ci de sauter les clôtures. Depuis 2013 on a en moyenne 10 000 € de dégâts par an issus des attaques de chiens qu'on ne peut pas retrouver ensuite.

Dans les photos qui ont défilé on a vu tout à l'heure un site avec des butes, qui représente 15 hectares dans Rennes Métropole. Ce site est sécurisé: il est clôturé, il y a des caméras à l'entrée mais il n'y a pas de vigile. Mais cela n'empêche pas les attaques de chiens: on a perdu sur ce site l'année dernière une cinquantaine d'agneaux par attaques de chiens.

D'où l'idée de notre réponse au Ministère des Armées, qui nous propose des sites sécurisés, grillagés et

gardés. On s'oriente donc vers des naissances en bergerie, puis mise en place des agneaux dans ces sites sécurisés, à la fois contre les chiens et contre les vols.

On a également une autre contrainte, qui a des répercussions morales et qui peut être parfois amusante mais aussi parfois énervante, c'est *l'attitude des urbains*. Quand on a installé la ferme en 2013, des habitants nous ont appelés 15 jours après qu'on ait mis des moutons sur une parcelle pour nous sermonner et nous reprocher que tous les moutons étaient malades, car "*ils étaient tous couchés, et on avait l'impression qu'ils mâchaient du chewing-gum*". Concrètement c'est le genre de réflexions qu'on peut avoir presque au quotidien. Un autre jour, je revenais de Normandie avec Jean-Paul Cillard de l'Ecomusée et on avait notre premier veau à naître, le téléphone n'a pas arrêté de sonner dans le camion: quand on est arrivés le veau était en train de naître et les gens avaient appelé les pompiers, les gendarmes etc. Pour eux quand il y a un veau qui naît ça paraît extraordinaire. De notre côté c'est aussi pour ça qu'on a choisi les races anciennes: on ne va jamais assister nos vaches armoricaines pour les vêlages et jusqu'ici il n'y a jamais eu de problème.

On a aussi eu plusieurs fois des gens qui n'avaient plus de terrain et nous ont demandé de mettre leurs 3-4 moutons avec les nôtres: au début on a essayé pour les dépanner, mais le jour où leurs animaux sautent les clôtures il n'y a jamais personne chez eux pour intervenir le samedi ou le dimanche. Donc finalement les limites que je mettrais à ce système sont de l'ordre de l'humain: tout le monde est prêt à mettre en avant plein de choses, en projets collectifs on a testé plein de choses et certains marchent mais jusqu'ici il n'y a qu'avec les chevaux de la Garde Républicaine qu'il n'y a jamais eu de problème, et ce sont eux qui s'occupent de leurs bêtes. Je vous passe les détails des gens qui viennent directement découper des animaux dans les parcelles - le plus souvent des moutons qui ont été volés ailleurs - car ils savent qu'on a accès à l'équarrissage. C'est malheureux car l'écopâturage recoupe beaucoup de notions très

intéressantes, mais il y a quand même des mauvaises choses qui arrivent.

Et on en revient d'une part à la problématique de l'animal en ville et de l'urbain qui sait beaucoup mieux que l'éleveur, et d'autre part à la *nouvelle émergence du végétarisme et du véganisme*. C'est un aspect supplémentaire à gérer dans les prochaines années: certains signataires des conventions nous disent parfois "*on ne va quand même pas manger tous ces petits moutons?*". Personnellement je ne suis pas contre le fait de garder tous les moutons, mais dans ce cas il faut mettre en face un budget pour payer l'éleveur à hauteur de la production et on anticipe sur le devenir des animaux quand ils n'ont plus de dents ou qu'ils n'arrivent plus à marcher. D'un autre côté, quand on explique qu'une brebis est très maigre au milieu du troupeau car elle est très âgée et qu'on la laisse finir sa vie gentiment, les gens des villes sont alarmés car ils vont la voir mourir sous leurs yeux: en bref il ne faut surtout pas qu'on voit mourir un animal mais il ne faut surtout pas non plus qu'on l'envoie à l'abattoir... Si on veut qu'il y ait de l'économie dans l'écopâturage, et en mettant de côté la région parisienne où certaines sociétés ont l'air d'être prêtes à payer très cher ce service, cela ne pourra marcher que sur de la valorisation agricole et sur de la vente de viande. Si demain le mouton peut être rentable uniquement avec sa laine, comme pour la chèvre Angora, bien sûr je ne ferai plus de viande. De la même façon en race Armoricaïne, si je pouvais ne faire que des bœufs ce serait très intéressant, mais cela représente 4 ans d'élevage, des contraintes de transport etc.

Il arrive aussi qu'on ait des *clôtures coupées*, par exemple dans la ville de Rennes on a eu le cas de deux vaches qui beuglaient - de notre côté on est habitués à la ferme à entendre des vaches meugler même la nuit, mais en ville les gens ont coupé les clôtures pour la faire sortir. De la même façon la jument de trait a abimé toutes les pelouses des immeubles et vagabondait autour des immeubles, parce que des personnes avaient coupé les fils des clôtures!

Echanges avec la salle

C. Morinière: "Pourrais-tu détailler la nature du contrat signé avec les collectivités: qui s'occupe des clôtures, de l'entretien des animaux etc.?"

Effectivement on travaille par le biais de conventions qui ont été établies par les directeurs des services des communes, qui ont une formation de juristes pour la plupart et qui ont bien cadré "qui est responsable de quoi et comment". Pour les clôtures, elles sont payées par les communes: on les installe, on est payés pour le travail d'installation, mais on n'est pas rémunérés pour le travail d'écopâturage. Ce n'est pas le cas sur la plupart des écopâturages: je fais bien la différence par rapport à certains qui parlent d'"écopastoralisme" où on est sur des espaces naturels, ici je parle vraiment de zones urbaines où il y a un besoin d'entretien. L'inconvénient de ne pas se faire payer c'est qu'on ne gagne pas notre vie correctement, mais l'avantage c'est qu'on n'est pas mis en concurrence, c'est-à-dire qu'à partir du moment où on a une commune qui choisit ce mode de conventionnement, elle s'engage à nous suivre dans la gestion des races anciennes. Aujourd'hui on a beaucoup de concurrents qui s'installent avec des animaux plus disponibles, donc parfois des races pas du tout locales ou pas du tout en voie de disparition. Quand une commune s'engage à travailler 10 ans avec nous, elle dit aussi "nous voulons participer à l'effort de préservation des races". Derrière ils nous suivent, ils savent ce qu'on fait, quand ils ont besoin ils nous demandent des rapports, par exemple où sont parties nos génisses, combien on a eu de naissances, combien d'animaux on a fait reproduire etc. Pour en revenir à ce système de conventionnement particulier, qui se développe de plus en plus, la responsabilité revient complètement à l'éleveur, ils nous délèguent entièrement le service d'entretien. La commune participe uniquement par le financement des clôtures et par le suivi des parcelles avec nous, de la même façon qu'avant quand il y avait un fauchage par les services

techniques. Il faut quand même bien se rendre compte que quand on arrive dans une commune et qu'on met des animaux, les habitants s'approprient les animaux. On voit bien que quand on enlève les animaux les gens viennent nous voir pour demander pourquoi ils ont disparu, quand est-ce qu'ils reviennent... il y a un lien social qui se met en place avec la proximité des gens et des animaux.

Sur la métropole on n'est pas les seuls, il y a des communes qui ont leur propres animaux gérés par leurs propres services techniques: il y a beaucoup de communes de Rennes Métropole qui montent un projet à petite échelle, je crois que c'est Cesson-Sévigné qui en a le plus avec une vingtaine d'animaux. Alors que la Ferme de Milgoulle représente 400 brebis réparties sur la métropole, une cinquantaine de chèvres et boucs des Fossés, une vingtaine de bovins et 2 chevaux de trait. Donc à cette échelle ça peut paraître compliqué à gérer pour une commune, d'autant plus que certaines ne peuvent pas accueillir des animaux plus de 3-4 mois de l'année car elles n'ont pas assez de surface. L'idée du conventionnement repose donc sur le regroupement du troupeau pour la gestion de plusieurs communes. On a l'avantage de renforcer des communes qui ont trop d'espace, et d'aller entretenir des communes qui n'ont pas assez d'espace pour acquérir elles-mêmes des animaux et partir en écopâturage.

Intervenant non reconnu" Est-ce que les fourrages sont l'essentiel de leur alimentation ou bien il y a un complément prévu avec des concentrés?"

On ne donne aucun complément, nos animaux sont élevés exclusivement à l'herbe. On fait de l'enrubannage sur certains sites, soit à la demande des communes soit sur des sites particuliers: par exemple on a certains lieux de réaménagement de lotissements, la terre a été remuée, la prairie a été ressemée sauf que dans les plans "zéro phytos" il n'y a plus de traitements donc un certain nombre d'herbes indésirables comme les chardons et que les animaux ne mangent pas. Une fauche d'enrubannage permet donc de compléter l'action du troupeau et d'apporter du fourrage pour l'hiver.

E. Rousseau "Plus qu'une question j'aurais des suggestions. Comme bons débroussaillers, en plus des chèvres on peut aussi utiliser des ânes: l'âne du Cotentin ou l'âne Normand dans votre secteur pourraient être adaptés à ce travail, et de plus les ânes mis avec les moutons pourraient être une bonne protection contre les agressions canines"

Effectivement, et c'est aussi la raison pour laquelle on a les chevaux de trait: si un chien rentre, les chevaux arrivent en général très facilement à le faire partir. Il y a deux ans on a aussi acheté un chien Montagne des Pyrénées, qui est un peu difficile à mettre dans certaines parcelles très urbaines mais est très efficaces dans les parcelles plus isolées où il y a des attaques de chiens. Il y a donc plusieurs solutions possibles mais nous sommes limités par deux choses:

- la rentabilité d'une structure comme la nôtre se fait sur la vente et la valorisation de nos produits, et à moins que vous ne soyez tous prêts à acheter du saucisson d'ânes ce n'est pas du tout dans l'optique de la plupart des gens. On a déjà ce problème avec les chevaux et les chèvres des Fossés pour lesquels il n'y a pas d'autre valorisation que celle de la vente de reproducteurs.

- au moins la moitié de nos terrains est inaccessible pour les gros animaux (vaches, chevaux et même ânes) et on a beaucoup de conventions sur lesquelles on a interdiction d'amener d'autres animaux que des ovins ou des caprins. Dans ces zones, à part mettre le chien ou dormir avec le fusil en permanence, il n'y a pas d'autre solution.

E. Rousseau "En fait c'est tout un parcours à construire, les ânes peuvent avoir d'autres utilités comme d'être utilisés pour des balades à dos d'âne le week-end. Cela suppose une structure adaptée, de les mettre à disposition le samedi et le dimanche avec quelqu'un qui les mène... ça peut être aussi des ânes maraîchers dans des jardins familiaux, là encore cela suppose un accompagnement et un encadrement mais on peut imaginer autour de la cité beaucoup d'interfaces de ce genre, avec des ânes qui reviennent à l'écopâturage au quotidien et qui ont une rentabilité intrinsèque dans une activité complémentaire. Mais ce sont juste des propositions..."

Il y aurait effectivement beaucoup à faire. On a eu par exemple une demande de notre côté pour des ânes dans un milieu hospitalier pour avoir un lien entre ces animaux et les malades. On a d'ailleurs testé plusieurs fois cette espèce car dans les communes des gens nous sollicitent régulièrement pour mettre leurs ânes avec nos moutons, et nous avons essayé mais j'ai vu plusieurs fois des ânes s'amuser à attraper les moutons par la laine puis à les jeter par-dessus les clôtures, ce n'est pas toujours simple à gérer.

P. Riga: "Sur le plan technique, au niveau de l'impact des animaux sur les parcelles, y a-t-il eu des recherches ou des bilans sur les modifications observables, ce qui serait un argument en plus vis-à-vis des collectivités locales sur l'intérêt de mettre des animaux plutôt que du mécanique?"

Je vais être très méchant avec les collectivités, mais je pense qu'elles s'en moquent: si on était plus chers que le broyage, elles n'auraient pas choisi l'écopâturage... même si au niveau publicitaire elles vont mettre largement en avant le côté écologique. Je n'ai aucune commune pour l'instant qui a fait l'effort de payer un inventaire faune/flore au démarrage, puis à 2-3 ans. Une seule étude a été faite, par le botaniste du département de l'Ille-et-Vilaine qui est venu sur certaines de nos parcelles sans savoir forcément par qui elles étaient gérées, et qui a conclu qu'il y avait des choses à faire. J'ai un autre exemple que je trouve un peu étrange: dans les tourbières la mode actuelle est de faire revenir les espèces très rares de ce milieu. Or ces espèces rares étaient à un endroit précis de la tourbière au moment de son exploitation, donc elles n'étaient jamais sur 400 ha de tourbière mais plutôt regroupées sur 20 ou 30 ha, dont l'emplacement évoluait

au fur et à mesure de l'exploitation de la tourbière. Aujourd'hui on paie des gens pour faire du fauchage manuel avec des faucilles pour essayer de faire revenir des espèces rares sur une surface de 400 ha de terrain spécifique. Je ne suis pas spécialiste pour dire si c'est cohérent ou non, mais je pense qu'il y a des choses à faire pour être plus économiques globalement.

Pour en revenir à votre question, j'observe malgré tout concrètement des changements au niveau des oiseaux, qui sont de bons indicateurs écologiques. Un exemple: sur une parcelle en gestion il y avait un problème sonore lié aux grenouilles, au point que la commune se demandait comment les éliminer. A partir du jour où on a mis les moutons les grenouilles ont arrêté de chanter sans qu'on sache pourquoi, mais elles ont continué à se reproduire et sont devenues de plus en plus nombreuses. Au départ il n'y avait pas d'oiseaux sur la parcelle, car elle était fauchée une fois par an ou tous les deux ans, avec des herbes de plus de mètres de haut où rentraient les chats. Avec la présence des moutons et des chevaux, les chats ne viennent plus et on voit maintenant réapparaître des espèces comme la Bécassine des Marais en plein centre-ville.

Maintenant, cela fait 3 ans que je travaille sans salaire, ce n'est pas encore rentable, il faut une grosse structure pour que cela marche, et suite aux vols et attaques auxquels je ne m'attendais pas la rentabilité tarde à venir. J'espère pouvoir vous dire dans 2 ou 3 ans que je gagne bien ma vie, mais aujourd'hui personne ne veut payer des inventaires faune/flore, ou alors seulement quelques stagiaires en Gestion des Milieu Naturels et de la Faune ou Gestion et Protection de la Nature en BTS. Attention, l'écopâturage n'est pas une recette miracle, ça ne va pas ramener toute la faune et toute la flore qu'on espère, mais que faut-il préférer: des animaux en ville qui tondent et font le travail, ou bien des tracteurs qui passent toutes les semaines? C'est juste un choix politique...

Intervenant non reconnu"Juste une réflexion sur ce que Mathieu a développé sur les goulots d'étranglement au niveau des chiens, des vols: outre le fait qu'à un moment les animaux en ville n'étaient plus à la mode, cela fait partie des éléments qui ont fait que les animaux ont quitté la ville, on se re-confronte donc à des problèmes que l'on connaissait il y a 30 ou 40 ans. Je pense par ailleurs qu'on peut se féliciter de cet exposé car, si on met de côté le revenu qui n'est pas encore là, on réussit à développer des activités d'écopâturage avec des animaux productifs. L'écopâturage est en effet un domaine qui est en train d'exploser, mais aussi d'échapper complètement au monde agricole car la facilité est d'aller vers des animaux non productifs: il est beaucoup plus simple de mener des brebis de réforme ou mâles castrés que des brebis gestantes et des agneaux. ON peut se demander parfois si cela sert les démarches des races à petits effectifs: on peut prendre l'exemple d'une société de la région Parisienne qui possède entre 3000 et 4000 moutons d'Ouessant qui ne produisent rien..."

Dans ces cas-là, en lien avec les races à faibles effectifs, j'ai toujours une question: d'abord ces moutons sont-ils bien des moutons d'Ouessant, car j'en ai vu certains de la taille de mes Avranchins alors que le Ouessant est connu pour sa très petite taille. Ces sociétés ne savent peut-être pas bien reconnaître un mouton d'Ouessant... peut-être même ne connaissent-ils pas les moutons du tout! J'espère que le mouton d'Ouessant s'en porte d'autant mieux avec ce type de sociétés, mais je pense qu'elles sont guidées par l'argent et non par l'utilisation des races locales dans leur territoire.

Intervenant non reconnu"On essaie de valoriser ces expériences dans des lycées agricoles, avec des animaux de production, mais il y a un équilibre à trouver entre la rémunération de la prestation et un complément apporté par la production de viande"

A mes yeux on en est qu'au tout début de l'écopâturage, il y a encore des centaines d'hectares potentiellement utilisables. On sait qu'aux Etats-Unis les aéroports sont entretenus par des moutons: or dans les aéroports de Paris il y aurait l'équivalent de 1500 hectares d'herbe à entretenir, qu'ils jettent! On entend dire qu'on ne peut pas continuer à manger de la viande car elle coûte trop cher à produire en eau, en maïs, en céréales qui pourraient nourrir des gens, mais c'est faux: on a de l'herbe sous nos yeux, largement suffisante pour nourrir des animaux et produire de la viande de qualité. Même chose pour les bandes d'accotement des autoroutes, qui représenteraient 550 000 hectares d'herbe: ne pourrait-on pas les entretenir autrement qu'avec de la méthanisation? Il y aurait beaucoup de solutions, la porte est ouverte pour les politiques qui s'intéresseraient à ce sujet...

B. Denis: "Je tiens à signaler que Mathieu Pirès a reçu il y a quelques années le prix de la Fondation du Patrimoine pour l'Agrobiodiversité, le jury avait été séduit par le projet, et les membres du jury et mécènes présents aujourd'hui constatent avec plaisir qu'ils ne se sont pas trompés."

C'est très gentil, et je les en remercie encore...

LA DIVERSITÉ DES ACTEURS ET DES ÉCHELLES D'ORGANISATION, MOTEUR OU FREIN À LA CONSERVATION ET AU DÉVELOPPEMENT?

Lucie MARKEY ⁽¹⁾

Résumé. - Cet article retrace une historique de la création des différents acteurs qui constituent aujourd'hui le paysage de la sauvegarde et du développement des races en devenir. La diversité des acteurs, de leurs compétences et de leurs attentes fait écho à la diversité des enjeux auxquels répond la conservation des races. Les échelles d'organisation et niveaux de structuration sont également décrits. La diversité des acteurs est vue ici comme une réponse à la multiplicité des actions à entreprendre pour sauvegarder une race et est un atout lorsque les complémentarités entre acteurs sont judicieusement exploitées.

De nombreuses publications présentent les causes ayant mené au déclin voire à la quasi-disparition d'un grand nombre de races de toutes espèces domestiques au cours du XXe siècle. Les motivations et mécanismes de leur relance ont également été l'objet d'études de cas (par ex., Lauvie, 2007) et de synthèses par espèces (par ex., Audiot et Rosset, 2004), ou par régions (par ex., Rosset, 2009), toutes citant la diversité des acteurs impliqués dans les actions ou les décisions liées aux programmes de

conservation des races locales. Nous retracerons ici un historique de la création des différentes entités qui constituent aujourd'hui le paysage de "la conservation", puis nous verrons comment la diversité des enjeux auxquels elle répond et des échelles auxquelles elle s'organise se traduit sur le terrain, tant sous la forme de bénéfices pour la communauté que de points de vigilance à surveiller de près pour éviter les écueils.

1. La diversité des acteurs de la conservation

1.1 Implication des premiers acteurs: l'urgence de contrer les scénarios catastrophes à long terme...

Quand les premières alertes concernant la disparition imminente de certaines races, ou de gènes au sein des races sélectionnées, furent émises par Darpoux dès 1962 puis Vissac en 1972, les premiers besoins furent exprimés ainsi: d'abord relayer le message le plus largement possible auprès des instances nationales pour obtenir leur soutien financier et initier les premières actions de sauvegarde (en premier lieu établir un état des lieux de la situation), mais aussi auprès de l'opinion publique pour obtenir son soutien moral. Ce fut l'une des missions que la **Société d'Ethnozootechnie** endossa dès sa création en 1971. Ensuite, il fallait enrayer au plus vite le mouvement déjà bien amorcé de disparition de races, et par là même de réservoirs de gènes potentiellement intéressants dans d'autres temps ou d'autres lieux. Ces préoccupations de maintien de la variabilité génétique, garante des marges de manœuvres laissées aux futures

générations d'éleveurs, recoupaient alors celles de la **FAO**, sous le terme de "ressources génétiques". Cette seconde priorité s'est traduite par le soutien par le **Ministère de l'Agriculture** des premiers programmes d'élevage encadrés par des techniciens des **Instituts Techniques nationaux** (ITEB pour les bovins, ITOVIC pour les ovins, IFIP pour les porcs) et fondés sur la participation des **derniers éleveurs encore en activité**. Les principes de base de ces programmes répondaient à l'objectif de limiter la réduction de la variabilité génétique tout en favorisant la remontée des effectifs au-dessus d'un seuil critique (Rochambeau 1997): il fallait donc travailler avec le maximum d'animaux, chaque animal représentant un réservoir de gènes à ne pas perdre, et favoriser autant que possible le brassage des gènes en raisonnant les accouplements et les échanges de reproducteurs.

1.2 ... traduite en besoins scientifiques et techniques...

Cette vision des races en tant que "ressources génétiques" paraît avoir prévalu pendant longtemps. On

peut observer que, dès le début des années 80, elle a participé à l'émergence de nouveaux besoins, et par conséquent à l'apparition de nouveaux acteurs dans le milieu de la conservation. Les premières expériences de programmes de sauvegarde (races bovines Bretonne Pie-Noire, Villard de Lans et Vosgienne, race ovine Solognote, race caprine Poitevine,...) ont suscité un besoin de formalisation des règles de gestion de la variabilité

1) Institut de l'Élevage - Gestion des ressources génétiques
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 Amiens cedex 3
Courriel: lucie.markey@idele.fr

génétique par la communauté scientifique. Cela devait permettre, d'une part, de proposer des protocoles de gestion à adapter au cas particulier de chaque race et, d'autre part, de disposer d'indicateurs de priorités à établir dans la sauvegarde et d'évaluation *a posteriori* de l'efficacité des programmes. L'INRA a joué un grand rôle dans l'élaboration de méthodes de gestion adaptées aux populations à petits effectifs: on retiendra particulièrement l'utilisation de plans d'accouplements rotatifs ou "en horloge" (Malafosse, 1976). Au niveau technique, pour les espèces où elles étaient utilisables, les techniques de conservation *ex situ* ont répondu, dès la fin des années 80, à un besoin immédiat de gestion de la reproduction. Grâce au prélèvement de la semence de mâles représentant le

maximum de souches existantes et à la mise à disposition de ces semences par les **Coopératives d'Insémination Artificielle**, tout éleveur ne détenant qu'un faible nombre de femelles pouvait les faire reproduire sans avoir les contraintes d'entretenir un mâle sur la ferme. L'insémination animale permet également un choix raisonné des accouplements femelle par femelle, ce qui favorise le brassage génétique. En 1999, la cryoconservation "de routine" sera complétée par une cryoconservation "de sécurité" via la création de la **Cryobanque Nationale**, groupement d'intérêt scientifique constitué de 12 partenaires ayant pour objectif d'assurer la conservation à très long terme de la diversité génétique de toutes les espèces d'élevage.

1.3 ... et aboutissant à l'institutionnalisation de la conservation

Le rapport sur la conservation du patrimoine génétique présenté par Vissac et Cassini au Ministère de l'Agriculture en 1980 soulignait qu'au-delà des aspects méthodologiques et techniques, les actions de préservation, d'étude et de gestion des ressources génétiques méritaient d'être animées et coordonnées au niveau national, aussi bien pour les ressources animales que végétales ou microbiennes. Ce rapport donnera naissance au **Bureau des Ressources Génétiques**, créé en 1983 (et fondu en 2008 au sein de la FRB), qui institutionnalisait la notion de

conservation en regroupant 6 Ministères d'Etat et 6 organismes scientifiques publics. Ainsi, le BRG a établi une charte nationale des ressources génétiques animales, végétales et microbiennes, et il a représenté la France auprès des instances européennes et internationales concernées par ces questions. Au travers d'appels d'offres bisannuels, il a contribué à piloter la recherche sur la biodiversité domestiquée et à en diffuser les résultats auprès des gestionnaires.

1.4 Et les éleveurs?

Ils sont déjà un peu loin de nous, les éleveurs du départ, ceux qui, dans les années 70, avaient gardé les races élevées par leurs parents et grands-parents, allant à l'encontre des préconisations des techniciens et des éleveurs ayant pris le chemin de la modernisation des races! L'expression de leurs besoins est assez mal relayée par la bibliographie. On peut cependant penser que la mise en place des programmes de sauvegarde ainsi que l'intérêt nouveau que leurs portaient les techniciens et les scientifiques ont répondu à leurs besoins de reconnaissance, et ont rendu légitimes leurs choix de garder des races obsolètes aux yeux de leurs pairs. Très vite, ces irréductibles **éleveurs "traditionnels"** qui avaient gardé des systèmes d'élevage à faibles niveaux d'intrants et mobilisant largement des ressources fourragères locales ont été rejoints par des **éleveurs "amateurs"**, plutôt attirés par l'esthétique des animaux élevés et pratiquant l'élevage dans le cadre de leurs loisirs avec des motivations affectives voire passionnées, et aussi

par les **éleveurs "néo-ruraux"**, recherchant une cohérence entre leurs activités familiales et professionnelles et leur conception de la vie et de la société (Audiot, 1995). Ces derniers ont le plus souvent montré une forte capacité à intégrer les caractéristiques de la race élevée dans leurs choix techniques, commerciaux ou organisationnels: l'éleveur adapte son système (d'élevage, de commercialisation) à sa race, qui est elle-même adaptée à la région où elle vit. Venant compléter cette diversité de profils d'éleveurs les écomusées, les Parcs Naturels régionaux, et le Muséum d'Histoire Naturelle ont très tôt perçu la nécessité d'assurer la sauvegarde patrimoniale des derniers représentants de certaines races. Au sein de leurs réserves naturelles ou de fermes traditionnelles, ces "élevages relais", exemptés de certaines contraintes économiques subies par les éleveurs, ont fait le choix de présenter au public les races dans leur "milieu naturel".

1.5 Première échelle de regroupement: les associations d'éleveurs

Quelles que soient les motivations de ces différents éleveurs, un ou plusieurs d'entre eux ont été à l'origine de la création d'une **association d'éleveurs** pour quasiment chaque race de chaque espèce. Les demandes de reconnaissance ont été à leur apogée dans les années 80 et 90. Dans certains cas, la création d'une association était une condition nécessaire pour obtenir la reconnaissance administrative d'une race et, par là-même, pouvoir prétendre aux aides financières locales (subventions départementales ou régionales pour les programmes de

sauvegarde) ou nationales (MAE "Protection des Races menacées" conditionnée à la reconnaissance officielle d'une race par le Ministère chargé de l'Agriculture. Dans d'autres cas, la création d'une association a été portée à bout de bras quasiment par un seul **"éleveur leader"** pendant plusieurs années: le dynamisme de ce type d'éleveurs est parfois tel que le programme racial de sauvegarde a pu être confondu avec la finalité de son propre élevage. Une dynamique de groupe peut malgré tout émerger si plusieurs autres éleveurs se reconnaissent

dans la vision individuelle de la race portée par le leader. A contrario, des tensions ou des conflits peuvent également apparaître si plusieurs éleveurs leaders ne partagent pas les mêmes points de vue. Fort heureusement, ces cas extrêmes ne sont pas légion. La majorité des

associations rassemblent une proportion diverse de chaque type d'éleveurs, l'enjeu est donc de trouver une stratégie de conservation convenant sinon à tous, du moins à une majorité.

1.6 Les échelons nationaux et régionaux: Instituts Techniques et conservatoires régionaux

Une fois la race reconnue et les priorités des programmes arrêtées, vient le moment de faire financer les actions. Comme nous l'avons vu plus haut, les besoins en moyens humains et financiers ont, pour les premiers programmes, été pris en charge par l'Etat. Mais, très rapidement, le nombre de races nécessitant des soutiens poussera le Ministère de l'Agriculture à ne plus "saupoudrer" ses financements au cas par cas, et à attribuer préférentiellement ses crédits aux instituts techniques qui pouvaient apporter un soutien technique pour chaque espèce, voire même encadrer complètement les programmes de conservation comme cela a été le cas pour les races bovines et l'ITEB (devenu ensuite l'Institut de l'Élevage) et les races porcines et l'ITP, ou, plus récemment, sur des appels à projets nationaux dirigés vers le milieu scientifique.

Restait alors aux associations d'éleveurs la possibilité de se tourner vers les collectivités territoriales ou autres partenaires locaux sensibles à la problématique de la conservation des races. Or la plupart des partenaires régionaux ont privilégié l'approche patrimoniale et économique à l'approche génétique de la conservation, allant jusqu'à conditionner leur aides aux résultats visibles rapidement. Par exemple, la structuration en filière de production et l'obtention d'un signe officiel de qualité étaient susceptibles d'apporter aux collectivités territoriales une forme de "retour sur les subventions" sous forme de visibilité accrue et de dynamique économique locale. Les races les mieux structurées et les plus

soutenues techniquement ont trouvé là des conditions favorables pour conforter leurs actions, tandis que les races ayant besoin de tout, y compris d'un recensement initial de leurs animaux, se retrouvaient une fois de plus mises de côté.

Les premières structurations d'actions régionales sont issues de quelques Parcs Naturels Régionaux (Corse, Nord-Pas de Calais), très tôt préoccupés par la préservation d'espaces naturels par une utilisation du patrimoine culturel et biologique à l'échelle des territoires. En écho à cet intérêt, le Ministère de l'Environnement confiera à l'INRA le programme de recherche et d'action sur la conservation des races en voie de disparition utilisées dans les territoires traditionnels des Parcs Nationaux et Régionaux. Le premier conservatoire régional (Conservatoire Régional des Ressources Génétiques - CRRG) fut créé en 1984 à l'initiative des trois PNR du Nord Pas-de-Calais, dans le but de fédérer les actions des trois parcs sur les ressources animales et végétales locales. D'autres conservatoires régionaux suivront, largement soutenus par leurs régions respectives: le Conservatoire du Patrimoine Biologique de la Région Midi-Pyrénées (CPBR) en 1989 à l'initiative de l'INRA, le Conservatoire des Races d'Aquitaine en 1991, le Conservatoire des Races Animales des Pays de la Loire (CRAPAL) en 1998, le Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Ouest Atlantique (CREGENE) en 1999, l'Union pour les Ressources Génétiques du Berry (URGB) en 2001 (aujourd'hui BioDom Centre).

1.7 Des acteurs en constante mutation

Depuis la fin des années 90, le paysage de la conservation des races n'a que peu évolué: quelques nouvelles races ont été reconnues, le réseau des Conservatoires Régionaux s'est étoffé avec la Fédération des Races de Bretagne en 2011, Divagri (Rhône-Alpes) en 2013 et avec la création imminente d'un Conservatoire en Normandie.

Au sein des instituts techniques, acteurs historiquement chargés du suivi technique et génétique des programmes, on observe dès cette époque une prise en

compte plus marquée des attentes des éleveurs vis-à-vis de la valorisation économique de leurs races ainsi que des impacts des projets de valorisation sur la gestion des races. Un témoignage récent en est le projet VARAPE (Valorisation des Races à Petits Effectifs) qui, entre 2012 et 2014, a su rassembler, autour de la réflexion sur la valorisation collective, des partenaires allant des associations de races de toutes espèces aux conservatoires régionaux, Instituts Techniques (Institut de l'Élevage, IFIP, ITAVI), INRA ou encore lycées agricoles.

2. La diversité des acteurs: une grille de lecture croisant point de vue sur la race et niveau d'organisation

2.1 Points de vue et système racial

La diversité des acteurs est issue de la diversité des priorités et des compétences à mobiliser pour

sauvegarder et développer une race. En 1995, Annick Audiou interprétait déjà la diversité des actions de

conservation et la spécificité de chacune d'elle au travers des points de vue attachés à la notion de race.

- **Le point de vue "biologique"**, considère la race comme une ressource génétique, une association de gènes originaux: les priorités sont ici de **conserver la diversité génétique** soit en favorisant la reproduction du plus grand nombre d'animaux et le mélange de gènes par des accouplements raisonnés (conservation *in situ*), soit en conservant le matériel génétique - semence, embryons ou cellules - de manière statique (conservation *ex situ*).

- **Le point de vue "administratif"** appréhende la race comme un support d'action pour une originalité présumée. La **reconnaissance officielle par l'Etat** sur la base d'un standard bien défini et d'un certain nombre de critères distinctifs est un préalable. Mais la réalité d'une race représentée par des animaux plus ou moins proches phénotypiquement n'est pas suffisante: il faut aussi que les éleveurs de ces animaux soient les porteurs actifs d'une démarche de reconnaissance, et démontrent la capacité de leur collectif à gérer et développer la race sur le long terme.

- **Le point de vue "économique"** voit dans la race un support financier adapté aux objectifs de production, d'élevages et d'échanges. C'est lui qui a creusé l'écart entre les races spécialisées et les autres, quand les premières ont bénéficié de moyens importants pour répondre rapidement à de nouvelles conditions d'élevage, moins dépendantes des aléas pédoclimatiques et privilégiant la rapidité de croissance et les volumes de production et que les secondes ont été jugées non adaptées à la demande du marché. Par chance, les temps changent et aujourd'hui l'élevage ne doit plus seulement répondre à des exigences de production, mais aussi aux attentes des consommateurs de produits locaux, de qualité et respectueux de l'environnement: les races moins spécialisées peuvent à nouveau trouver une place dans l'économie agricole, notamment grâce au **développement des circuits courts et de micro-filières adaptées**.

- **Du point de vue "pratique"**, la race apparaît comme un élément d'un système de pratiques, un outil de

travail: il s'agit de conserver l'animal dans son milieu, afin de conserver les aptitudes liées à un type de production. A l'inverse du point de vue "économique", dans lequel une race doit s'adapter à des exigences extérieures, le point de vue "pratique" conduit les éleveurs à se placer dans une recherche d'économie et d'autonomie de moyens, puisque les contraintes du milieu ne sont pas modifiables par la technique. Cette vision répond à une **demande environnementale croissante**, notamment dans certaines régions où la qualité écologique des milieux est dépendante de l'entretien naturel effectué par les animaux d'élevage de toutes espèces. Dans ces zones, les attentes écologiques se réfèrent souvent à des modes d'élevage extensifs, avec des chargements d'animaux faibles. A priori, les races localement adaptées ont donc toute leur place dans ce type d'élevage, où leurs atouts peuvent s'exprimer: rusticité, valorisation de fourrages grossiers, capacité à perdre ou reprendre de l'état, facilité de vêlage, etc.

- **Le point de vue "culturel"**, relie la race à des objets, outils, savoir-faire, technologies: la race relève de l'histoire culturelle, de la valeur patrimoniale d'un territoire. Sa conservation se fait dans une approche ethnologique et questionne les habitants d'une région sur leur identité et sur leurs liens avec le terroir.

Sur ces bases, Annick Audirot proposait une conception intégrée de la race en représentant, dans un "système racial", le poids pris par chacun de ces points de vue afin d'illustrer l'état d'équilibre ou de dégradation d'une race: plus les dimensions économique et pratique étaient faibles, plus la race était menacée.

A ces points de vue multiples sur la race s'ajoute la dimension multifonctionnelle des projets des éleveurs de ces races, comme le souligne Steyaert (2000): "ce n'est pas la ressource animale en elle-même qui est multifonctionnelle mais bien les projets des éleveurs, rendus possibles par les caractéristiques de cette ressource et les moyens mis en œuvre pour les valoriser et les modifier"

2.2 Echelles d'action et niveaux de structuration

De cette diversité de points de vue et besoins des différents acteurs résultent des stratégies diversifiées qui se jouent à différentes échelles de temps:

- le **niveau individuel**, qui place l'éleveur dans une stratégie à court terme (à l'échelle d'une année de production ou d'une carrière d'éleveur), pour répondre à ses propres contraintes économiques,

- le **niveau associatif**, à l'échelle du groupe d'éleveurs, qui cherchera à replacer la race dans une légitimité économique et territoriale, plutôt à moyen terme,

- le **niveau collectif**, à l'échelle de l'ensemble des partenaires, qui pourrait être aussi appelé "d'intérêt collectif" car il a vocation à prendre en compte la totalité des éleveurs - puisque chaque animal a son importance en tant que réservoir de gènes, donc aucun ne peut être mis de côté. On peut également parler de "bien commun", c'est-à-dire de ressources communes (inaliénables) associées à des objectifs de production, qui ne se limiteraient pas aux animaux mais s'étendrait aussi à leur territoire, au tissu social des éleveurs, aux systèmes d'élevages (J. Labatut, 2009).

2.3 La multiplicité des actions à entreprendre...

En croisant les points de vue et les échelles d'intervention, on perçoit la diversité des actions envisageables pour sauvegarder et développer une race... Le scénario idéal de sauvegarde idéale consisterait alors à mener toutes ces actions de manière équilibrée et

concertée pour aboutir à une population connue et reconnue, saine génétiquement, avec des débouchés économiques, fussent-ils individuels, et répondant aux nouvelles attentes environnementales et sociétales.

| | Niveau individuel | Niveau associatif | Niveau collectif |
|--|--|--|---|
| Point de vue "ressource" / biologique | Reproduction en race pure Echanges de reproducteurs Maintien de souches ou de races oubliées | Transfert d'informations sur les reproducteurs disponibles | Plans d'accouplements Indicateurs de variabilité génétique Programmes de cryoconservation (de routine ou de sécurité) |
| Point de vue "reconnaissance" / administratif | Enregistrement des naissances et des parents Observations sur les animaux | Maintien du lien entre éleveurs, de la dynamique de groupe Validation d'un standard Recherches de financements | Tenue d'inventaires Suivi des dossiers de reconnaissance Indicateurs d'évolution Recherches de financements |
| Point de vue "revenu" / économique | Sélection individuelle des animaux en fonction de leur débouché Vente directe de produits | Développement de micro-filières Diffusion des connaissances entre éleveurs (technico-économiques) | Analyse des impacts de la valorisation sur la population entière |
| Point de vue "environnement" / pratique | Entretien du territoire par l'élevage Développement de l'élevage extensif, écopaturage | Promotion des pratiques des éleveurs auprès des collectivités | Analyses globales, mise en avant des atouts des races locales |
| Point de vue "patrimoine" / culturel | Présentation d'animaux à diverses manifestations | Organisation d'événements Communication sur la race | Communication sur la race, sur plusieurs races d'une même espèce ou sur les concepts de conservation |

Tableau 1: actions répondant aux besoins des divers points de vue, en fonction des niveaux de structuration

Toutes les actions présentées dans ce tableau sont en interaction, et peuvent être menées avec des priorités en fonction des espèces, des races, du contexte d'urgence etc. De plus, les moyens à mobiliser pour mener à bien les

actions sont également divers: ils peuvent être par exemple d'ordre humain, technique, financier, scientifique ou encore organisationnel.

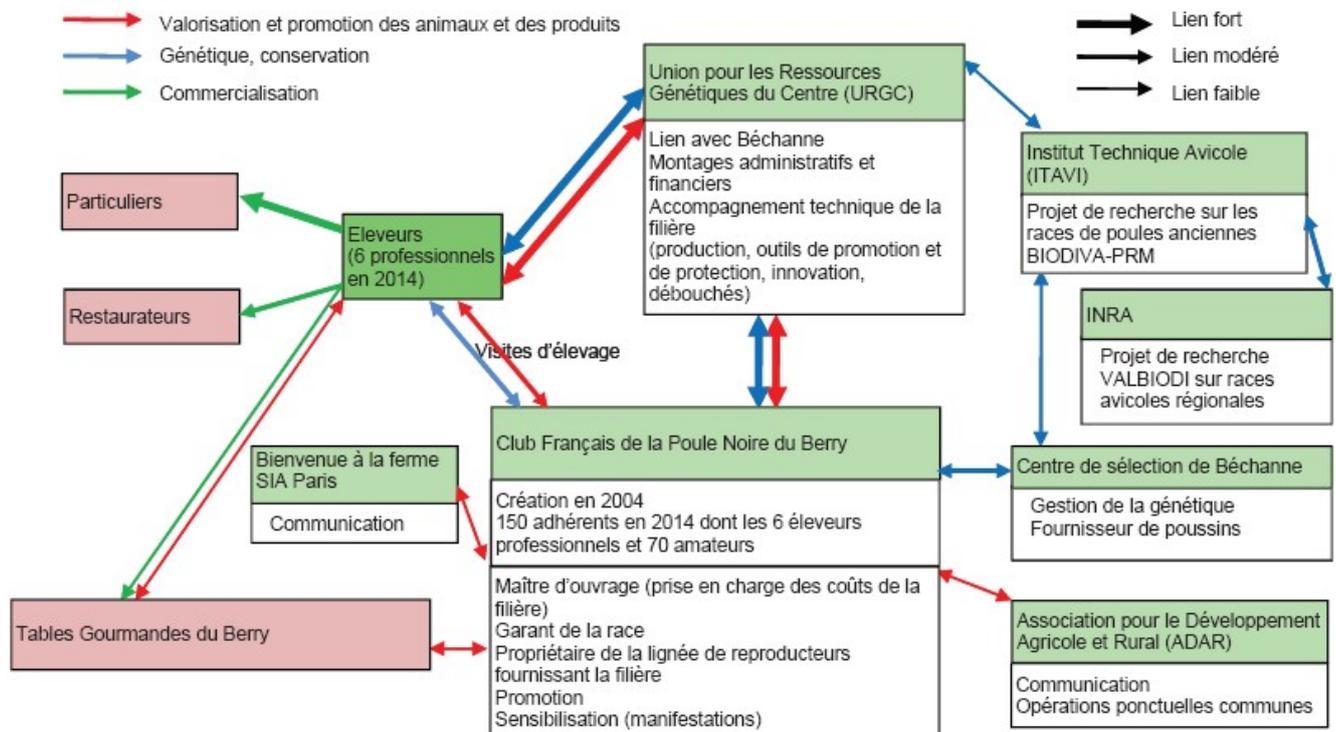


Tableau 2: exemple d'organisation basée sur la complémentarité: la Poule Noire du Berry (source: VARAPE 2014)

2.4 ... incite les acteurs à faire jouer leurs complémentarités positives...

Du côté des acteurs existants, les priorités et les domaines de compétence de chacun entraînent une implication ou une légitimité à intervenir plus ou moins grande pour chaque action. Aucun acteur ne pouvant être

parfaitement multitâches, il est alors nécessaire de faire jouer la complémentarité entre acteurs pour mener à bien un programme de sauvegarde complet et équilibré.

L'échelon régional occupe une place particulièrement importante dans la plupart des programmes. Les collectivités locales comptent en effet sur la médiation apportée par les conservatoires régionaux, chargés d'expertiser les actions à mener et de regrouper toutes les demandes pouvant émaner de diverses associations de sauvegarde d'un même territoire. Du point

de vue des associations d'éleveurs, le conservatoire permet de soulager les éleveurs bénévoles en prenant le relai pour le "démarchage" des financeurs. L'existence des conservatoires permet également d'apporter une animation technique là où elle n'existe pas encore, ce qui rééquilibre les écarts entre races ou espèces déjà suivies de près par des instituts techniques ou par des associations dotées d'animateurs, et celles où tout restait à faire.

2.5 ... tout en gérant les divergences d'objectifs...

L'étude de différents dispositifs de sauvegarde a montré qu'une action pertinente est liée à celle de trouver (ou de construire) des équilibres entre extrêmes dans les zones de tension (Lauvie, 2007). Ces zones de tension peuvent apparaître quand les points de vue prioritaires de deux acteurs sont complémentaires mais non convergents: c'est le plus souvent le cas entre le point de vue biologique et le point de vue économique. Le premier, plutôt défendu par les acteurs du niveau collectif (Instituts techniques, conservatoires régionaux) nécessite de garder tous les

animaux d'une population tandis que le second, plus facilement mis en avant par les associations d'éleveurs, aboutit régulièrement à une recherche d'homogénéisation des produits, donc à une sélection sur les performances. Lorsque les tensions apparaissent entre éleveurs qui ont le même point de vue prioritaire mais des divergences sur les actions à mener, elles peuvent se traduire par le retrait complet de certains éleveurs des niveaux associatif et collectif, ou par la démultiplication des acteurs associatifs.

2.6 ... et surtout en communiquant sur l'existant.

Chaque acteur ayant une palette variée de compétences et de domaines d'actions, il peut arriver que certaines actions concrètes soient redondantes. Les doublons d'actions entre plusieurs acteurs peuvent être inconscients, lorsqu'ils proviennent d'un manque de communication de chacun sur les actions entreprises, ceci le plus souvent par manque de temps ou de moyens à consacrer à la communication. Plus problématiques, les doublons peuvent également être conscients, lorsque des acteurs ne se font pas mutuellement confiance sur les capacités de chacun à répondre aux différents enjeux de la conservation et recréent par leurs propres moyens des actions ou des outils existants. Ces actions redondantes

apparaissent le plus souvent sur des races dont le développement est déjà bien avancé et qui sont entourées d'acteurs divers et variés: les grands perdants de ces situations sont donc à nouveau les races non reconnues ou peu structurées, et leurs éleveurs. Par chance les nouveaux moyens de communication rendent plus facile la diffusion des résultats obtenus ou tout simplement des actions en cours. Le partage de connaissances et la reconnaissance des compétences de chacun s'en voient améliorés. Pour aller encore plus loin dans l'optimisation de ces outils, il reste à développer la notion de "veille partagée" entre tous les acteurs.

3. Un réseau national de la conservation: une utopie?

Le foisonnement d'acteurs existant aujourd'hui dans le domaine de la conservation des races animales a pris corps dans la diversité des espèces, des territoires, des domaines de compétence et des défis relevés, et en l'absence d'un cadrage organisationnel spécifique aux actions de conservation des races au sein du cadre d'organisation de la sélection des races au niveau national. L'Etat ou le Ministère de l'Agriculture, ont en effet essentiellement pu soutenir des programmes d'abord au cas par cas, puis via une délégation (i) aux instituts techniques nationaux, qui organisait donc la coordination à l'échelle des espèces, d'une part et (ii) aux collectivités territoriales d'autre part.

Un manque de ligne conductrice était relevé en

1974 lors de la 1^{ère} journée d'étude sur les races en péril de la Société d'Ethnozootechnie mais ne semblait pas insurmontable. Quant à l'insuffisance de moyens matériels, elle pouvait alors être compensée par l'implication intellectuelle et le relai politique de divers membres de la Société d'Ethnozootechnie (Laurans, 1974). Plus tard, aux journées "races domestiques en péril" de 1992, le BRG militera lui aussi, au côté d'autres acteurs comme la Société d'Ethnozootechnie, l'INRA, ou l'INAPG (aujourd'hui AgroParistech) pour la création d'une structure nationale pour coordonner les efforts, favoriser le partage des tâches, favoriser le transfert des compétences et améliorer l'efficacité des actions dans le respect des choix de chacun. Les acteurs de la conservation n'étaient

pas encore aussi nombreux qu'aujourd'hui, pourtant on pouvait déjà pressentir que la gestion de la diversité des acteurs supposait un gros effort de coordination et de travail en réseau (Chauvet et Béjic, 1992).

Globalement, les initiatives de certains acteurs de se regrouper en réseau se soldent par des groupes difficiles à faire vivre et à rendre visibles de tous, par manque de temps, de moyens et de coordination: citons le réseau FERME créé en 1990 visant à sensibiliser le public y compris sur les races oubliées ou en cours de reconnaissance, ou encore le réseau national des Conservatoires Régionaux visant à coordonner des actions très hétérogènes d'une région à l'autre, et plus récemment le réseau dédié à la thématique de la valorisation des races

locales (groupe VARAPE), souffrant du manque de disponibilités de ses membres mais bénéficiant de leur grande motivation.

Pourtant tous ces réseaux existent et continueront d'interagir, certains acteurs continueront leur évolution, d'autres apparaîtront au gré des besoins, pour répondre à des attentes sociétales de plus en plus porteuses pour les races domestiques locales. Le développement des actions de conservation en marge du cadre très structurant de la Loi sur l'Élevage, a été la source d'une grande liberté d'actions, et si cette absence de cadre a pu être regrettée, elle a poussé les acteurs en présence à trouver des solutions concrètes, les plus efficaces possibles et s'appuyant sur des partenariats locaux et complémentaires.

Remerciements

Mes chaleureux remerciements à Annick Audiot, Anne Lauvie, Pierre Quéméré et Etienne Verrier qui ont contribué à la réflexion et/ou à la relecture de cet article.

Références

- Audiot A. et Rosset O., 2004. Les races locales entre conservation et valorisation in *Elevage d'hier, élevage d'aujourd'hui: mélanges d'Ethnozootechnie offerts à Bernard Denis* p 161 à 189
- Audiot A., 1995. Races d'hier pour l'élevage de demain. INRA Editions, 229 p.
- Lauvie, A., 2007. Gérer les populations animales locales à petits effectifs; approche de la diversité des dispositifs mis en œuvre. Thèse de doctorat, AgroParisTech (école doctorale ABIÉS), INRA, 375 p.
- Labatut J., 2009. Gérer des biens communs: processus de conception et régimes de coopération dans la gestion des ressources génétiques animales. Sciences de l'Homme et Société. École Nationale Supérieure des Mines de Paris, 382 p.
- Planchenault D., Avon L., Danchin C., 2000. Le point en France: bilan et perspectives in *Races locales et biodiversité animale, enjeux et appétits*. Actes du colloque, festival animalier international de Rambouillet (FAIR)
- Steyaert P. 2000. Races locales et contrats territoriaux d'exploitation in *Races locales et biodiversité animale, enjeux et appétits*. Actes du colloque, festival animalier international de Rambouillet (FAIR)

LA PUISSANCE DU COLLECTIF, LE CAS DES RACES MULASSIÈRES DU POITOU.

Eric ROUSSEAU ⁽¹⁾

Résumé: Au XIXe siècle, l'industrie mulassière poitevine est considérée comme "*une des branches les plus importantes de la fortune agricole de la France*". Face à la concurrence, la nécessité d'organiser et de promouvoir cette production de façon plus rationnelle s'impose... De la création de son stud-book à l'obtention de son statut d'Organisme de sélection, le triptyque poitevin – Trait poitevin, Baudet du Poitou, Mule poitevine – n'a (presque) jamais cessé de s'adosser à son collectif. Au XXIe siècle, faute de pouvoir prétendre à une réelle dimension économique, c'est probablement ce qui explique sa survie.

"Qu'on ne lui ménage point les soins nécessaires pour lui permettre de durer encore et de porter longtemps ses fruits magnifiques!" (Léon Sausseau, 1925)

Quand l'histoire éclaire le présent...

La plus ancienne description connue de l'âne du Poitou – dans un mémoire publié par le Conseil du Roi en 1717, à une époque où la production mulassière est déjà bien établie dans la région – atteste de l'ancienneté de la race, de son type morphologique et de son utilisation.

Avec ses "ateliers", son commerce – plusieurs milliers de mules vendues chaque année – et ses règles, la production mulassière poitevine, particulièrement active, est alors une "industrie" réputée dans le monde entier. La place qu'elle occupe est alors devenue si importante qu'elle inquiète l'administration des Haras (Royaux à l'époque) dont les responsables craignent de ne pas pouvoir trouver suffisamment de chevaux pour la remonte des armées. En 1717, l'intendant général chargé de l'administration des Haras édicte un règlement particulièrement restrictif à son encontre et, en 1770, sous le ministre Bertin, la castration des baudets du Poitou est évitée de justesse grâce à l'intervention de Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, ancien Directeur général des Haras.

Obnubilée par la production d'un cheval de cavalerie allégé, l'administration des Haras incite alors les éleveurs poitevins à croiser leurs juments lourdes avec les étalons anglais et anglo-normands du dépôt d'étalons de Saint-Maixent, créé en 1806. Contraire aux objectifs de la production mulassière, cette pratique conduit à l'obtention "*de produits décousus, sans harmonie, des bâtards de toutes formes, hauts de taille et grêles de membres*",

souligne Eugène Ayrault, un des historiens de la race. En 1863, l'Etat finit par se rendre à l'évidence et ferme le dépôt de Saint-Maixent: "*Il y a dans la circonscription de cet établissement une industrie forte et prospère, – celle du mulet – qui progresse chaque jour, et que l'on voudrait en vain remplacer. La lutte que l'Administration a essayé d'établir au profit de la production chevaline a été sans résultat. Ce serait folie que de la continuer avec la certitude d'une nouvelle défaite*", indique dans un rapport le Premier Écuyer de l'Empereur.

En 1867, la production locale, qui a doublé depuis 40 ans, atteint 18 000 mules. Pour Eugène Ayrault, comme emporté par l'élan de la toute récente révolution industrielle, cela ne fait aucun doute: "*L'industrie du Poitou qui a pour but la production du mulet est une des branches les plus importantes de la fortune agricole de la France*." Pour les éleveurs les plus dynamiques, la nécessité d'organiser et de promouvoir cette production de façon plus rationnelle s'impose alors. Inspirée du modèle adopté en Grande-Bretagne depuis déjà près d'un siècle pour le pur-sang anglais, l'idée de la création d'un livre généalogique prend forme. C'est en juin 1884, à l'instigation du docteur Deniau, vétérinaire à la Crèche, sous l'égide d'un groupe d'agriculteurs de cinq départements (Deux-Sèvres, Vienne, Vendée, Charente et Charente-Inférieure), et sous couvert de la Société centrale d'agriculture des Deux-Sèvres, que le stud-book des animaux mulassiers du Poitou est ouvert.

Malgré les efforts de ses défenseurs, l'industrie mulassière poitevine est déjà soumise à une rude concurrence, nord-américaine notamment. Toujours à la recherche de moyens pour relancer cette production, la commission interdépartementale du stud-book mulassier décide donc, en décembre 1901, de créer un syndicat d'élevage des animaux mulassiers du Poitou chargé du développement de la partie commerciale.

1) Ingénieur des Travaux Agricoles, Éleveur de Trait poitevin, Administrateur de l'Association Nationale des Races Mulassières du Poitou, Président de la Société Française des Équidés de Travail...
Société Française des Équidés de Travail
83-85 Boulevard Vincent Aurioi
75013 PARIS
Courriel: eric.rousseau@wanadoo.fr

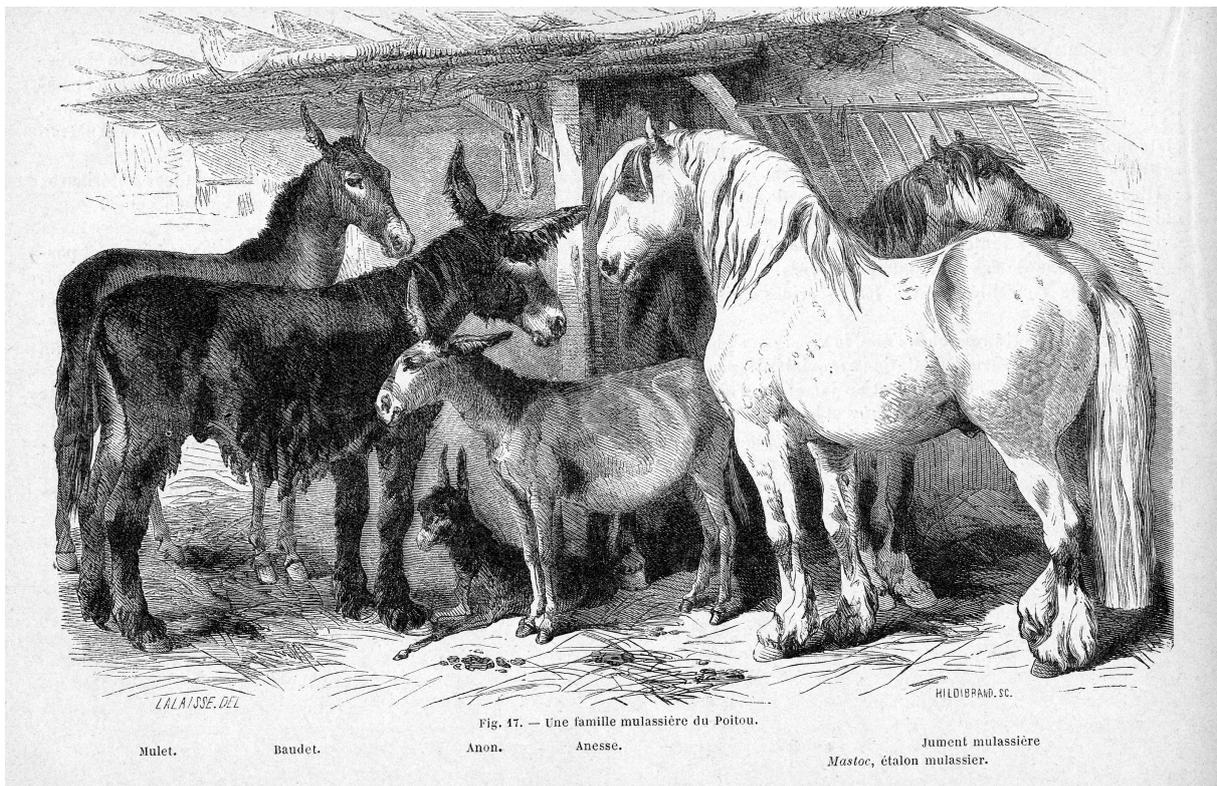


Fig. 47. — Une famille mulassière du Poitou.

Mulet.

Baudet.

Anon.

Anesse.

Jument mulassière
Mastoc, étalon mulassier.

Baudet de race poitevine et cheval mulassier exposés au Concours général et national d'agriculture de Paris en 1859. – Sur le premier plan, à gauche, Lafleur, baudet appartenant à M. V. Agier, de Sommières (Vienne), 1^{er} prix du Concours général de Paris; - A droite, Mastoc, mulassier appartenant à M. Proust, à Sainte-Blandine (Deux-Sèvres); 1^{er} prix du Concours de Paris (*Journal d'agriculture pratique*, 1860, tome 2, page 67, dessin d'Hippolyte Lalasse).

Quelques 50 ans plus tard, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la mécanisation de l'agriculture rend obsolète la traction animale: par exemple, en France, le parc de tracteurs agricoles qui ne totalisait que 35 000 engins en 1938 dépassera le million en 1965! Les juments mulassières alors sont peu à peu remplacées par des vaches laitières dans les exploitations poitevines. De 1948 à 1970, le cheptel de traits poitevins perd 90 % de ses effectifs et passe de 12 000 à 1 200 animaux. La décreuse se poursuit, avec 316 juments mises à la reproduction en 1978 et 258 en 1984, selon les Haras Nationaux. Cette tendance concerne l'ensemble des chevaux de trait en France, dont les effectifs totaux passent de plus de deux millions en 1948 à moins de 150 000 animaux en 1978.

En 1976, le "cheval de trait" devient officiellement "cheval lourd", appellation qui rend mieux compte de la production de viande de cheval. Cette reconversion est favorisée par un plan de relance officiel qui, au début des années 1980, contribue

incontestablement au maintien des effectifs de la plupart de nos neuf races de trait. Les effets de cette réorientation sont cependant limités pour le Poitevin, résolument "mulassier". Déjà peu utilisé pour le travail, contrairement à ses congénères des autres races, ses aptitudes bouchères, limitées, ne sont pas mieux exploitées. En 1977, une enquête réalisée dans le cadre de l'INRA, à la demande des Haras Nationaux qui s'inquiètent du statut du Baudet du Poitou, conclut à "*la disparition définitive de la race avant la fin du siècle si rien n'est fait pour renverser la tendance et assurer la reproduction et la régénération du cheptel encore existant*". Annick Audiot, chargée de ce travail, ne recense plus que 44 baudets et ânesses du Poitou, 20 mâles et 24 femelles, répartis chez 14 propriétaires... Dans une indifférence quasi générale, menacé par le vieillissement, la chute des effectifs, la dispersion des animaux et leur faible productivité, le Baudet du Poitou semble bel et bien voué à la disparition.

La puissance du collectif

C'est sans compter sur la détermination des acteurs locaux, le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, créé en 1979, le site local des Haras Nationaux et les Syndicats d'élevage mulassier. Ils—bénéficient du soutien inconditionnel du docteur vétérinaire Fouchier, député-maire de Saint-Maixent-l'École, président du

conseil général des Deux-Sèvres et secrétaire d'état à l'agriculture de 1978 à 1981 dans le gouvernement de Raymond Barre. Réunis à Paris, en novembre 1979, ils décident du lancement d'une opération de sauvegarde, consolidée par la création d'une Asinerie expérimentale chargée de l'amélioration génétique, du perfectionnement

des techniques d'élevage, du recueil des traditions et de l'information du public. Elle est installée en Charente-Maritime à Dampierre-sur-Boutonne, dans la ferme de la Tillauderie (ancien atelier d'éta lonnier), louée au Parc Naturel Régional du Marais Poitevin par Mademoiselle Auger. L'asinerie ouvre ses portes en janvier 1982. Gérée conjointement par l'administration des Haras et le Parc, cette structure est chargée de la mise en œuvre d'une opération de croisement continu d'absorption qui débute en 1981, avec l'acquisition de 18 ânesses portugaises de grande taille destinées à être saillies par des Baudets du Poitou de race pure. Ce mode de croisement permet d'obtenir à la septième génération (F7) un produit possédant 127/128^e (99,2%) de gènes poitevins, susceptible d'être réintégré dans la race d'origine. Mené parallèlement à la conduite en race pure (livre A du stud-book), ce programme assure à terme une consolidation du cheptel.

A l'initiative de Jacques Fouchier, entouré de quelques amis, l'Association pour la sauvegarde du baudet du Poitou (SABAUD) est créée en 1988. En collaboration avec l'International Donkey Protection Trust, elle entreprend différents travaux de recherche scientifique plus particulièrement destinés à caractériser la race du point de vue génétique et à établir un plan d'accouplements raisonnés. Ces travaux nécessitent une identification correcte des animaux. Grâce à la générosité de l'association anglaise qui a offert le matériel nécessaire, il est ainsi décidé de procéder au marquage électronique des ânes et ânesses de race pure par implantation d'une puce codée. Mais le 8 décembre 1989, Suzanne Auger décède à l'âge de 88 ans. Pour faire face à d'importants droits de succession, ses héritiers décident de vendre le troupeau et des acheteurs américains sont sur les rangs. La SABAUD mobilise alors, avec succès, différents partenaires pour acheter le cheptel de Mademoiselle Auger: les Haras nationaux, le Parc Naturel Régional, le Conseil Général des Deux-Sèvres, la Fondation Xavier Bernard, la SOCRAM, et une mutuelle d'assurance, la MACIF.

En 1997, un inventaire, réalisé par la SABAUD en partenariat avec le SIRE, recense 291 animaux (132 mâles et 159 femelles) de race pure, équipés d'un système infalsifiable de marquage électronique et inscrits au livre A du stud-book du Baudet du Poitou. En tout juste 20 ans, ce redressement spectaculaire des effectifs de la race

consacre les efforts conjugués des différents partenaires concernés par la sauvegarde de cet âne, devenu un des symboles des races domestiques menacées.

En France, avec un cheptel conservatoire d'environ 80 animaux (une douzaine d'éta lons de race pure, une soixantaine d'ânesses en croisement continu d'absorption et une demi-douzaine de fedons – jeunes baudets), le Parc Naturel Régional du Marais poitevin (PNR) est actuellement le plus gros propriétaire de Baudets du Poitou. Une quarantaine d'entre eux sont stationnés à l'Asinerie de Dampierre-sur-Boutonne, ouverte au public toute l'année. La SABAUD est propriétaire d'un cheptel d'une trentaine d'animaux de race pure, diversement répartis sur le territoire. Comme ceux du PNR, les éta lons de la SABAUD (au nombre de 7) sont mis à la disposition du collectif. Ils sont stationnés chez des éta lonniers, tandis que les femelles sont réparties chez des dépositaires agréés par l'association.

Les propriétaires particuliers, sont presque deux-cents en France. Plus de 40 % d'entre eux sont installés hors du berceau de race constitué par les régions Pays de la Loire et anciennement Poitou-Charentes). Ils se partagent entre néo-éleveurs (souvent des néo-ruraux qui se sont ancrés à leur territoire par l'élevage) et agriculteurs (moins de 20%).

Après 30 ans d'efforts, à l'occasion de son concours national 2012 sur le site de l'Asinerie de Dampierre-sur-Boutonne, désormais gérée par le Conseil Départemental de Charente-Maritime, l'Association Nationale des Races mulassières du Poitou a fêté la naissance de ses deux premiers fedons F7. Depuis le 1^{er} janvier 2007, tous les animaux à partir de la F7, qu'ils soient inscrits au Livre B ou au Livre A, sont considérés comme étant de race pure. Avec quelque 500 reproducteurs mâles et femelles (livres A et B confondus) et plus de 200 naissances en 2011, 304 ânesses mises à la reproduction en 2016, le Baudet du Poitou semble sur une bonne dynamique.

C'est désormais le Trait poitevin mulassier, avec seulement une cinquantaine de naissances en race pure en 2016, qui est en danger critique d'extinction. Ses effectifs ont régressé de 30% sur les 9 dernières années.

Une incroyable modernité!

Les acteurs de la production mulassière ont souvent fait preuve d'une incroyable modernité: le docteur Deniau créa le stud-book en 1884 (en chevaux de trait, les poitevins n'avaient été précédés que par les percherons). Eugène Sagot fonda le premier syndicat d'élevage de la race, en 1901.

Plus récemment, au printemps 2000, Thierry Faivre, président de l'Association des éleveurs des races équine, mulassière, et asine, baudet du Poitou, fit modifier les statuts de cette association pour la transformer en UPRA, la première dans le monde du cheval, ayant vocation à rassembler toutes les personnes et organismes responsables du devenir des races concernées. C'est ainsi,

que pour la première fois, l'ensemble des partenaires: éleveurs, organismes agréés chargés de la production de semence (SABAUD et Haras nationaux) et utilisateurs (éta lonniers, conservatoires, centres équestres...), furent associés dans la sélection, la sauvegarde et la promotion des deux races, Baudet du Poitou et Trait poitevin, et du produit de leur croisement, la Mule poitevine. Cette démarche fédérative était particulièrement importante à un moment où l'éparpillement, la pollution génétique, et parfois l'affairisme, menaçaient ces races dont les effectifs étaient encore bien trop réduits pour crier victoire.

Dans le cadre de la réforme du dispositif génétique français inscrit dans la Loi d'orientation agricole

du 5 janvier 2006, au printemps 2010, dans la suite logique du travail accompli par ses fondateurs, l'UPRA a cédé la place à l'Association Nationale des Races Mulassières du

Poitou, agréé comme Organisme de Sélection (OS) des Races Mulassières du Poitou.

Une filière complexe...

Un Institut technique:

Fondés par Colbert au XVII^e siècle sur le principe de l'amélioration des races chevalines par la connaissance et la sélection, les Haras Nationaux ont été remplacés en janvier 2010 par l'Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce), établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle des Ministères chargé de l'agriculture et chargé des sports. Né de la fusion des Haras nationaux avec l'École nationale d'équitation-cadre noir de Saumur, agréé institut technique agricole en 2018, l'Ifce est l'opérateur unique de la filière équine. Il a pour mission

(en partenariat avec les organisations socioprofessionnelles, les collectivités locales et les associations) de promouvoir l'élevage des équidés et les activités liées au cheval, de veiller à la conservation et à l'amélioration des races pour assurer une régulation économique et génétique prenant en compte les intérêts à long terme de la filière. Jusqu'en 2014, l'Ifce accordait sur ses ressources des primes d'encouragement à l'occasion des concours d'élevage.

Une Société mère:

La perspective de l'abandon des aides versées aux éleveurs (aides directes considérée comme non euro-compatibles), conjuguée à la fin de l'étalonnage public, conduit les fédérations qui regroupaient alors ses diverses composantes (France Trait, Fédération des Chevaux de Territoire et France Ânes & Mulets), à créer, en 2012, et avec le soutien des pouvoirs publics, la Société Française des Equidés de Travail (SFET).

Société mère représentant 225 000 équidés (le quart de la population nationale), environ 10 000 éleveurs

et utilisateurs exploitant entre 500 000 et 1 million d'hectares de prairie, elle a pour objectif d'encourager l'élevage et l'utilisation, par la formation, la valorisation et la commercialisation, des 25 races françaises d'équidés de travail: 9 races de chevaux de trait, 9 races de poneys et chevaux de territoire, 7 races d'ânes. En terme de représentation, la SFET est le pendant des Sociétés mères des courses, Trot et Galop, et de la SHF (Société Hippique Française), pour le sport.

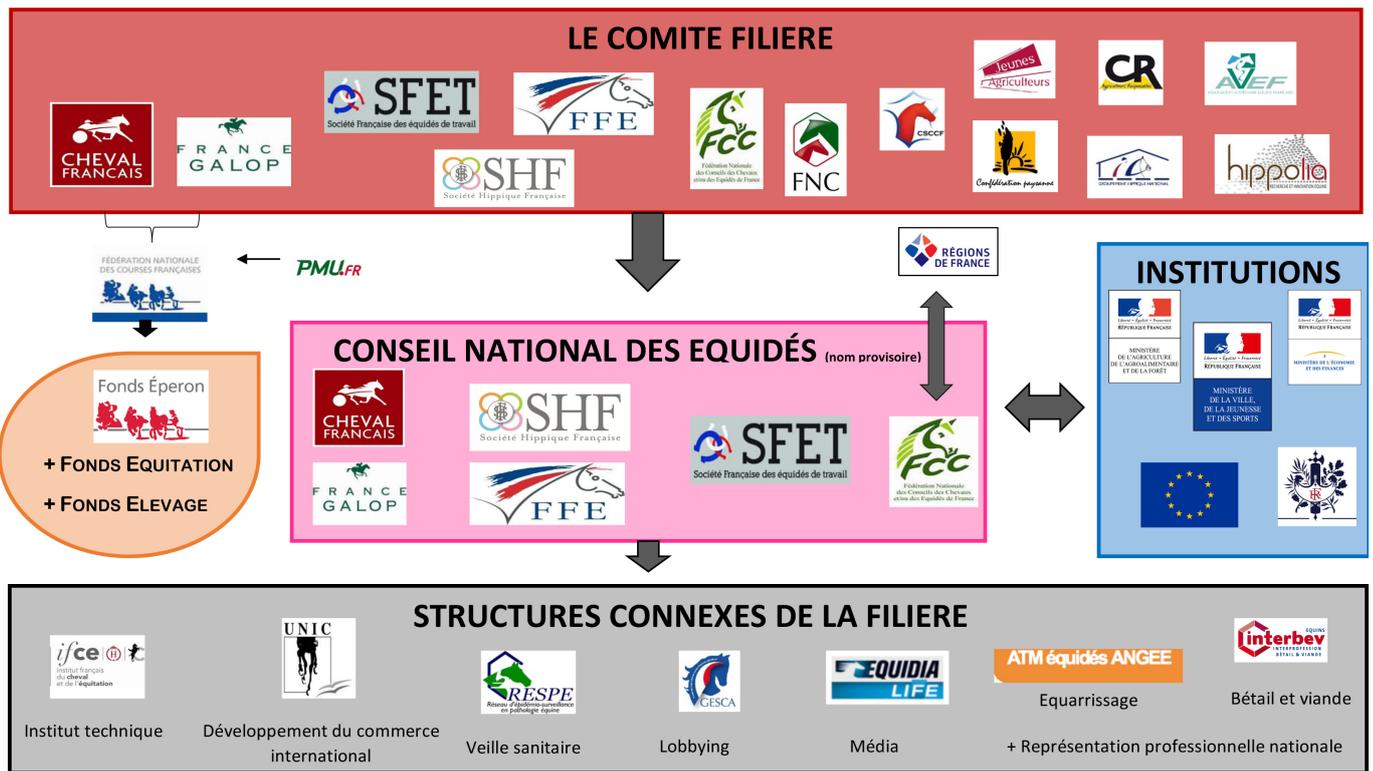


Les différentes composantes de la SFET

Une filière nationale qui peine à se structurer

A la recherche d'une cohérence entre ses représentations nationales et régionales, la filière réfléchit depuis le printemps 2017 (dans le prolongement d'une série de réunions organisées conjointement par 3

ministères, Agriculture, Jeunesse et sports et Finances), à la manière dont elle pourrait se structurer autour d'un comité restreint (les 4 Sociétés mères en constitueraient le pivot), dont elle peine à définir le périmètre.



Structuration de la filière - proposition SFET (printemps 2017)

Des Associations Nationales de Race (le cas des Races mulassières du Poitou)

L'Association Nationale des Races mulassières du Poitou (307 adhérents en 2016 - 777 équidés inscrits au programme d'élevage), qui a su préserver un collectif construit de longue date, gère, en tant qu'OS deux stud-books (Trait poitevin et Baudet du Poitou) et un registre (Mule poitevine).

Historiquement à cheval sur 2 régions (Pays de la Loire et Poitou-Charentes – aujourd'hui englobée dans la Nouvelle Aquitaine), elle est membre de chacun des conservatoires présents sur le territoire de son berceau de race: CRAPAL (Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire) et CREGENE (Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Ouest Atlantique). Dans le même périmètre, elle est membre de l'Union régionale Pays de la Loire des Chevaux de Trait. Elle refuse, en revanche, d'adhérer à l'Association des Éleveurs de Chevaux de la Nouvelle Aquitaine – AECNA)... Elle est

également membre de 2 Conseils des Équidés (Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine) qui ont pour mission d'inciter, sur leurs territoires respectifs, les socioprofessionnels rassemblés en leur sein à définir une stratégie commune de développement de la filière et à mutualiser leurs projets ainsi que leurs actions.

Au niveau national, l'Association Nationale des Races mulassières du Poitou est adhérente à France Ânes & Mulets; elle était également adhérente, pour sa partie cheval, à France Trait (fédération actuellement en sommeil). Elle est enfin une des composantes de la SFET, avec 2 représentants à l'Assemblée générale, un pour le collège ânes et un pour le collège traits. Membre historique de Races de France, elle y est aujourd'hui représentée par la SFET qui dispose de 2 sièges d'administrateurs et d'une vice-présidence au sein de la grande famille des OS.

...qui offre cependant de nombreuses possibilités de partenariat et d'assistance

Toutes les associations nationales de race ne disposent pas, loin s'en faut, des moyens financiers de s'adjoindre les compétences techniques (et/ou administratives) d'un(e) chargé(e) de mission...

Le collectif, à plusieurs niveaux, est susceptible d'assurer ce type de prestations:

- au niveau régional, dans le cas des Races mulassières du Poitou, leur interlocuteur en ce

domaine est le CREGENE. Celui-ci assure pour son collectif (races et espèces végétales du territoire concerné: triptyque mulassier, vache Maraichine, chèvre Poitevine, volailles et lapin, Angélique de Niort et variétés fruitières), le montage des dossiers de financement soumis à la (aux) Région(s). Il assure l'interface avec ses composantes pour leur communication et co-

organise ou assure leur représentation dans le cadre d'un certain nombre d'événements ou de manifestations. Avec la création de la Région Nouvelle Aquitaine, ce conservatoire s'interroge sur son organisation future et sur les modalités de son partenariat avec le Conservatoire des Races d'Aquitaine et le Conservatoire Végétal

Régional d'Aquitaine (il n'y avait pas de structure équivalente dans le Limousin).

- Au niveau national, les fédérations (France Ânes & Mulets et Races de France, dans cet exemple) ainsi que la Société mère des équidés de travail, disposent de staffs administratifs et techniques dont la mutualisation permet d'assurer à la fois le financement, la compétence et la polyvalence.

Le nerf de la Guerre

Pour les races mulassières, sur un budget annuel d'environ 130 000 €, environ 35% des produits proviennent de subventions versées par les collectivités territoriales (régions et départements) et environ 10% des cotisations de ses membres. Les charges salariales représentent environ 35% du budget.

L'enveloppe (la part de financement public) qui était autrefois octroyée aux ANR par le Ministère de l'agriculture via les Haras nationaux, et qui a disparu du budget de ces dernières, n'a toutefois pas été perdue pour elles.

Après avoir subi quelques "ajustements", maîtrise budgétaire oblige, cette enveloppe est désormais,

- pour partie, affectée à la Société mère (la SFET) pour cofinancer ses opérations de communication et de formation, et surtout pour cofinancer la construction et le fonctionnement de son Parcours d'Excellence du Jeune Équidé de Travail, le PEJET (outil de caractérisation et de sélection qui permet à la SFET

d'être la première – et pour le moment – la seule structure agréée en tant qu'Organisme tiers chargé de l'enregistrement et du contrôle des performances des équidés, par le Ministère de l'agriculture);

- pour partie, affectée soit aux ANR (projets individuels), soit à la Société mère (pour des projets collectifs – privilégiés par la commission – les dépenses des ANR étant ensuite prises en charge au prorata de leur implication), dans le cadre d'appels à projet annuels lancés par le MAAF.

La SFET sollicite par ailleurs le Fonds Éperon, qui s'est substitué à l'État à hauteur de 400 000 € par an pour permettre à la SFET de verser des encouragements aux éleveurs et utilisateurs de ses associations de race dans le cadre du Parcours d'Excellence. Grâce à ce dispositif, le budget alloué à la filière des équidés de travail (Associations de race et éleveurs) est ainsi passé de 1 972 000 € en 2012 (année de création de la SFET) à 2 751 092 € en 2016.

La diversité des acteurs et des échelles d'organisation, moteur ou un frein à la conservation et au développement de nos races à faibles effectifs?

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, l'opiniâtreté des éleveurs poitevins unis pour défendre leur industrie mulassière face à une administration des Haras obnubilée par la production d'un cheval de cavalerie allégé avait incontestablement un fondement économique... La création du Syndicat d'élevage des animaux mulassiers du Poitou, en 1901, également: il s'agissait alors de résister à la concurrence nord-américaine.

A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la mécanisation de l'agriculture rendant obsolète la traction animale, les juments mulassières disparaissent à peu près totalement du paysage.

C'est la production de viande, au début des années 1980, qui relance l'élevage des races les mieux adaptées à cette spéculation: Comtois, Breton, Ardennais et, dans une moindre mesure, Percheron, avec des retombées plutôt positives sur l'effectif de cinq autres races (Auxois, Boulonnais, Cob, Trait du Nord et Trait poitevin).

Au début des années 1980 toujours, c'est en revanche un sentiment patrimonial qui rassemble les

poitevins autour de leur Baudet! Et c'est depuis cette époque, quasi exclusivement autour de cette dimension conservatoire que fonctionne le collectif des Races mulassières du Poitou.

Pour mémoire cependant, sur la même période (1980-2015), le cheptel de Vaches maraîchines est passé d'une quarantaine d'individus à quelques 1200 vaches mises à la reproduction, et le cheptel de Chèvres poitevines est passé de quelques centaines d'individus à plus de 3500 chèvres en production. Ces deux races patrimoniales, désormais "en devenir", ont retrouvé une vraie dimension économique, notamment via les circuits courts, ce qui constitue un vrai moteur pour leur conservation et leur développement.

A ce stade, la propension qu'ont les associations, dans un système fédéral, à s'en remettre à leurs fédérations, doit être soulignée, de même que la difficulté que rencontrent ces fédérations à partager, faute de disposer d'un relais efficace, leurs projets et leurs démarches avec leur base associative...

Au final, porté par son image et son collectif

(ainsi que par son prix de vente tant qu'il ne devient pas excessif), le Baudet du Poitou "assure plus ou moins ses arrières". Le Trait poitevin, quant à lui, loin d'être "tiré d'affaire", attend désormais un vrai plan de sauvegarde, avec de vrais objectifs, un vrai budget, un vrai plan de financement... dont la mise en œuvre tarde à se concrétiser.

La SFET de son côté, après avoir inscrit son

collectif et les 25 races qui le composent dans le paysage national, œuvre pour assurer (la conservation par la valorisation), des débouchés (lait, viande, travail, écopâturage, médiation, sport, loisirs...) à la production de ses associations de race, désormais caractérisée, orientée et sélectionnée dans le cadre de son Parcours d'Excellence. Son objectif est clair: redresser la courbe des naissances de chacune d'entre-elles.

Bibliographie

- AUDIOT A., 1977. Le baudet du Poitou et la production mulassière en 1977. Mémoire de fin d'études ESAP/INRA, 129 p.
- AYRAULT E., 1867. *De l'industrie mulassière en Poitou*, Clouzot Niort Ed., 200 p.
- MOREAU J., 1958 *L'élevage du Baudet du Poitou*. Thèse doctorat vétérinaire, Alfort, 53 p.
- PHILIPPE M.A., 1987. *Sauvegarder le Baudet du Poitou*. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin Ed.,
- ROUSSEAUX E., 2011. *Le baudet du Poitou, le Trait poitevin mulassier et la Mule poitevine*. La crèche, Geste Ed., 241 p.
- SAUSSEAU L., 1925. *L'âne, les chevaux mulassiers et la mule du Poitou*. Librairie de sciences agricoles Charles Amat Ed., 286 p.

REGARDS SUR LES RACES ANCIENNES

Raphaël LARRÈRE ⁽¹⁾

Résumé. - De même que "*l'égle importance et l'égle valeur de tous les éléments constitutifs de la diversité*" est proclamée, il serait vain de dresser une hiérarchie des races selon leur développement démographique. Sur la base d'exemples pris en France ou à l'étranger, on montre que, bien que parfois qualifiées de marginalisées, anecdotiques ou relictuelles, les races locales représentent une diversité génétique au moins aussi riche que les grandes races qui ont acquis une position dominante. Elles représentent ainsi un patrimoine à protéger, et leur diversité représente sans doute un avenir possible pour l'élevage.

Dans le numéro 4 de la revue "*Humanisme et Biodiversité*" (paru en 2017), Bernard Chevassus-au-Louis a écrit une conclusion en forme de manifeste, qu'il a intitulée "*Pour un principe diversité*" et dont cet exposé s'inspire. Si le monde auquel nous sommes confrontés est la diversité même, nous avons pris l'habitude, occidentaux modernes que nous sommes, de distinguer les diversités naturelles des diversités culturelles. D'une part, les biodiversités génétique, spécifique, fonctionnelle, écosystémique; d'autre part, la diversité des langues, des coutumes, des croyances, des savoirs, des savoir-faire et des techniques. Chevassus-au-Louis remarque alors qu'il existe aussi "*de multiples entités 'hybrides' qui ne rentrent pas dans cette vision dichotomique. Il peut s'agir d'entités considérées comme 'naturelles' mais qui résultent en fait d'interactions anciennes et profondes avec les humains, qu'il s'agisse de la diversité des paysages ruraux ou de celle des races animales domestiquées*". Il en est de même de ces entités considérées comme culturelles que sont les coutumes alimentaires, les pratiques de chasse, ou les pratiques pastorales. Confrontés à ces diversités, les hommes ont, en fonction de préoccupations pratiques,

adopté une attitude classificatoire. Elle revient à réduire la diversité en un nombre plus restreint de catégories. C'est de cette attitude que dérivent les races d'animaux domestiques. Une autre attitude a été celle de hiérarchiser ces catégories, en entités plus ou moins dignes de considération, ou plus ou moins utiles. C'est contre cette introduction d'un jugement de valeur que Chevassus-au-Louis affirme "*l'égle importance et l'égle valeur de tous les éléments constitutifs de la diversité*" et plaide pour que soit reconnue à la diversité une valeur en soi, et qu'elle le soit "*de manière globale, c'est à dire en considérant non seulement la diversité des entités constitutives mais toutes les interactions réelles ou potentielles entre elles, ainsi que les entités nouvelles que ces relations sont susceptibles de générer*".

Je me propose de suivre la même démarche au sujet des races anciennes d'animaux domestiques, sujet sur lequel je n'avais guère eu l'occasion de réfléchir avant d'être invité à cette journée et qui me paraissait quelque peu anecdotique.

Des populations aux races

Compte tenu de leur structure, de leurs cultures techniques et du contexte naturel qui était leur milieu de vie, les sociétés rurales ont façonné les populations des animaux dont elles avaient obtenu le concours. Les caractéristiques de ces animaux résultaient ainsi d'une sorte de partenariat entre la sélection naturelle (ce qui en faisaient des animaux bien adaptés au contexte naturel) et des formes de sélection intentionnelle en fonction de ce que les humains attendaient d'eux. Issues d'une coévolution avec les populations humaines, ces populations d'animaux domestiques étaient à la fois hétérogènes et évolutives, incluant un certain brassage génétique entre populations voisines. Mais on peut considérer, que d'un point de vue écologique, ces multiples populations, comme la diversité des paysages ruraux dans lesquels elles vivaient représentent les deux

domaines dans lesquels l'action humaine a été favorable à la biodiversité (génétique d'une part, écosystémique de l'autre).

La notion de race est plus récente et correspond à l'attitude "classificatoire" qu'évoque Chevassus-au-Louis. Elle fut initiée en Grande Bretagne par les travaux de représentants de la *gentry* comme Robert Backwell et les frères Collings. Elle va se développer en France après 1830, lorsque les aristocrates légitimistes, chassés de la cour de Louis-Philippe, retournent sur leurs domaines et entendent les mettre en valeur. Certains ayant émigré en Angleterre pendant la Révolution, sont décidés à mettre en pratique les formes d'agriculture qui sont issues des enclosures et les méthodes de sélection des animaux et des cultivars qui y ont été expérimentées. Ils sont rejoints dans ce projet par des bourgeois propriétaires et quelques paysans aisés. Après une phase d'anglomanie qui conduit à l'adoption de races Britanniques (Dubois, 2017, évoque ainsi la Duramania qui s'est emparée des élites du nord de la France), agronomes distingués et ci-devant retournés à

1) 2 bis Boulevard Morland
75004 PARIS
Courriel: larrere.raphael@orange.fr

la terre, vont adopter les méthodes de sélection endogamiques de Bakewell et mettre en œuvre, tout au long du XIXe siècle, les institutions qui vont favoriser la construction et la reconnaissance de races à partir des populations locales: les Sociétés d'Agriculture, les comices agricoles, les concours agricoles et, *in fine*, les livres généalogiques. Les caractéristiques de ces races dépendent d'une histoire spécifique, des objectifs économiques et des préférences esthétiques des élites qui ont une position dominante dans ces sociétés et sont en mesure de définir les standards des races dont elles contrôlent la reproduction et les livres généalogiques. Quelles qu'aient été leur postérité ultérieure, toutes ces races constituent donc un patrimoine culturel, au double titre qu'elles sont issues des populations qui avaient coévolué avec les sociétés rurales et qu'elles sont en tant que races, des constructions sociales.

Races dominantes et races marginalisées

L'histoire ultérieure des races d'animaux domestiques a conduit certaines d'entre elles à devenir dominantes (c'est ainsi que 8 races représentent à elles seules 96% du cheptel bovin en France). Certaines sont issues de races locales dont on a su saisir les occasions offertes par les transformations des marchés, modifiant parfois les caractéristiques de leurs animaux. Elles ont aussi profité des réseaux sociaux dont bénéficiaient les élites qui dirigeaient leurs livres généalogiques. Avec l'aide de l'Etat, celles-ci ont assuré la postérité nationale et parfois même internationale de leur race: des animaux conçus et traités comme des machines à produire du lait ou de la viande. D'autres (comme la Bretonne Pie Noir) ont eu une période de prospérité avant de périr à cause de la concurrence des Normandes et bientôt de races importées comme la Frisonne (que l'on appelait la FFPN dans les années 1960) bientôt devenue Holstein. Certaines races locales, bien adaptées à des conditions de milieu particulières, par exemple en montagne ou dans le pourtour méditerranéen, ou protégées par des signes de qualité, vont se maintenir – éventuellement en modifiant leurs caractéristiques. D'autres ont disparu ou atteint des effectifs si faibles que leur avenir a pu paraître menacé.

Cette hiérarchisation des races s'est inscrite dans les transformations de l'agriculture depuis le milieu du XXe siècle. Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, celle-ci s'est opérée dans un contexte caractérisé par une ardente obligation de produire, d'augmenter tous les rendements. Il fallait disposer de produits animaux en quantités croissantes et à des prix accessibles à des budgets modestes. Les recherches zootechniques et vétérinaires se sont alors appliquées à augmenter la productivité de l'élevage et les éleveurs à adapter leurs animaux à ces orientations. La zootechnie moderne peut se targuer d'avoir rendu le service que les pouvoirs publics attendaient d'elle et qui correspondaient aux transformations des marchés dans un contexte de concurrence internationale. En dépit d'une augmentation importante de leur consommation, la France a pu se placer parmi les pays exportateurs de divers produits animaux. Conjointement, l'évolution des prix a permis de diminuer la part de l'alimentation dans le budget des ménages, ce

Mais ce processus est aussi, comme l'a écrit Vissac (2002), "*un mouvement de concentration des populations animales locales. Les populations situées dans les milieux les plus favorables et portées par des élites influentes prennent ainsi le pas sur les autres*". Certaines populations locales sont devenues des races, quelques-unes ont été absorbées, d'autres n'ont pas eu de reconnaissance officielle mais subsistent encore de nos jours, d'autres encore ont simplement disparu.

Ce processus s'est ainsi traduit par une diminution de la diversité génétique que représentaient les populations animales jusqu'au XVIIIe siècle, mais elle maintient néanmoins une diversité à la fois génétique et fonctionnelle entre les races d'une même espèce. En ce sens la diversité des races qui subsistent représente encore un patrimoine.

qui a ouvert des débouchés croissants pour les produits manufacturés et les services. Mais il faut bien reconnaître que ces progrès se sont réalisés au détriment de conditions de vie qui s'avèrent de plus en plus contraignantes pour les animaux, de conditions de travail tout aussi contraignantes pour les éleveurs ou les salariés agricoles et de la qualité de vie du voisinage (nuisances et pollutions).

On aurait tort néanmoins d'en conclure que la hiérarchisation des races tient uniquement à un processus économique sur lequel les éleveurs n'ont pas eu de prise et les pouvoirs publics s'étant contentés d'y adapter leur politique; un processus sans sujet en quelque sorte. Auraient été marginalisées les races d'animaux présentes dans des régions qui elles-mêmes l'ont été, parce que leurs conditions naturelles ou leur système foncier n'ont pas permis d'adopter les formes d'élevage intensif qui se sont imposées au niveau national. Ou bien celles dont les éleveurs qui en maîtrisaient la sélection n'ont pas su – ou pu – adapter leurs performances aux transformations des marchés. Mais cette hiérarchisation des races a aussi été activement soutenue par les pouvoirs publics et correspondait aux conceptions de tous ceux qui ont encadré la modernisation de l'agriculture. Philippe Dubois (2017) signale ainsi qu'un haut fonctionnaire, Edmond Quittet, parvint à convaincre le Ministère de l'Agriculture que quelques races spécialisées suffisaient aux besoins de la France, qui pouvait bien se passer des nombreuses races locales dont elle disposait encore: "*on décide alors, écrit-il, de ne plus allouer de primes pour ces races, d'interdire l'insémination en race pure et elles ne peuvent plus se présenter aux concours agricoles*". Ce point de vue semble avoir été assez largement partagé.

A la même époque, j'avais opté pour une spécialisation de zootechnie en troisième année d'Agro. Je me souviens d'un cours sur les races de vaches: le professeur les commentait comme s'il s'agissait d'œuvres d'art. Il nous avait parlé d'une bonne vingtaine de races, avait insisté sur les "grandes races", était passé rapidement sur des races qu'il avait qualifié d'anecdotiques et juste évoqué de petites races anciennes. Ce dont je me souviens plus précisément c'est qu'il avait rangé la Parthenaise

parmi les races anecdotiques, ce qui m'avait surpris, car l'éleveur Charentais chez qui j'avais fait un stage en élevait et que ses vaches avaient des performances laitières éloquentes.

Un autre souvenir me vient à l'appui de cette dévalorisation *a priori* des races locales. Juste avant d'abandonner la zootechnie, j'ai participé à une étude sur les potentialités de l'élevage laitier dans une zone irriguée de la région d'Annaba en Algérie. Les responsables régionaux du Ministère de l'agriculture avaient déjà importé des vaches FFPN et les avaient "confiées" à quelques comités de gestion. Il n'y avait dans la région que deux de ces anciens domaines coloniaux ayant pratiqué l'élevage et disposant de vachers compétents. Ils élevaient des vaches Tarentaises et des vaches dites "de Guelma". Si l'un des deux avait tout bonnement refusé d'accueillir des FFPN, l'autre en avait accepté une dizaine "à l'essai" (et comptait bien s'en débarrasser). Dans les

domaines qui n'avaient pas de vachers compétents, les résultats des FFPN avaient été catastrophiques en 1965. Les résultats de la dizaine de vaches acceptées "à l'essai" étaient certes meilleurs, mais nettement moins bons que ceux des Tarentaises (allez savoir pourquoi ces vaches des hautes terres des Alpes étaient adaptées à un climat méditerranéen) et des Guelmas. Il ne fallait pas être sorcier pour proposer au responsable régional de cesser d'importer des FFPN, et de prendre pour mesure prioritaire la formation de vachers et un programme de sélection et de diffusion de la Guelma. Pas de problème en ce qui concerne la formation, mais pour les Guelmas, je m'entendis dire quelque chose du genre: "*nous ne sommes pas des sous-développés, nous voulons ce qu'il y a de meilleur*". L'idée que ces races locales pouvaient être mieux adaptées que celles dont on lui avait vanté les performances lui fut tout à fait étrangère.

Un patrimoine à protéger

Marginalisées, anecdotiques ou relictuelles, les races locales représentent une diversité génétique au moins aussi riche que les grandes races qui ont acquis une position dominante. De ce point de vue elles méritent d'être prises en considération et protégées d'une disparition – au même titre que des espèces menacées d'extinction dans les milieux où elles subsistent encore. Mais, comme toutes les entités hybrides de nature et de culture, ces races relèvent aussi d'une diversité culturelle. Et c'est à ce titre, comme au nom de la biodiversité, qu'on peut leur appliquer la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle: "*source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures*".

Que ces races représentent conjointement un patrimoine génétique et culturel, est une raison suffisante de s'en préoccuper. Pour ce faire, on a assisté, depuis la fin des années 1980, à de nombreuses initiatives collectives pour tenter d'éviter la disparition des races à petits effectifs. Associant à des éleveurs passionnés, des biologistes, des techniciens de l'élevage et tous ceux qui, leur accordant une valeur, s'estiment titulaires du patrimoine que ces races représentent, elles s'emploient non seulement à en assurer la reproduction mais aussi à les promouvoir en leur trouvant des utilités ou des débouchés particuliers. C'est ainsi que Philippe Dubois (2017) relate qu'« autour de la plupart des races bovines à faible effectif *se sont développés la valorisation des produits carnés ou laitiers à travers la volonté de proposer une qualité supérieure, liée à un terroir, une région ou une appellation contrôlée (ou protégée), les circuits courts et l'agriculture biologique* ». Certaines autres initiatives associent à la fidélisation d'une clientèle de proximité, la prospection de circuits de luxe. On peut trouver ainsi dans

quelques bonnes boucheries parisiennes des porcs et de la charcuterie de Bigorre, de la charcuterie Corse, des poulets comme le coucou de Rennes ou l'Astarac.

Pour les races d'herbivores particulièrement rustiques une autre utilisation en développement est l'écopastoralisme. Il a été inauguré pour entretenir des réserves naturelles comportant des milieux humides ou des broussailles d'accès difficile. Depuis lors, cet emploi de races rustiques s'est étendu à d'autres milieux et le développement de projets zérophyto des villes lui offre un débouché nouveau, d'autant plus prometteur que le pâturage de ces animaux demande moins de main d'œuvre et de frais. Qu'il me soit permis, à ce sujet de raconter une troisième anecdote personnelle. Dans un colloque sur la crise environnementale, Bernadette Lizet (1997) avait fait un exposé sur les "*brouteurs archaïques du génie écologique*". Elle y traitait essentiellement des considérations qui avaient conduit les responsables de la réserve des Mannenvilles dans le parc naturel régional du marais Vernier à importer des Highlands - considérées comme proches des brouteurs archaïques des premiers temps de la domestication. De même discutait-elle de l'utilisation du Tarpan (race de cheval sauvage reconstituée) dans l'Est de la France. Sans insister, elle signalait aussi le choix fait par la Sepanso (Société pour la Protection de la Nature dans le Sud-Ouest) d'utiliser une race liée à l'histoire agraire de la région où elle gérait des réserves: les Marines landaises. Quoique Landais d'origine et ayant passé toutes mes vacances dans le Marensin, je n'avais jamais entendu parler de cette variété de vache. Je vais avoir l'occasion d'en voir ultérieurement, et alors je vais retrouver les vaches que je voyais dans les marais bordant le lac de Léon, lorsqu'adolescent, j'allais me promener en barque. Parfois elles avaient de l'eau jusqu'au ventre et ne se laissaient pas trop approcher. Il y avait encore deux troupeaux (des vaches avaient une robe fauve, d'autres une robe bien plus foncée, presque noire) à la fin des années 1950.

En guise de conclusion: de l'avenir de l'anecdotique

Longtemps, j'ai considéré les races résiduelles d'animaux domestiques comme des particularités locales anecdotiques. Il faut avouer que, lors des quatre années où j'ai fait de la zootechnie aussi bien que lors mes enquêtes sociologiques ultérieures, je n'en ai guère rencontré et on ne m'en a guère parlé. Il y eut certes ces vaches de Guelma dont les performances m'avaient surpris en Algérie. Mais, lors de mes travaux sur la dynamique des systèmes agraires de moyenne montagne, je n'ai guère eu l'occasion de m'en préoccuper. Dans les Dômes des années 1970, on élevait des FFPN. Plus on avançait vers le sud de la zone du St Nectaire, plus il y avait de Salers. Mais je n'ai pas vu la moindre Ferrandaise et seuls quelques vieux m'avaient dit que, dans l'entre-deux-guerres, il y avait des vaches rouges et blanches sans m'en donner le nom. J'ai certes repéré des Rava dans deux des troupeaux de villages qui subsistaient encore. Mais pas le moindre discours sur les vertus comparées de ces Rava et des divers types de brebis qu'élevaient les habitants de ces hameaux. En Margeride, il n'y avait que des Brunnes des Alpes (chez les éleveurs laitiers) et des Aubrac chez ceux qui pratiquaient encore un système souple entre lait et veaux blancs, le rapport entre les deux étant fonction de leurs anticipations sur l'état des marchés. C'est au cours de mes travaux sur la protection de la nature que j'ai le plus entendu parler, soit d'écopastoralisme avec des races locales rustiques, soit de races que les parcs nationaux entendent protéger (comme les Raïoles dans les Cévennes, la Brigasque, dans le Mercantour) au même titre qu'ils ont pour mission de protéger l'architecture vernaculaire.

Mais, outre qu'il faille leur porter un intérêt particulier pour les voir et les connaître, ces races en danger, en tant que patrimoine vernaculaire peuvent effectivement être qualifiées d'anecdotiques, comme le sont les multiples expériences d'organisation, de promotion, de réemploi et de valorisation commerciale pour en faire des races en devenir.

Il s'agit bien de survivances et il s'agit d'actions ne mobilisant que de petits réseaux sociaux. Mais c'est

peut-être ce caractère anecdotique qui leur assure un avenir. D'abord, comme toute anecdote, ces tentatives (qui ne sauraient prétendre à la moindre représentativité) sont significatives. Elles témoignent, que les éleveurs concernés par ces races et tous ceux qui se mobilisent pour les protéger et les promouvoir, s'inscrivent en faux contre la standardisation caractéristique de l'agriculture productiviste qui s'est imposée depuis la seconde partie du XXe siècle. Elles mettent en acte une affirmation de la valeur propre de la diversité. Où l'on retrouve l'impératif qui figure dans la conclusion du manifeste de Chevassus-au-Louis (2017) par lequel j'ai introduit mon exposé: "*Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec le maintien et la préservation des diversités naturelles et culturelles présentes sur terre*".

Enfin, en se multipliant et se diversifiant, de telles expériences anecdotiques rejoignent la variété des autres expériences qui résistent à la standardisation des pratiques productives et des produits. On peut citer en partant de celles qui mobilisent encore peu d'acteurs, pour aboutir à celles qui se présentent déjà comme des mouvements sociaux d'une certaine amplitude: les semences paysannes, la permaculture, la biodynamique, l'agro-écologie et l'agriculture biologique. On peut voir s'ébaucher là une convergence, dont les pouvoirs publics et les organisations professionnelles seront bien obligés de tenir compte.

Je serais bien en peine de broser ce que peut-être la postérité de ces expériences et des races d'animaux domestiques concernées. Mais ce qui me paraît fort probable, c'est qu'avec ses animaux hyperspécialisés et consanguins, avec sa façon de les traiter comme des machines à produire, avec son utilisation croissante de produits phytosanitaires, ses effluents et ses pollutions, l'avenir de l'agriculture conventionnelle est à terme compromis, tant d'un point de vue écologique qu'économique. Qui sait alors si l'avenir de l'agriculture et de l'élevage ne réside pas dans la diversité des anecdotes?

Références

- Dubois P.J. (2017) Toutes les vaches de France, d'hier, d'aujourd'hui et de demain. *Delachaux et Niestlé*.
- Chevassus-au-Louis B. (2017) Pour un "principe diversité". *Humanité et Biodiversité*, 2017-4, 201-208.
- Lizet B. (1997) Les brouteurs archaïques du génie écologique – Un nouveau rapport à l'animal, à la nature et au territoire. In, C. Larrère & R. Larrère (eds), *La crise environnementale*, INRA éditions, Versailles, 161-180.
- Vissac B. (2002) Les vaches de la République. *INRA éditions*, Versailles.

FLANERIE SEMANTIQUE AUTOUR DE LA CARACTERISATION DES RACES ANIMALES

Etienne VERRIER⁽¹⁾

En guise de conclusion de cette journée d'études, je vous invite à une flânerie autour d'un mot qui a été central dans nos débats aujourd'hui, celui de race.

On pourra noter que, si ce mot a une acception non ambiguë en élevage, y compris dans les textes réglementaires nationaux, le règlement zootechnique européen qui s'impose à tous les pays de l'union à partir de novembre 2018 omet de le définir: étrange pour un ensemble de dispositions qui tournent résolument autour de la notion de race et non de celle de métier.

Au-delà de la définition du mot, c'est aux qualificatifs attribués aux races que je vous propose de nous intéresser. Il y a les races reconnues (par une autorité publique) et les autres... Il y a des races dominantes, internationales, transfrontalières, cosmopolites,... des races nationales. A l'échelle des pays, la FAO distingue les races natives et les races localement adaptées, ce à quoi certains collègues ont ajouté la notion de race localement adoptée. La notion de race locale répond à une définition qui fait lien avec celle de territoire. Nous oublierons la notion incertaine de "race d'intérêt régional" dont, il y a une quarantaine d'années, un responsable professionnel avait qualifié la race bovine Montbéliarde (on pourra apprécier ses talents de visionnaire).

En matière d'aptitudes, la liste est longue: race laitière, race beurrière, race fromagère, race pondeuse (il n'y a pas que les mammifères dans la vie), race allaitante, race bouchère, race mixte, race de travail, race à multiples fins, race rustique (d'après les documents de promotion, elles le seraient toutes), race à profil équilibré, race à haut potentiel, race spécialisée, race hyperspécialisée,... Ajoutons les races (soi-disant) pures, originelles ou de sang, les races croisées, synthétiques,...

Enfin, il y a les races qui ont fait l'objet de nos débats aujourd'hui. La Société d'Ethnozootechnie, en vrai lanceur d'alerte avant la lettre, avait mis en avant la notion de race en péril. Nos amis anglo-saxons parlent de races rares (*rare breeds*) ou de races en danger (*endangeredbreeds*). L'Union Européenne attribue des primes aux éleveurs de races menacées d'abandon par l'agriculture. Ajoutons la litanie des races en voie de disparition, à petits effectifs, à très petits effectifs, en conservation, reliques, patrimoniales,...

Dans la lignée des "*racés anciennes pour l'élevage de demain*", notre journée nous a proposés de changer de perspective. Je pense que les présentations et les discussions correspondantes sont suffisamment convaincantes du fait que ces races "en devenir" représentent des éléments de réponse, parmi d'autres, aux défis de l'agriculture et de l'alimentation de demain. Qu'elles ont toute leur place dans la vie de nos territoires, qu'elles sont dans les mains de paysans heureux et qu'elles donnent du sens aux relations entre humains et animaux.

Nous vous donnons donc rendez-vous, sur un terme à définir, pour une nouvelle journée consacrée aux "racés qui gagnent"!

1) AgroParisTech,
16 rue Claude Bernard, 75005 Paris
courriel: etienne.verrier@agroparistech.fr

ADDENDUM

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION "FERME"

L'association FERME (Fédération pour promouvoir l'Elevage des Races domestiques Menacées), qui n'était pas présente à la journée, a tenu toutefois à témoigner de son intérêt pour celle-ci en nous adressant une contribution écrite. Créée en 1990, FERME contribue depuis cette date à la sauvegarde de l'agrobiodiversité animale domestique. Elle a choisi récemment de recentrer son activité sur les races à très petits effectifs, qui restent en grand danger. Les motivations, les objectifs et les actions actuelles de FERME sont expliquées dans le document.

FERME est membre de la Société d'Ethnozootechnie et souhaite un rapprochement entre les deux associations.

Pour consulter l'article :

<http://www.ethnozootechnie.org>
Rubrique "Suppléments revue"
n° 103

VARIA

LES MOTS DU CHEVAL

André DARRAS (†)

Résumé. – Le cheval ayant été, tout au long de l'histoire, au centre des préoccupations de l'Homme, il n'est pas étonnant que la langue se soit enrichie de mots et d'expressions qui continuent d'être utilisés alors même qu'est oubliée leur signification initiale. L'auteur propose un grand nombre d'exemples d'expressions empruntées à la "civilisation du cheval". Elles concernent le nom du cheval lui-même, mais aussi sa morphologie, son pelage, ses allures ... Sont également envisagées ce que les utilisations du cheval (cheval de selle, de guerre, de labour, de sport) ont laissé comme expressions. L'ensemble est riche et incite à réflexion.

(André Darras, docteur vétérinaire, fidèle adhérent de la Société d'Ethnozootechnie, nous avait transmis le texte d'une conférence qu'il avait faite à Amiens, en pensant qu'il pourrait intéresser les lecteurs d'Ethnozootechnie. Nous ne l'avions pas encore publié et c'est avec plaisir qu'en le faisant, nous rendons hommage à sa mémoire.)

Les mots du cheval... mais les chevaux ne parlent pas!

Encore que...certains récits légendaires fassent état du contraire. Ainsi Homère nous raconte, dans l'Iliade, qu'Achille possédait un cheval préféré entre tous: Xanthos, ce qui signifie le jaune. Pour un cheval, on dit plutôt le blond ou mieux encore l'alezan. Nous retrouverons ce mot tout à l'heure.

Un jour, une seule fois, Xanthos parla...Las, ce fut pour prédire la mort prochaine de son maître, laquelle survint peu après... Ceci se passait dans des temps très anciens et, depuis, il ne semble pas qu' aucun cheval ait parlé.

Quoiqu'il en soit, les hommes, eux, n'ont pas manqué de parler du cheval qui fut si souvent, tout au long de l'histoire, au centre de leurs préoccupations, que ce soit pour les déplacements, la guerre ou l'agriculture. On peut dire de cette époque, qui s'est terminée dans la première moitié du siècle dernier, qu'elle a été celle de la civilisation du cheval.

En conséquence et tout naturellement, la langue s'est enrichie de mots et d'expressions qui continuent d'être utilisés alors même qu'est oubliée leur signification initiale.

Par exemple, et pour fixer les idées, on a longtemps parlé à la SNCF, de locomotive "*haut le pied*" pour qualifier celle qui circulait sans être attelée à un train. Aujourd'hui dans cette entreprise, on ne parle plus guère de locomotive mais d' "E. M.", sigle qui signifie engin moteur. Dans les instructions de la SNCF, en 2007, il est encore précisé qu'un E. M. qui n'est pas attelé à un train est qualifié d'H.L.P. Combien de cheminots imaginent

l'origine équestre de l'expression? Elle se disait d'un cheval qui, sans être ni monté ni attelé, était emmené, attaché, à coté d'un cavalier ou d'un attelage. Il était dit "haut le pied". En effet, comme il se déplaçait sans contrainte, cela lui était facile de lever "haut le pied".

Nous ne nous intéresserons ici qu'aux seuls mots et expressions utilisés aujourd'hui dans le langage courant et à ceux rencontrés dans les textes classiques.

Je rappellerai d'abord, rapidement, ce que fut la "Civilisation du Cheval".

Nous passerons beaucoup plus de temps sur le mot cheval, sur les termes plus ou moins synonymes utilisés pour le dénommer sans oublier leurs nombreux dérivés.

Je tâcherai de ne pas trop insister sur le vocabulaire souvent technique qui concerne la morphologie, le pelage, on préfère dire la robe, et les allures du cheval.

Nous verrons ensuite ce qui subsiste du vocabulaire des différentes utilisations de cet animal à travers les âges: le cheval de selle, le cheval de guerre, le cheval de labour et le cheval de sport,

A propos, justement du cheval de sport, nous interrogerons sur l'avenir de ces mots du cheval dans la langue, à une époque où l'utilisation de cet animal ne subsiste pratiquement plus que dans les activités ludiques et sportives.

La Civilisation du Cheval

Il n'était guère possible, au moins jusqu'au milieu du XIXème siècle, de voyager sur terre autrement qu'à pied, à cheval ou en voiture, laquelle voiture était, bien sûr, à cheval ou à chevaux, à moins qu'elle ne soit traînée par certains de ses proches parents comme le mulet ou l'âne.

En 1880, il y avait plus de 80000 chevaux dans les rues de Paris.

La guerre, non plus, ne s'imaginait pas sans lui.

Même pendant le premier conflit mondial, où pourtant les véhicules à moteur ne manquaient pas, le nombre des chevaux engagés est étonnant. Le général anglais Rawlinson, qui commandait l'attaque anglaise dans la Somme en juillet 1916, disposait de 100 000 chevaux. Finalement ce fut plus de 700 000 qui périrent au cours de ce conflit.

Et puis il y a l'agriculture. D'abord, elle utilisa surtout des bœufs, moins coûteux d'entretien. A partir de la fin du moyen âge, ceux-ci furent progressivement remplacés par des chevaux. C'est au XIX^{ème} siècle que, dans nos plaines, ils furent le plus nombreux.

L'homme de la terre effectuait son service

militaire, le plus souvent, dans des armes comme la cavalerie, l'artillerie, le train des équipages, là où le cheval était omniprésent.

C'était, à la fin, un véritable technicien du cheval qui s'en revenait passer le reste de son âge auprès de ses chevaux de labour.

Le Cheval

Cheval est le mot générique de l'espèce mais c'est aussi le mâle. La jument est la femelle du cheval. Leur petit est le poulain, dont le féminin est pouliche. Ces deux derniers termes sont utilisés à peu près jusqu'à l'âge de trois ans.

Si la jument est habituellement utilisée pour la reproduction, elle est dite poulinière.

Dans les mêmes conditions, le cheval est un étalon et, souvent, il est entretenu dans un haras, établissement réservé aux reproducteurs. L'étalon a un certain prestige. Écoutons ce texte fort explicite, tiré du Barbier de Séville de Beaumarchais:

"Si je veux peindre un coursier et me forger une juste idée de ce noble animal, irai-je le chercher hongre et vieux, gémissant au timon du fiacre?... Je le prends au haras, fier étalon, vigoureux, découpé, l'œil ardent, frappant la terre et soufflant le feu par les naseaux; bondissant de désirs et d'impatience, ou fendant l'air qu'il électrise, et dont le brusque hennissement réjouit l'homme et fait tressaillir toutes les cavales de la contrée."

Si l'étalon est de grande valeur, il y avait et il y a toujours, entre lui et la jument, un intermédiaire que, depuis le XVII^{ème} siècle et jusqu'au début du siècle dernier, on appelait "**le boute-en-train**". C'était un cheval non castré sans valeur spéciale qu'on utilise, aujourd'hui encore, pour s'assurer qu'une jument est en chaleur. Si elle n'est pas réceptive, à lui les rebuffades. Dans le cas contraire, on éloigne ce "boute-en train" et l'on fait intervenir l'étalon dont on espère une descendance. Le terme de boute-en-train désigne aujourd'hui un joyeux drille, un gai luron capable de mettre en gaieté, de "mettre en train" toute une assemblée.

Le cheval castré est dit "**hongre**". Sans doute cette opération a-t-elle été d'abord pratiquée en Hongrie.

Le cri du cheval est le **hennissement**.

Le mot **poulain**, au sens figuré, peut désigner, par exemple, un étudiant distingué par un professeur: "il réussira, c'est le poulain du patron". Un homme politique connu peut aussi soutenir un jeune candidat, son "poulain".

On peut s'étonner qu'aucun mot dérivé de l'**hippos** grec ou de l'**equus** latin n'ait été utilisé pour désigner le cheval. Ils ont, cependant, laissé des traces dans notre langue. Hippiatre, traduction du grec "hippiatros", a, sans changer de sens, désigné celui qui soigne les chevaux, depuis le XVI^{ème} siècle jusqu'à la fin du XVIII^{ème}. Il en est de même pour hippodrome qui, depuis 1539, est employé avec le même sens que l'hippodromos grec.

Les autres dérivés d'hippos ont été formés tardivement au XIX^{ème} siècle: hippisme, hippologie etc...

Il en est de même pour l'"**equus**" latin. Equestre est apparu au XIV^{ème} siècle. Il est dérivé d'"**equestris**" qui qualifiait, à Rome, les membres de l'ordre du même nom. Ils portaient au doigt un anneau d'or, la chevalière, qui est parvenue jusqu'à nous. Equitation désigne l'action de monter à cheval depuis le début du XVI^{ème} siècle. Les équidés, depuis 1834, rassemblent, avec le cheval, les ânes et les mulets. Ces derniers sont nés d'un croisement entre l'âne et la jument.

Le mot cheval lui-même est dérivé de **caballus** qui, à l'époque gallo-romaine, ne désignait surtout pas un cheval de qualité, tout au plus un cheval de service.

Vous venez d'entendre, dans le texte de Beaumarchais, un autre dérivé de caballus, le mot cavale ainsi que coursier, deux mots qu'on ne rencontre guère qu'en poésie pour désigner le cheval.

Dans le *Cantique des cantiques* (I, 9), la bien-aimée est comparée à une cavale: "*A la cavale entre les chars de Pharaon, tu ressembles, ma bien-aimée.*"

Le poète Auguste Barbier au XIX^{ème} siècle a écrit, parlant de la France à l'époque de Bonaparte, que "*C'était une cavale indomptable et rebelle...*" nous verrons la suite tout à l'heure...

Les dérivés de cavale ne sont pas de la même eau: être en cavale, cavalier, cavaleur ainsi que cavalerie dans les expressions: "faire des chèques de cavalerie" ou encore "c'est de la grosse cavalerie". Tout cela, et sans parler de la cavalerie de St Georges, n'a rien à voir avec la poésie. Traiter quelqu'un cavalièrement, c'est le faire de manière impertinente.

Le mot cavalerie employé seul désigne, en langage militaire, une "arme", laquelle avec l'infanterie et l'artillerie, constitue l'armée de terre. Cela pouvait aussi désigner l'ensemble des chevaux d'une entreprise: la cavalerie de la Compagnie des Omnibus de Paris, par exemple, comptait trente mille chevaux à la fin du XIX^{ème} siècle.

Le cheval a toujours été distingué par l'homme pour sa beauté – les égyptiens l'appelaient "le beau" – et pour sa puissance qu'il peut mettre au service de l'homme. Pour les Arabes, le cheval est un "don de Dieu". Pour le nommer, ils emploient parfois l'expression "al-khayl" qui signifie "bénédiction" au lieu du terme courant: "faras". Le nom même de cheval évoque la force. On dit fort comme un cheval. De même quand on emploie l'expression "malade comme un cheval" ou qu'on parle de "remède de cheval", on entend bien signifier que la maladie est grave et le remède brutal.

D'autre part le cheval, au cours de l'histoire, a toujours donné une supériorité militaire et sociale à ceux

qui avaient les moyens de le posséder et de l'entretenir, ce fut le cas en Grèce comme à Rome avec les Chevaliers romains. C'est dans les mêmes conditions qu'au Moyen-Âge est née la Chevalerie.

Le chevalier pouvait avoir à sa disposition trois sortes de chevaux: le destrier, le palefroi et le ronçin... Le destrier était un cheval de bataille, grand pour l'époque. Il était tenu de la main droite, la dextre, d'où son nom. Un homme qui marche à côté d'un cheval se tient toujours à gauche dans le sens de la marche et, très naturellement, le cheval est tenu de la main droite. En l'espèce, il s'agissait d'éviter au destrier toute fatigue inutile. Au combat, il lui fallait porter, en plus de son caparaçon, le chevalier avec sa lourde armure. Aujourd'hui, deux expressions perpétuent le souvenir de ce cheval de prestige. De quelqu'un qui utilise, de façon récurrente, le même argument, on parle de son "cheval de bataille". De même "monter sur ses grands chevaux" signifie le prendre de haut, le pluriel n'étant utilisé que pour donner plus d'importance à l'expression.

Le *palefroi* a une origine plus humble. Au IV^e siècle (Ausone) ce n'était qu'un simple cheval de renfort (para-veredus) ou de poste avec son "palefrenier", serf chargé du transport ou de la poste. Au cours des temps, sa situation sociale s'est améliorée. Au XI^e siècle, c'est un cheval de voyage, puis il devient cheval de parade au point d'avoir le privilège de porter un prince, ou une princesse, faisant, dans une ville, une entrée solennelle. Dérivé de palefroi, le palefrenier est parvenu jusqu'à nous.

Le "*ronçin*" devenu, dans Rabelais, "roussin" par attirance du mot roux, était un cheval commun, à tout faire. Il est cité ici parce que, dans la fable 17 du livre 8, L'Ane et le Chien, le premier est plaisamment qualifié par La Fontaine de "Roussin d'Arcadie".

Le Chevalier avait sous ses ordres l'écuyer lequel avait la charge de s'occuper de l'écu, d'où son nom, mais aussi des autres armes et des chevaux. Il disposait pour cela d'un local qu'on appela... l'écurie.

Les ordres de chevalerie ont perdu de leur importance, en particulier, avec l'invention des armes à feu. Le mot de chevalier est devenu trop prestigieux pour qualifier celui qui montait simplement à cheval. Pour lui, on a emprunté à l'italien le mot "cavaliere" qui a donné cavalier sans changer de sens. Nous retrouverons ce mot plus loin.

Au XVII^e siècle est apparu l'adjectif "chevaleresque", pour qualifier quelqu'un de courageux et désintéressé.

Depuis le XIX^e siècle, au moins, le chevalier servant est celui qui entoure une dame, de soins assidus, un "sigisbée" aurait dit Stendhal. Le cavalier d'une dame est plutôt celui qui danse avec elle. Simone de Beauvoir utilise cette expression dans les "Mémoires d'une jeune fille rangée": "J'avais pour cavalier un joli garçon de dix-neuf ans". Au contraire, faire cavalier seul se disait de celui qui danse seul. L'expression qualifie, aujourd'hui, celui qui préfère se passer des autres.

La pièce du jeu d'échec appelée cavalier était autrefois représentée par un cavalier sur son cheval.

Passons sur quelques sens techniques du mot cavalier et revenons au cheval lui-même

Un très grand nombre de mots sont encore compris qui, au cours des âges, ont désigné le cheval. En voici quelques uns. Dada, ce mot enfantin était très commun jusqu'au milieu du siècle dernier quand on chantonnait aux petits: "*A dada sur mon bidet...*" Il a disparu en même temps que le cheval de bois qui fut si longtemps le jouet par excellence. Cependant, quand, au sens figuré, il signifie "sujet favori", on continue de dire de quelqu'un qu'il "enfourche son dada".

A ce propos, enfourcher signifie être à califourchon, c'est-à-dire être à cheval tant sur un cheval que sur un vélo ou même une chaise. Un charpentier est à cheval sur une poutre, c'est-à-dire qu'il a une jambe de chaque côté de la poutre comme le cavalier a une jambe de chaque côté du cheval.

L'amazone avait les deux jambes du côté gauche serrées sur le double crochet d'un modèle de selle introduite à la cour d'Angleterre par Anne de Bohême, épouse de Richard II, Richard de Bordeaux. Cette selle a disparu au début du siècle dernier et l'amazone devint une cavalière. Elle put, elle aussi, porter "la culotte de cheval".

Quand un cavalier monte un cheval ou monte à cheval, l'animal – ce peut être tout aussi bien un âne, un mulet ou un dromadaire -- prend le nom de monture. Racine, dans les Plaideurs, cite un proverbe bien connu: "Qui veut voyager loin ménage sa monture". Cette monture peut fort bien, si elle est rebelle, démonter son cavalier, c'est-à-dire l'envoyer par terre ou bien encore le cavalier peut en descendre de son plein gré. Dans les deux cas il est dit "démonté". Au figuré, on peut démonter les verres montés sur une "monture" de lunettes ou, encore, une pierre précieuse dont la "monture" est une bague.

Il y a une différence avec le mot "montage" qui évoque plutôt un assemblage de divers objets sans qu'il y ait précisément, à la base, une "monture".

Poney est un mot d'origine anglaise qui désigne un cheval de petite taille.

La "Haquenée" tirait son nom d'un village anglais "Hackney" qui fut autrefois fameux pour la qualité de ses chevaux. C'était une jument pour dames douce et allant l'amble. Nous verrons ce mot au chapitre des allures.

Beaucoup d'autres termes souvent péjoratifs sont utilisés ou l'ont été pour qualifier le cheval:

La haridelle est un cheval maigre et efflanqué. Victor Hugo utilise ce mot dans les Misérables: "A peine le charretier, jurant et indigné, avait-il eu le temps de prononcer avec l'énergie convenable le mot sacramentel: Mâtin! appuyé d'un implacable coup de fouet, que la haridelle était tombée pour ne plus se relever".

Bourrin, terme d'argot militaire venu d'un dialecte de l'ouest, est plus familier que péjoratif. Dans Pierrot et Aline, Jean Ferniot a écrit: "Il n'était pas compliqué le métier militaire, on passait sa journée à étriller et à brosser les bourrins." Etriller, c'est utiliser une sorte de grattoir métallique pour nettoyer un cheval. Le verbe s'emploie au figuré: "il s'est fait étriller..."

Le "*bidet*" est un petit cheval à tout faire. Le mot a terminé sa carrière en désignant un ustensile de toilette.

Le "*canasson*" évoque la disgracieuse démarche du canard.

Rosse est très péjoratif et le reste quand on l'utilise pour désigner une personne.

Une *mazette* était un mauvais petit cheval et peut aujourd'hui désigner quelqu'un sur lequel on ne peut guère compter.

Les mots comme chevalet ou cheval d'arçon – nous verrons, tout à l'heure, ce qu'est un arçon--évoquent

quelque chose qui tient debout sur quatre pieds.

Le chevalet, autrefois instrument de torture, est, aujourd'hui, un support qui sert à tenir à la hauteur voulue l'objet sur lequel on travaille. Le terme est, en particulier, utilisé par le peintre pour supporter un tableau, une toile en cours d'exécution mais... il n'a que trois pieds!

On qualifie de tableau de chevalet celui, pas trop grand, dont le transport est aisé.

Le chevalement eut son heure de gloire quand il surmontait le puits de la mine.

* * *

Je vais maintenant évoquer quelques expressions concernant le cheval.

Nous savons tous qu'il ne faut pas "*changer de cheval au milieu du gué*", ce peut être dangereux, ni, bien sûr, "*changer un cheval borgne pour un aveugle*".

L'examen de la dentition permet de connaître l'âge d'un cheval acheté mais "*A cheval donné, on ne regarde pas dans la bouche!*".

D'une chose rare, on dit qu'elle ne se trouve pas "*sous le sabot d'un cheval*", ce qui signifie qu'il y a peu de

chances de la trouver sur une surface aussi petite.

En cuisine, un steak surmonté d'un œuf est dit "*à cheval*" alors qu'il sert plutôt de monture.

Nous allons, maintenant, nous intéresser aux mots qui décrivent la morphologie du cheval, les différentes parties de son corps, la robe, c'est-à-dire la couleur des poils, les allures, le harnachement et quelques maladies... Je précise, une fois de plus, que seuls sont cités ici les mots et expressions utilisés dans le langage courant ou rencontrés dans la littérature classique.

La Morphologie du Cheval

Pour le moment, regardons seulement le cheval et d'abord sa tête. Le cheval a une *bouche*, c'est-à-dire – mais ce n'est pas tout à fait vrai – qu'elle n'est pas fendue en gueule, comme l'est, par exemple, la gueule du loup.

Les narines se nomment *naseaux*. La partie qui se trouve entre eux et les yeux est le *chanfrein*, terme technique emprunté au langage des tailleurs de pierre et des menuisiers. Il signifie que l'angle formé entre la face antérieure et la face latérale de la tête ne constitue pas une arête mais une cassure, un arrondi.

Le *toupet* n'est pas spécifique au cheval. La *crinière* sert de comparaison pour les chevelures abondantes. Elle surmonte l'encolure ainsi nommée pour la différencier d'un cou dont elle n'a pas la forme.

Le *garrot*, au-dessus des épaules, est la partie la plus élevée du cheval. La taille d'un cheval est toujours mesurée "au garrot".

Le *dos* ne pose pas de problème mais la *croupe* va nous intéresser plus longuement.

Sa forme arrondie, souvent qualifiée de rebondie, va du dos et des hanches à la naissance de la queue. Elle sert souvent de terme de comparaison pour une colline, par exemple.

Du temps où l'on ne voyageait qu'à cheval, si l'on était deux pour un seul cheval, la deuxième personne montait en croupe; rien de plus banal à l'époque.

Madame de Sévigné a écrit: "*La dame en croupe et le galant en selle s'en vont souper et moi, je vais me promener.*"

Dans "*le Neveu de Rameau*", la croupe évoque une idée nettement érotique;

Diderot écrit, évoquant une jeune femme: "*Ceux qui la suivaient, qui la regardaient trotter avec ses petits pieds, et qui mesuraient cette large croupe dont ses jupons légers dessinaient la forme, doublaient le pas...*"

Il y eut naguère, et pas seulement dans le parler populaire, une sorte d'assimilation entre femme et cheval qu'évoquait déjà Juvénal il y a dix-neuf siècles.

La première mention du mot "*haridelle*" date, par exemple, du XV^{ème} siècle et se trouve chez François Villon avec le sens de "*grande femme sèche et maigre*". Quant à la cavale à laquelle est comparée la bien-aimée du *Cantique des cantiques*, le mot est synonyme de jeune jument. Or, justement dans les idylles chantées par les Bédouins, l'Épouse, sous la tente au désert, est parfois comparée "à la jeune jument douce, souple, vive et ardente au bonheur".

Pour en terminer avec cette assimilation, George Sand, écrivant à son demi-frère Hippolyte qui va marier sa fille, semble craindre que le futur gendre ne soit trop brutal et le précise en termes assez crus... Elle termine par cette phrase: "*Nous les élevons comme des saintes et les livrons comme des pouliches.*"

Encore un dérivé de la croupe, le croupier, dans un casino qui tient son nom du fait qu'il est derrière les joueurs, un peu comme s'il était en croupe.

La queue de cheval prête son nom à une coiffure dont elle a l'allure. En dessous de la queue, il y a les fesses

et le cheval est bien le seul animal qui ait des fesses. Il avait déjà une bouche et voilà, qu'en dessous des fesses, il a aussi des jambes. Le plus souvent, on parle des membres d'un cheval et ce mot est souvent sous-entendu. On dit un ou des antérieurs et un ou des postérieurs

Il est inimaginable, dans le monde du cheval, de parler de pattes! Dans le même esprit, on peut qualifier le cheval d'animal mais on évite d'utiliser le mot "*bête*". Au mieux, on risquerait de n'être pas compris! En somme, tout se passe comme si "l'homme de cheval", selon la formule, essayait de sortir le cheval de sa condition animale...

Les mêmes mots employés pour les membres de l'homme et du cheval sont souvent ambigus. Nous sommes des bipèdes plantigrades. Les chevaux sont des digitigrades quadrupèdes. Digitigrades, c'est-à-dire qu'ils posent sur le sol par l'extrémité d'un doigt. L'ongle est organisé en un sabot qui enferme la 3^e phalange. L'ensemble forme le pied. Notre talon est au sol; il correspond à la pointe du jarret du cheval qui se trouve,

elle, à quelques cinquante cms du sol. Surtout, nous nous mettons à genoux avec l'articulation fémur-tibia-rotule des membres inférieurs. Le cheval le fait avec les membres antérieurs et son genou correspond à notre poignet.

En dessous du genou, à l'avant, et du jarret, à l'arrière, le canon doit son nom à sa forme vaguement tubulaire. Viennent ensuite le boulet et le paturon et l'on arrive au pied. Cet organe est très important. Xénophon le comparait aux fondations d'un édifice. Il est assez fragile et un proverbe anglais précise, à juste titre: "*Pas de pied, pas de cheval.*"

Sa protection est heureusement assurée par le fer à cheval dont la forme est emblématique. En architecture, par exemple, les arcs outrepassés sont dits "*en fer à cheval*". De plus ce fut, pendant longtemps, le plus fameux des porte-bonheur probablement en raison du prix inabordable qui était le sien au moyen-âge. Il est encore à la base de locutions comme "tomber les quatre fers en l'air", ce qui est un comble pour un humain bipède ...

La Robe du cheval.

La robe, chez le cheval, c'est l'ensemble des poils considéré du point de vue de la couleur. Ses dénominations obéissent à des règles précises. Ceci était très important pour éviter les fraudes sur l'identité de l'animal quand n'existaient pas la photographie, et encore moins les puces électroniques glissées sous la peau!

Par définition, les poils du cheval ne peuvent être que d'une de ces trois couleurs: noir, blanc ou roux. Le roux, ce peut aller du blond clair à quelque chose d'assez foncé en passant par le rouge. C'est la couleur du cheval alezan.

Il n'existe que trois robes composées de poils d'une seule couleur: le noir, le blanc et l'alezan..

Trois robes résultent du mélange de deux couleurs. Le *gris* est constitué par le mélange des poils noirs et blancs, quelle que soit la proportion de chaque.

L'aubère, moins fréquent, résulte du mélange des poils roux et blancs. Le *bai* est une sorte d'*alezan* avec les crins noirs. Le *rouan* possède les trois couleurs de poil.

Les chevaux de la Garde Républicaine, sont, en général, des alezans mais les deux timbaliers montent des gris et le colonel choisit ce qu'il veut. Actuellement il monte un bai.

Les marques blanches comme les *balzanes*, sortes de chaussettes ou les pelotes, étoiles ou listes en tête ne sont pas prises en compte pour la couleur du poil. Il en est de même pour le blanc en grande nappes du cheval pie. Cette robe, fréquente en Amérique du Sud, est peu prisée en Europe et se rencontre surtout chez les poneys. Elle est très fréquente chez les bovins et un proverbe arabe dit: "*Méfie-toi du pie, c'est le frère de la vache!*" Nous disons, nous, "*il est, sous tout poil, bons chevaux*"

Les Allures du cheval

Les allures naturelles sont le *pas*, le *trot* et le *galop*. Le pas, allure à quatre temps, ne pose pas de problème. Pour le trot et le galop il faut d'abord définir ce qu'est un bipède: l'ensemble de deux membres d'un cheval. Ce mot de bipède est toujours sous-entendu.

Le latéral droit est constitué par les membres du côté droit, idem pour le gauche.

L'antérieur droit et le postérieur gauche constituent le diagonal droit et inversement.

Le trot est une allure à deux temps dans lequel l'animal saute d'un diagonal à l'autre. Le cheval en liberté utilise peu cette allure qui était, pour le cavalier, très inconfortable avant l'invention des étriers. Les Romains ne l'utilisaient jamais et le qualifiaient de "*succussator, cruciator et tormentor*": qui secoue, qui torture et tourmente...

Francis Clouet a représenté Henri II montant un cheval dans un trot figé, sorte d'instantané.

Le galop est une allure à trois temps, asymétrique. Il y a, par exemple, un galop à droite dans lequel touchent le sol, dans l'ordre, le postérieur gauche puis le diagonal gauche et, enfin l'antérieur droit. On galope à droite pour tourner à droite et on "*change de pied*" pour tourner à gauche. J'ai lu récemment, dans un quotidien, qu'un candidat s'accommodait mal "*des changements de pied perpétuels*" d'un de ses adversaires.

Les peintres, encore au début du XIX^e siècle, ont souvent représenté un "*galop volant*" dont le "*Derby d'Epsom*" de Géricault est le plus bel exemple. De là est venue l'expression: "*galoper ventre à terre*".

Cette situation est tout à fait invraisemblable. Tout le monde s'en est aperçu avec l'invention du cinéma mais personne n'avait eu l'idée d'examiner de près les

métopes du Parthénon:

La position des membres du cheval au galop y est représentée correctement.

L'**amble** est une allure à deux temps dans laquelle l'animal passe alternativement d'un bipède latéral à l'autre. Naturelle chez certains quadrupèdes comme le chameau la girafe, l'ours etc... cette allure est artificielle chez le

cheval. Elle fut autrefois recherchée pour les chevaux destinés aux dames, en raison du confort exceptionnel qu'elle engendre pour le cavalier. Sur les métopes du Parthénon, les chevaux qui ne sont ni au pas ni au galop, vont l'amble. Il en est de même dans ce tableau de Paolo Ucello qui date de 1430 et aussi de ces chevaux attelés à un char de guerre assyrien.

Le Harnachement du cheval.

Il se compose essentiellement, pour le cheval de selle, de la bride et de la selle.

Les pièces principales de la bride sont le mors et les rênes.

Auguste Barbier disait de la France, avant l'arrivée du "*corse à cheveux plats*":

*"C'était une cavale indomptable et rebelle
Sans frein d'acier ni rênes d'or."*

Le mors devient en effet le frein en poésie. Il est ainsi nommé car il sert à freiner l'ardeur du cheval. Il est relié à la main du cavalier par les rênes et le cheval peut ainsi être maîtrisé. Parfois, plein d'impatience, ce dernier est amené à "ronger son frein". Le mors est composé d'une embouchure placée dans un espace libre situé entre les incisives et les molaires de la mâchoire inférieure et d'une partie extérieure, les branches, souvent un simple anneau. Quand le cheval refuse d'obéir et part dans un galop incontrôlé, au grand dam de son cavalier, on feint de penser qu'il tient les branches du mors avec les dents et on dit qu'il a "*le mors aux dents*".

Quant aux rênes, chacun sait que les tenir, c'est disposer du pouvoir...

Le latin sella, petit siège sans dossier a donné la selle en français. Elle est composée d'une pièce de cuir

incurvée entre le pommeau en avant et le trousséquin en arrière ainsi que de deux quartiers. Elle est fixée au cheval par la sangle.

L'armature de la selle est constituée par deux petits arceaux métalliques reliés entre eux, les arçons. Le cavalier est "désarçonné" s'il quitte involontairement les arçons...

De chaque côté de la selle et suspendus aux étrivières, les étriers se présentent comme des sortes d'anneaux métalliques sur lesquels se posent les pieds du cavalier. Ils sont à l'origine de nombreuses expressions dont la plus fréquente est "mettre le pied à l'étrier". Pierre Daninos, dans un certain Mr Blot, écrit: "Chalut, c'est moi qui lui ai mis le pied à l'étrier. C'est moi qui l'ai fait entrer chez Toureau."

Le "coup de l'étrier" était un verre, parfois un dernier verre qu'avant un combat à l'issue toujours incertaine les cavaliers buvaient au moment de se mettre en selle. Les guerriers japonais avaient, eux, un étrier en forme de gobelet!

D'autre part, le mot d'étrier est souvent utilisé pour désigner une pièce métallique coudée servant de support et aussi un osselet de l'oreille interne...

Quelques maladies du cheval

Il n'est question, ici, que des maladies qui ont laissé une trace dans le vocabulaire français actuel.

Un cheval fatigué, harassé, était dit "*courbatu*". Courbature et courbaturé en sont des dérivés.

Les poulains qui, entre six mois et dix-huit mois, allaient de foire en foire finissaient par attraper une maladie pulmonaire, infectieuse et contagieuse: la **gourme**. Celle-ci s'accompagnait d'un écoulement purulent qui sortait des naseaux: le jetage. Après la guérison, on était

tranquille, le poulain avait "*jeté sa gourme*". Cette expression a été reprise, au figuré, pour qualifier les hommes dont la jeunesse a été quelque peu tumultueuse.

Jusqu'au début du siècle dernier sévissait une maladie des chevaux très grave, mortelle et contagieuse à l'homme: la **morve** qui a été éradiquée. Elle s'accompagnait également d'un jetage important et l'on a longtemps dit, au figuré: "*Qui se sent morveux, qu'il se mouche*".

Le cheval de selle

Il est possible de monter un cheval sans utiliser de **selle**. On parle aujourd'hui de **monte à cru**. Je vais y revenir. On peut dire aussi à nu mais, jusqu'au milieu du siècle dernier, on montait surtout à poil et cela depuis le début du XVIIème siècle. Ce n'est qu'à la fin du XIXème siècle que l'expression "*à poil*" commença à être employée pour qualifier, très familièrement, l'état d'une personne dévêtue. Dès lors, l'expression "*monter à poil*" devint

ambiguë et on ne monta plus qu'à cru ce qui est une expression de professionnel du bâtiment. Dans les régions où la roche affleure au niveau du sol, édifier une construction à cru, c'est le faire sans fondation. La selle est, ici, assimilée à une fondation.

Etre à cheval, "*bien en selle*", c'était, pour les piétons d'autrefois, un rêve souvent inaccessible. La

situation du cavalier était considérée comme confortable et souvent enviée des pauvres piétons.

Ceci est plaisamment exprimé, dans un conte des frères Grimm, Jean le veinard. Jean, piéton, se tenait sur les bords du chemin quand... "*il aperçut un cavalier qui, dispos et joyeux, s'en venait au trot sur un cheval fringant. Ah! dit Jean à voix haute, quelle belle chose que d'aller à cheval! On est assis comme sur une chaise, on ne se cogne pas aux pierres du chemin, on économise ses chaussures et on avance sans s'en apercevoir.*"

Cette opinion, qui exprime un sentiment de stabilité et d'assurance du cavalier, a engendré l'expression: "*être à cheval sur ses principes*".

D'un cavalier qui est bien assis, on dit qu'il a une "*bonne assiette*". C'est une qualité essentielle pour un cavalier. A l'inverse, il n'est pas nécessaire d'être cavalier pour "*n'être pas dans son assiette*"

Cette image du cavalier qui "*fait corps avec sa monture*", qui est comme "*vissé*" sur son cheval de manière à ce qu'ils ne fassent plus qu'un a permis, en d'autres temps, de construire l'image du centaure monstre mi-homme mi-cheval.

Le mot *fringant* fut d'abord, au XV^{ème} siècle, appliqué à un homme "*d'allure vive et de belle humeur*". Ce n'est que fin XVII^{ème} qu'on l'a employé pour un cheval plein de vigueur, vif et ardent. Pour aiguïser plus encore ce caractère fringant le cavalier a utilisé, jusqu'à une époque récente, moins souvent aujourd'hui, les éperons. Ils n'étaient nullement bruyants mais, faits de métal et brillants, ils paraissaient clinquants. A cause de cela, Edmond Rostand a pu faire dire à Cyrano de Bergerac:

"Je fais, en traversant les groupes et les ronds,
Sonner les vérités comme des éperons."

Je dois, parce que l'expression est passée dans le langage courant, vous dire un mot de la "*haute école*". Il s'agit, avec elle et pour un cavalier – on parle plutôt

d'écuyer à ce niveau – d'obtenir de manière naturelle, des "*airs*", disons des allures, qu'en liberté l'animal exécute parfois de manière naturelle. Ceci est long et difficile à obtenir.

L'expression est souvent utilisée au figuré. Par exemple, dans son journal de l'année 1965, Julien Green nous signale qu'une de ses amies, pianiste virtuose, lui a écrit:

"Je joue à la radio un concerto de Saint-Saëns. Ecoutez-le si vous aimez la Haute Ecole."

Le seul "*air*" dont le nom soit passé, au figuré, dans le langage commun est le "*piaffer*" peut-être l'air le plus difficile à obtenir. C'est une allure cadencée dans lequel la durée du temps où le pied touche le sol est réduit, un peu comme une balle qui rebondirait mais au ralenti.

Au début le cheval avance comme en dansant, c'est le passage et puis, et là c'est vraiment de la Haute Ecole, il le fait sur place et le cavalier, à ce niveau on dit l'écuyer, obtient, je cite le vétérinaire général Michel Minot qui servit longtemps à Saumur: "*...cette allure cadencée, harmonieuse, alliant vers le haut, la légèreté rebondissante et la puissance contenue*".

Ne nous arrive-t-il pas, nous aussi devant une porte close, de piaffer d'impatience?

Le terme de *haute école* s'opposait autrefois à la *basse école*, enseignement de base de l'équitation.

Il peut arriver qu'un cheval *bronche*, c'est-à-dire qu'il fasse un faux pas ou même qu'il trébuche. Un vieux proverbe dit: "*Il n'est si bon cheval qui ne bronche*." Cette expression s'emploie couramment au figuré. Elle signifie alors: buter sur une difficulté ou réagir.

Dans "*la Chute*", Albert Camus écrit: "*Je ne pouvais rencontrer un homme d'esprit sans qu'aussitôt j'en fisse ma société. Ah! je vois que vous bronchez sur cet imparfait du subjonctif*." Il arrive aussi, au tribunal, qu'on dise d'un prévenu ou d'un accusé: "*il a écouté le verdict sans broncher*".

Le Cheval de Guerre

Une grande quantité d'expressions sont issues du langage militaire. J'en ai retenu quelques unes encore utilisées aujourd'hui mais au sens figuré le plus souvent.

Le "*piéd-à-terre*", on peut en avoir un à Paris, en Bretagne ou ailleurs, sans savoir qu'il s'agit, au départ, d'une sonnerie de cavalerie, de trompette donc, qui donnait l'ordre de descendre de cheval, de mettre le "*piéd à terre*". La "*mise à piéd*" était une punition pour un officier de cavalerie momentanément interdit de monter son cheval.

On dit aujourd'hui *tailler des croupières* pour signifier surclasser quelqu'un. Par exemple, on peut le regretter, mais la grande distribution taille des croupières au petit commerce.

La *croupière* était une pièce de cuir située sur la croupe et allant de la selle à la queue.

Dans un combat de cavalerie, quand l'ennemi battu est en retraite, on peut le laisser aller. On peut choisir

aussi de le poursuivre sans lui laisser de répit et, alors, l'abordant par l'arrière, à coups de sabre, on est amené à lui "*tailler des croupières*".

Une chose importante, quasi mythique dans la guerre à cheval, c'est la charge de cavalerie.

Le cheval sauvage n'a guère de défense naturelle. En danger, il cherche son salut dans une fuite éperdue. De cela lui est resté le goût des galopades effrénées, lequel fut employé à toutes époques et, spécialement au XIX^{ème} siècle, dans la stratégie militaire pour briser le front d'une manière brutale. Victor Hugo, dans "*Les Misérables*" a décrit la charge des cuirassiers de la Garde Impériale à Waterloo, je vous en cite quelques extraits:

"C'étaient des hommes géants sur des chevaux colosses..."

Le matin toute l'armée les avaient admirés..."

L'aide de camp Bernard leur porta l'ordre de l'empereur. Ney tira son épée et prit la tête. Les escadrons énormes s'ébranlèrent.

Alors on vit un spectacle formidable...." fin de citation.

Formidable au premier sens du terme car il s'agissait de causer à l'ennemi, si possible, une peur panique et de rompre le front...

Le tableau de Lady Elizabeth Butler (1881): "*Scotland for ever*" décrit d'une manière saisissante la charge des "*gris écossais*" à Waterloo.

L'emphase victorienne est tout à fait en harmonie avec le lyrisme hugolien.

Remarquez que le régiment, "*Royal Scots Greys*", tire son nom de la couleur de la robe de ses chevaux. Du temps de Louis XIII, il en était de même pour les mousquetaires gris et noirs qui montaient des chevaux respectivement gris ou noirs.

La "charge", cependant, existait déjà au XVIIIème

siècle comme en témoigne la fable de La Fontaine, "*le Coche et la Mouche*". Le moucheron est tout fier d'avoir contribué à hisser le coche au haut de la côte: "*Comme il sonna la charge, il sonne la victoire.*" Aujourd'hui encore l'expression est, au figuré, d'usage courant et il nous arrive même de "*revenir à la charge*"...

Au début du XVIIIème est apparu un divertissement équestre: le *Carrousel*. C'était une parade, une sorte de tournoi où les cavaliers partagés en quadrilles se livraient à des évolutions constituant un spectacle dont on sait qu'il était fort apprécié de Louis XIV.

Nous avons tous vu, sur l'épaule gauche de certains militaires, la "*fourragère*", distinction attribuée au régiment dont ils faisaient partie mais sans imaginer qu'elle évoquait la corde avec laquelle les cavaliers, autrefois, ficelaient, sur la croupe de leur cheval, le ballot de fourrage récupéré au cours de la corvée du même nom.

Le Cheval de Trait

Le cheval de selle est monté. Le cheval de trait, lui, est attelé, ici à une charrue, comme il peut l'être à une charrette ou autre, et cela au moyen de traits. Le trait fut d'abord l'action de tirer avant de désigner le lien fait de cuir ou de corde qui relie le collier au véhicule attelé.

Le collier était une pièce essentielle du harnachement du cheval de trait. Il était fait par le bourrelier qui, justement, utilisait la "*bourre*", faite de crin tassé pour adapter le collier à la morphologie du cheval auquel il était destiné. Le collier était donc "*fait sur mesure*".

Le terme de cheval de labour est souvent utilisé parce que le labour est le travail le plus dur de tous les travaux agricoles et... qui peut le plus peut le moins.

Les charretiers qui furent les ouvriers agricoles les plus spécialisés et, de beaucoup, les mieux payés, souffraient d'une réputation déplorable. On les disaient, souvent à tort, grossiers et brutaux. C'est vrai que les chevaux obéissaient surtout à la parole. Ils avançaient, reculaient, allaient à hue ou à dia, c'est-à-dire à droite ou à gauche, tout cela en obéissant à la voix du charretier. Alors quand les ordres étaient mal compris...

Quand le cheval est attelé à une charrette il est entre deux brancards et, bien sûr, il peut "*ruer dans les brancards*". Ce mot de brancard désigne plus souvent aujourd'hui les deux montants d'une civière, d'où le "*brancardier*".

Le Cheval de Sport

Ce qu'on aime chez un cheval de sport et même de selle, d'ailleurs, c'est qu'il ait "*du sang*".

Le sang, c'est l'énergie nerveuse d'un cheval. On parle d'un cheval de sang, d'un cheval qui a du sang ou encore qui est près du sang. Le cheval de pur-sang est une race anglaise créée au XVIIIème siècle en croisant des étalons de pur-sang arabe avec des juments de race locale. Ces chevaux sont, depuis lors, sélectionnés uniquement sur la vitesse au galop.

Ces pur-sang anglais ont été croisés avec des juments françaises ce qui a donné le demi-sang. Les descendants sont d'une part les trotteurs utilisés pour les courses au trot et, d'autre part les "*selle français*" destinés aux concours hippiques.

Aujourd'hui, les chevaux ne servent plus ni dans les transports ni dans les armées. Ils ont disparu de nos plaines. Leur rôle est limité aux activités ludiques et sportives quand ils ne servent pas d'animaux de boucherie...

Or les mots et plus encore les expressions issus

des activités sportives ont quelque difficulté à s'installer de manière durable dans le vocabulaire de la langue.

A ma connaissance, quelques mots seulement sont sortis de la sphère des courses: le paddock, le groom qui peut désigner un système hydraulique de fermeture des portes et le jockey à cause de son régime. En revanche aucune expression ne les a, semble-t-il, suivis.

Nous venons de voir un aperçu de l'importance du capital ancien de mots et d'expressions venus du monde du cheval.

On peut penser que, longtemps encore, la littérature et le langage conserveront des traces de cette richesse passée alors que le sens de ces mots et de ces expressions sera devenu à jamais obsolète.

En revanche, Il est bien difficile d'imaginer que des mots et encore moins des expressions viennent du langage des sports équestres pour enrichir la langue alors qu'est disparue la "*Civilisation du Cheval*".

Il faut, et c'est exceptionnel, qu'un sport soit très populaire, comme l'est le football, pour que tout un

chacun puisse "botter en touche" ou être "mis hors jeu".

Maintenant que j'en ai terminé, il me serait possible, ici et maintenant, d'utiliser une troisième

expression, toujours issue du langage des sports collectifs pour "*siffler la fin de la partie*".

CHARS SAHARIENS PRÉHISTORIQUES ET ARAIRES AFRICAINS ACTUELS.

1) L'ALIMENTATION DES ANIMAUX DE TRAIT

Christian DUPUY⁽¹⁾

Résumé de l'article paru dans les Cahiers de l'AARS n° 19 (2016-2017), consultable en ligne sur le site de la Société d'Ethnozootechnie.

Le char léger de prestige équipé d'un timon unique et de roues à rais montées folles en bout d'essieu, apparaît au Sahara vers le milieu du II^e millénaire av. J.-C. alors que l'agriculture du mil se répand à travers l'Afrique de l'Ouest. Les chevaux introduits en terre africaine pour lui servir d'attelage avaient une hauteur au garrot égale à $1,25 \pm 0,20$ m, d'après les données paléontologiques enregistrées dans la vallée du Nil et dans le monde Egéen de l'âge de Bronze. Les taurins indigènes employés dans le même but étaient eux aussi de petite taille. Les figures rupestres peintes et gravées de biges montrent que les équidés étaient souvent sollicités à vive allure. Ils étaient par exemple utilisés pour poursuivre des girafes et des autruches. Ces chasses au gros gibier ne pouvaient être couronnées de succès que si les timoniers étaient régulièrement entraînés et nourris en conséquence afin de rester performants. Près de deux kg de mil étaient nécessaires pour compenser leur dépense d'énergie à chaque sortie sportive, sans compter l'affouragement qui était indispensable au bon fonctionnement de leur système digestif. Cette quantité de grains correspond aujourd'hui à la consommation journalière en mil de quatre à cinq personnes adultes du Sahara et du Sahel. Les taurins, eux, tiraient les chars à paisible allure. L'apport calorique des pâturages suffisait à compenser leur travail modéré. Ces exigences alimentaires différenciées selon les animaux de trait utilisés impliquaient des organisations socioéconomiques et politiques distinctes que le monde rural africain actuel, notamment là où se pratique la culture attelée au moyen de chevaux ou de taurins, permet de mieux appréhender.

Dans le nord du Cameroun, au Maroc et en Éthiopie, seuls les riches propriétaires terriens qui disposent d'excédants céréaliers, possèdent des chevaux ou des mules qu'ils attellent à leur araire ou leur charrue. Ils louent fréquemment leurs animaux de trait aux petits exploitants qui, eux-aussi, pratiquent la culture attelée. Le coût des locations est tel que ces derniers ne peuvent tirer quelques bénéfices appréciables de leur production agricole. Ce système perpétue, voire renforce, les inégalités de richesse. Par extrapolation, on peut penser qu'à l'époque des chars, la possession de chevaux au Sahara symbolisait la réussite sociale. Et, au-delà du symbole, la conduite au galop des coursiers contribuait à renforcer le prestige et le pouvoir politique de ceux, membres de l'élite, qui maîtrisaient, debout sur la plateforme de leurs véhicules dépourvus de main courante, cet exercice sportif combien périlleux. A l'inverse, l'utilisation de bêtes à cornes pour le déplacement à paisible allure de ces mêmes engins roulants – pratique qui était à la fois peu contraignante sur le plan alimentaire pour les bœufs et peu spectaculaire – ne semble pas avoir eu de retombées politiques notables, comme le suggère l'art rupestre du Sahara dépourvu d'action hors du commun dans les scènes intégrant des attelages de taurins.

On pourra consulter l'intégralité de l'article (nombreuses illustrations en couleur) sur:

<http://www.ethnozootechnie.org>
Rubrique "Suppléments revue"
n°103

1) Institut des Mondes Africains, Paris (IMAf, UMR 8171 CNRS)
Université Pour Tous, Saint-Etienne, Roanne (UPT)
<https://dupuyarcheo.org/>

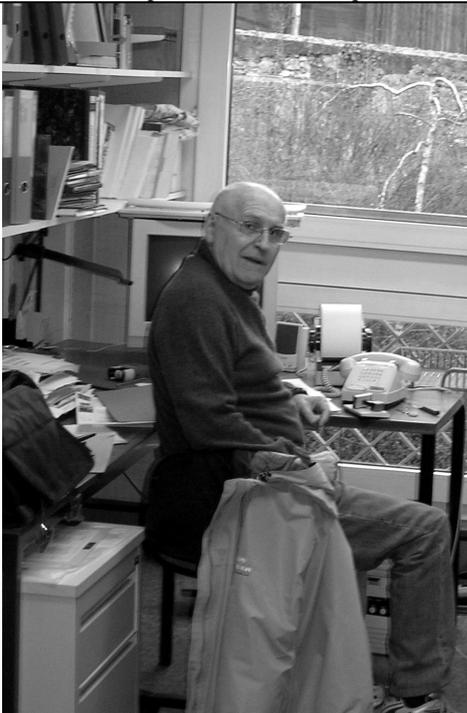
COMPTES-RENDUS, ANALYSES, NOTES

IN MEMORIAM

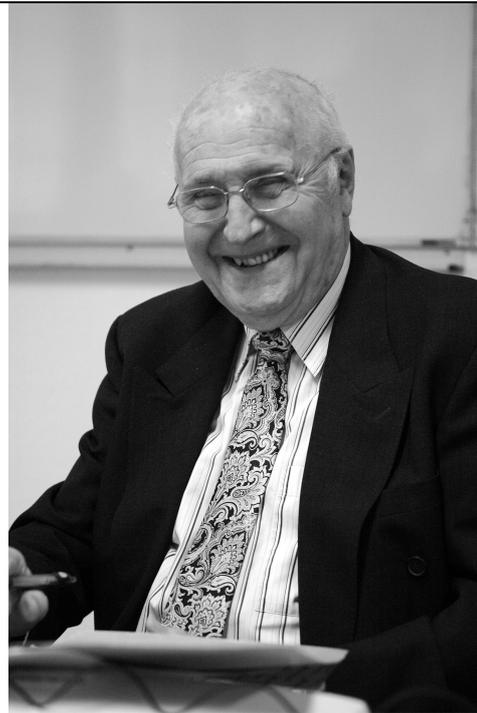
Jean-Jacques LAUVERGNE (1932-2017)

La lettre de la Société d'Ethnozootechnie de janvier dernier annonçait la triste nouvelle du décès de **Jean-Jacques Lauvergne**. Il avait été hospitalisé début juillet 2017 et un cancer du pancréas devait l'emporter assez vite, le 20 novembre de cette même année. Nous rappellerons ici les étapes de sa carrière de chercheur et tenterons de résumer une vie de travail consacrée à l'étude de l'animal domestique, et marquée par une grande diversité d'approches, très souvent pionnières. La discipline scientifique de base que Jean-Jacques

Lauvergne pratiquait au sein de l'INRA était la génétique. Il jumelait cette activité avec une passion pour l'histoire d'un monde qu'il appelait, non pas celui des animaux domestiques, mais plutôt celui des "animaux domestiqués par l'homme", un peu en forme de pléonasm. Reconnaissons du moins à cette expression le mérite de souligner la généralité du processus de domestication dans le règne animal, un processus qui n'est aucunement l'exclusivité de l'espèce humaine.



Jean-Jacques Lauvergne au centre INRA de Jouy-en-Josas le 28 février 2006 (photo Paul Popescu)



(photo Benoît Pujol)

Jean-Jacques Lauvergne était né à Pionsat (Puy-de-Dôme) le 8 septembre 1932. Il prépare le concours d'entrée à l'Institut National Agronomique (INA), d'abord au lycée de Clermont-Ferrand en 1951, puis au lycée Henri IV à Paris l'année suivante, pour "intégrer" l'INA en 1953. Il complète plus tard sa formation par des certificats à la Sorbonne, de Calcul des Probabilités en 1957, puis de Génétique (2e et 3e cycle) en 1961, et par une thèse de 3e cycle en 1966 sous la direction des Professeurs Georges Teissier et Maxime Lamotte.

Recruté comme agent contractuel INRA dès l'obtention de son diplôme d'ingénieur agronome, il effectue un stage à la chaire de zootechnie INA du Professeur André-Max Leroy, où il passe le concours d'Assistant en juin 1957, devenant ainsi chercheur INRA titulaire. Il doit ensuite effectuer le service militaire de 28 mois qui avait cours à l'époque, et qu'il clôture par un grade de sous-officier de réserve et un séjour de 10 mois en Algérie. Au terme de ce séjour, en septembre 1960, il est affecté au Service de Génétique Animale créé à

l'INRA par Jacques Poly rue de l'Estrapade à Paris, un service qui deviendra plus tard le Département de Génétique Animale et qui l'accueillera en janvier 1961 au centre INRA de Jouy-en-Josas (appelé alors Centre National de Recherches Zootechniques). Il devient Chargé de Recherche en 1962, puis Maître de Recherche en 1971. Il poursuit ses activités de recherches au sein du laboratoire de Génétique factorielle, créé à Jouy-en-Josas en 1967, sous les directions successives de Philippe Mérat, Francis Minvielle et Michèle Tixier-Boichard. Et cela jusqu'à son départ à la retraite en 1997, et même bien au-delà pour des "prolongations" motivées par de nombreuses activités et collaborations internationales en cours. De cette poursuite inlassable d'un travail de recherche témoigne aussi, s'il en était besoin, son dernier article, publié l'année même de sa disparition. Au total ce sont 232 publications scientifiques qu'il inscrit à son actif, échelonnées de 1958 à 2017 (sur la base des listes annuelles de publications du Département de Génétique Animale de l'INRA).

Le domaine de recherche vers lequel s'oriente d'abord Jean-Jacques Lauvergne est celui des facteurs mendéliens, tout particulièrement les gènes responsables des anomalies héréditaires. Il contribue ainsi à une prophylaxie de ces anomalies, une préoccupation qui accompagnait dans les années 1960 le développement de l'insémination artificielle bovine, à l'exemple de l'anomalie "tête de mouton" apparue en race bovine Limousine dans la zone du centre d'insémination de Soual (Tam). Cette étude fut l'occasion de sa première publication sur les anomalies héréditaires des animaux domestiques en 1962. Il amorçait là aussi une recherche collaborative avec la médecine vétérinaire, qu'il a largement privilégiée dans la suite de sa carrière.

Recherchant par ailleurs les formules colorées des races bovines créées au XIXe siècle, il est sollicité en 1974 par la FAO pour préparer avec cette organisation internationale un rapport-pilote sur la conservation des ressources génétiques animales (rapport Mason-Lauvergne de 1975). Il entreprend alors de fonder la conservation génétique sur des bases solides, en proposant notamment un modèle original de migration des races animales domestiques à partir de centres de domestication. Il porte aussi une attention particulière aux homologues de séries alléliques de coloration entre les mammifères domestiques, en y incluant une espèce de laboratoire largement étudiée comme la Souris, et il propose à cette occasion des règles de nomenclature générales pour les gènes à effet visible. Ce travail fut l'amorce d'une attention accrue du monde scientifique à la conservation des ressources génétiques, qui a culminé comme on le sait avec la Convention de Rio de 1992 sur la diversité biologique.

Soulignons aussi ses contributions en génétique des populations, telles que l'explication du maintien du noir récessif chez le mouton Bleu du Maine, malgré le caractère létal du gène concerné, par une valeur sélective supérieure des hétérozygotes, ou l'analyse du comportement des gènes récessifs à effet visible prenant en compte de nouveaux paramètres comme la pénétrance et l'expressivité des gènes impliqués, un travail en collaboration avec le Professeur Lefort de la chaire de Mathématique de l'INA.

Parmi de nombreuses activités qu'on peut qualifier d'annexes, il faut souligner les contributions de

Jean-Jacques Lauvergne fait partie des 22 fondateurs de la Société d'Ethnozootechnie, réunis en assemblée générale constitutive le 13 février 1971 à la Bergerie Nationale de Rambouillet. Son engagement en faveur de la sauvegarde des races que l'on considérait alors comme "en péril" et l'amitié qui le liait à Raymond Laurans l'y conduisirent tout naturellement. Il a fait partie pendant longtemps du conseil d'administration, n'y renonçant qu'à partir du moment où il eut quitté son appartement de Clamart pour s'installer à Pionsat. Il a organisé plusieurs journées d'étude, notamment celle du 18 novembre 2010, à laquelle il tenait beaucoup, qui fut un hommage rendu à M. Laurans. Il organisa également, ou contribua à l'organisation de plusieurs voyages d'étude, celui de Corse en 1978 étant resté longtemps, pour plusieurs raisons, bien vivant dans la mémoire des participants. Très proche de M. Laurans, il échangeait très

Jean-Jacques Lauvergne à l'édition scientifique. Il participa notamment à la création d'une nouvelle série d'Annales de l'INRA, les Annales de Génétique et de Sélection animale (AGSA), dont il fut le premier Rédacteur Scientifique en 1969 et qui devint ultérieurement Genetics Selection Evolution, une revue dont l'impact scientifique au niveau international s'est progressivement affirmé. Il participa aussi au lancement d'un périodique à vocation plus technique, le Bulletin Technique du Département de Génétique animale, dont il inaugurerait lui-même la série avec son catalogue des anomalies héréditaires bovines en 1968. Une œuvre utile fut aussi la création en 1964, avec Claude Hutin, d'un catalogue des publications du DGA. Ce répertoire, qui couvrait la période 1951-1963, fut continué par des listes de publications annuelles de 1964 à 2009. L'ensemble se trouve aujourd'hui inclus dans l'archive institutionnelle ouverte de l'INRA.

C'est donc un héritage scientifique particulièrement riche que nous lègue Jean-Jacques Lauvergne. Il faudrait y ajouter un projet d'ouvrage pour les Éditions QUAE, consacré à l'histoire des animaux domestiques, qui lui tenait particulièrement à cœur, mais qu'il ne put malheureusement mener à bonne fin. De ce projet il nous reste l'Introduction qu'il avait préparée en 2016, et qui donne notamment le plan détaillé du livre projeté.

Sur un plan plus personnel, nous ne pouvons manquer de signaler l'attachement qu'il avait toujours manifesté à sa région de naissance, la Combraille auvergnate où se trouve Pionsat, commune célèbre pour un trésor de médailles d'or à l'effigie de Vercingétorix découvert au XIXe siècle. Ses amis gardent encore le souvenir vivace d'une joyeuse mission qu'il avait organisée avec son épouse Silvia dans la région de Pionsat, à la recherche des voies romaines dont il nous aidait à découvrir les vestiges.

Louis Ollivier

Directeur de Recherches honoraire de l'INRA

Remerciements: pour l'aide que Michèle Tixier-Boichard, Jean-Pierre Bidanel et Bernard Denis m'ont apportée dans la préparation de cet article

* * *

souvent avec lui, de vive voix ou par téléphone, sur des thèmes ethnozootechniques, certaines de ses idées -et il n'en manquait pas - ayant été retenues par le président fondateur. D'autres que ce dernier étaient également sollicités au téléphone pour donner leur avis sur des questions que leur soumettait "J.J.". La conversation, souvent longue, se terminait toujours par "Merci pour la téléphonade". Les repas pris avec lui étaient toujours des moments de convivialité fort agréables, qu'enrichissaient les conversations sur la qualité des vins C'est un pilier de la Société d'Ethnozootechnie qui nous a quittés et, pour beaucoup, également un ami.

Bernard DENIS

Nous complétons l'hommage à J.-J. Lauvergne, en lui consacrant une note (voir plus loin).

IN MEMORIAM

François SPINDLER (1922-2018)

François Spindler nous a quittés. Il laissera de nombreux souvenirs à ceux et celles qui l'ont connu, notamment pendant les voyages de la Société d'Ethnozootechnie. Par ailleurs, doté d'une excellente mémoire et ayant pris la peine de noter beaucoup d'éléments concernant sa vie professionnelle et personnelle, il a écrit des "souvenirs": entre autres, un document sur la période de la guerre destiné plus particulièrement à ses enfants et petits-enfants et, surtout, les "Souvenirs ethnozootechniques" qui ont fait l'objet du Hors-Série n°6 d'*Ethnozootechnie*. Sa carrière s'étant déroulée à une époque qui commence à appartenir à l'Histoire, la collecte de témoignages et de souvenirs est précieuse: nous avons incité nos adhérents les plus anciens à nous en confier pour publication mais peu ont répondu. François Spindler l'a fait excellemment. C'est une des multiples raisons de lui en être reconnaissant.

Il est né en 1922 à Mulhouse et a habité Colmar jusqu'à la guerre. Faute de pouvoir suivre ses études à Strasbourg en raison de l'annexion de l'Alsace, c'est à Mauriac, puis à Clermont-Ferrand qu'il prépara le concours d'entrée à l'"Agro". Il intégra cette Ecole en 1941. Ses études faites en formation accélérée, il fut nommé en 1944 à la DRSA de Toulouse. Il prit alors contact avec la Résistance et participa par la suite aux combats de la Libération dans les Vosges et en Alsace. Démobilisé en 1945, il fut nommé à la DSA du Haut-Rhin et y resta jusqu'en 1959, en œuvrant principalement à Altkirch. De 1959 à 1961, il gagna la DSA de Meurthe et Moselle, où il fut chargé d'une mission régionale en matière d'élevage. De 1961 à 1967, il devint le directeur du domaine de l'INRA à Mirecourt (Vosges). Il fut appelé au Ministère de l'agriculture à Paris en 1967, où il resta jusqu'à sa retraite en 1983. Son épouse et lui s'installèrent ensuite à Clermont-Ferrand, afin notamment de se rapprocher de la Corrèze, où ils avaient acquis en 1968 une maison rurale qui était inhabitée depuis 20 ans et devint leur résidence secondaire.



Outre ses responsabilités principales, François Spindler assura, avec un collègue allemand, une fonction annexe de 1962 à 1981, celle de secrétaire de la Fédération européenne des éleveurs de la race bovine pie-rouge.

Outre les "souvenirs" qu'il a mis par écrit, il est l'auteur de nombreuses publications. Nous les avons

estimées à plus de 70 à partir d'indications qu'il nous avait fournies. Beaucoup portent sur les bovins mais il n'a pas ignoré les autres espèces domestiques. Nombre d'entre elles traitent par ailleurs de différents aspects de l'élevage en général, en France et en Europe. F. Spindler confia beaucoup de ses écrits à l'ancienne *Revue de l'élevage*, dont les zootechniciens généralistes regrettent encore la disparition, puis aux revues en lesquelles elle a "éclaté". Le *Bulletin Technique d'Information* accueillit également beaucoup de ses écrits, et une vingtaine sont parus dans *Ethnozootechnie*. Il consacra beaucoup d'articles aux races bovines, sous forme de monographies, de comptes rendus de concours et d'études historiques. Il exploitait volontiers les données statistiques, du XIX^e siècle à nos jours, pour nous restituer très clairement les faits essentiels qui en ressortaient. Ses qualités pédagogiques n'étaient pas le moindre attrait de ses écrits. Nous nous souvenons d'un article sur les courbes de lactation qu'il avait écrit à partir d'observations réalisées à Mirecourt, dont nous nous sommes servis dans notre enseignement. Mentionnons en particulier deux publications dont il était fier: "Un siècle et demi d'élevage en France", *Agreste-La statistique agricole*, Etude n°8, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, mai 1991 (255 pages), qu'il considérait comme son "testament" zootechnique et "L'habitat rural traditionnel dans les régions françaises", *Ethnozootechnie*, Hors-série n°1, 2000 (136 pages), écrit avec son épouse.



M. et Mme Spindler, 2008

François Spindler a été très actif à la Société d'Ethnozootechnie. Il ne fait pas partie des fondateurs mais

il y a adhéré très vite. Il a régulièrement participé à nos activités: journées d'étude et voyages. Il a peu participé à l'organisation des premières mais il s'est beaucoup investi dans les voyages de septembre puisque -record absolu!- il en a organisé sept avec l'aide de son épouse. Successeur de Caroline Laurans au poste de secrétaire-trésorier de 1998 à 2004, il nous a beaucoup aidé, dans cette fonction pas toujours facile. Pendant cette période, il a rédigé de nombreux éditoriaux pour la "Lettre", qui s'ajoutent à la vingtaine de communications lors de journées d'étude, publiées dans la revue. Il n'est pas impossible -nos n'avons pas fait le comptage- que ce soit lui qui ait le plus contribué à nos publications (Lettre et revue).

Les participants réguliers aux voyages d'étude appréciaient beaucoup la rigueur de l'organisation et l'équilibre des thèmes retenus par "les Spindler". Les plus anciens se souviennent que, pendant longtemps, l'habitude était de faire une place à l'architecture rurale traditionnelle de la région visitée. C'était dû principalement à l'intérêt de Janine Spindler, qui avait toutefois entraîné son mari sur la voie, pour ce sujet. Comme nous le disions plus haut, il en

est ressorti le premier Hors-série d'*Ethnozootechnie*, illustré de dessins faits par Janine. Ces dernières années, nous nous efforçons d'intégrer de nouveau aux voyages une composante "maisons rurales traditionnelles" de la région visitée".

Une bonne partie des archives de François Spindler, composée essentiellement de photos de bovins et de maisons paysannes, classées et rangées avec la rigueur que l'on devine, se trouve dorénavant entreposée à l'Académie d'Agriculture de France. Leur présence en ce lieu est sans doute l'un des plus beaux hommages qui pouvait être rendu à sa mémoire. Il s'y ajoute tous les remerciements de la Société d'ethnozootechnie pour l'efficacité, le dévouement et la discrétion du "couple Spindler".

Bernard DENIS

Nous complétons l'hommage à François Spindler, en lui consacrant une note (voir plus loin)

Jean-Pierre DIGARD – *L'ANIMALISME EST UN ANTI-HUMANISME*; CNRS EDITIONS, PARIS, 2018. (128 P., 14 €)

Les ouvrages qui, sous une forme ou une autre, sont consacrés à la "défense" des animaux abondent. Beaucoup plus rares sont ceux qui tiennent un discours nuancé, dans lequel le devoir d'offrir aux animaux des conditions d'entretien satisfaisantes est bien entendu souligné, mais où les dérives animalistes sont fermement vilipendées. Le livre de Jean-Pierre Digard appartient à cette catégorie. Il possède plusieurs qualités appréciables: il est court, percutant, se lit facilement et contient l'essentiel des arguments qui peuvent être rassemblés contre l'animalisme.

En introduction, l'auteur explique pourquoi il a écrit ce livre: "la nouvelle compassion militante pêche par des excès et des dérives tout aussi inacceptables que les abus qu'elle entend dénoncer". Il déclare qu'il centrera son argumentation sur les pratiques observables, tandis que les défenseurs des animaux ne connaissent ces derniers qu'au travers de représentations.

Un premier chapitre traite de l'évolution des rapports de l'Homme avec les animaux. Ils se sont un peu distendus depuis 1950 à cause de la pression économique qu'a connu l'élevage et, surtout, les animaux de compagnie sont devenus le "modèle culturel hégémonique" et invasif d'une société de plus en plus urbanisée. Ce modèle a des effets pervers car il vise un idéal de non-utilisation d'animaux, en lesquels on voit maintenant des individus, voire des personnes.

Le deuxième chapitre s'intitule "Les mutations des sensibilités, de l'animalitaire à l'animalisme". Il est particulièrement dense. J.P. Digard rappelle tout d'abord que la protection des animaux n'est pas une idée nouvelle mais qu'elle connaît des accélérations et des amplifications contemporaines, allant jusqu'à vouloir faire passer l'animal du statut d'"objet du Droit" vis-à-vis duquel l'homme a des devoirs à celui de "sujet du Droit", donc reconnu comme

une personne. L'amendement Glavany de 2015 au Code Civil aurait été généré sous l'influence de personnalités très connues médiatiquement mais n'ayant pas de compétences animalières, ce qui fournit à l'auteur l'occasion de poser une question inquiétante: "tous les projets de loi sont-ils examinés avec autant de légèreté, de crédulité et d'indifférence aux conséquences que celui-là?".

J.P. Digard s'efforce ensuite de démontrer que le "bien-être animal" est le cheval de Troie de l'animalisme. Il rappelle que l'expression est une mauvaise traduction de "welfare", qui signifierait plutôt "protection animale". Le concept a pris une ampleur démesurée, et généralisée à tous les modes d'utilisation des animaux, bien que les scientifiques peinent à s'entendre sur les critères qui le caractérisent et que les spécialistes de la santé humaine parlent de "bien-être" des malades, des enfants et des personnes âgées dépendantes. Compte tenu du flou persistant qui subsiste à propos du BEA, J.P. Digard n'est pas loin de partager l'opinion de Jocelyne Porcher selon laquelle celui-ci apporte de l'eau au moulin de la protection animale radicale. Il déplore ensuite que l'éthologie et l'anthropologie se soient laissées contaminer par le paradigme animaliste. Il explique comment cela s'est produit, puis met en garde contre un courant qui ne cesse de prendre de l'importance dans les sciences humaines, remet en permanence en cause l'humanisme et critique le "propre de l'homme". Ce courant pourrait bien, si l'on n'y prend garde, connaître un avatar: prétendre qu'on ne naît pas humain mais qu'on le devient! Ce qui pourrait donner de la vraisemblance au scénario-catastrophe de Philippe MURAY: "la civilisation nouvelle, pour se débarrasser de l'humanité, s'emploie activement à la zoologiser".

Au chapitre suivant, J.P. Digard expose les mensonges de l'animalisme: prétendre que le Droit français considère les animaux comme des choses; noircir

la réalité en choisissant des faits isolés; accuser l'élevage d'être une calamité écologique et sanitaire; gommer les différences entre l'Homme et les animaux; faire croire que rendre justice aux animaux aidera à résoudre les problèmes entre humains; présenter comme massif un mouvement en réalité minoritaire. Les raisons du mensonge sont bien entendu expliquées à chaque fois.

Le dernier chapitre s'intitule "Comment résister". Nous en retenons une idée que nous espérons optimiste: il faut impérativement recentrer le raisonnement sur l'homme, ses intérêts et ses devoirs, étant entendu que ce qui n'est pas reconnu comme allant dans le sens de l'intérêt prioritaire de celui-ci n'a aucune chance d'être retenu et de s'inscrire dans la durée!

Quel pourra être l'impact de cet ouvrage de Jean-Pierre Digard? Il ne servira évidemment à rien du côté des

extrémistes de la protection animale. Ne vient-il pas trop tard pour ce qui concerne les politiques et les scientifiques visés dans le livre? Quant à l'opinion publique, l'éclairer supposerait un relai médiatique fort et répété, ce qu'il est difficile d'espérer en l'état actuel. Pourtant, si les propos de Jean-Pierre Digard ont toutes les chances d'apparaître comme réactionnaires et "extrémistes" aux yeux des animalistes, ils nous paraissent plutôt empreints de bon sens et de "juste mesure", même si la tonalité est parfois vigoureuse. Espérons tout de même que ce livre trouvera une diffusion suffisante et éclairera ceux qui ne s'accrochent pas de la pression actuelle trop unidirectionnelle en faveur des animaux, c'est-à-dire *in fine* de leur éloignement de l'Homme, ce qu'ils ne souhaitent pas forcément.

Bernard DENIS

NOTE: HISTOIRE DES ANIMAUX DOMESTIQUÉS PAR L'HOMME

Jean-Jacques LAUVERGNE

Il s'agit de l'introduction au livre que Jean-Jacques Lauvergne projetait d'écrire (voir "*In memoriam*")

Dans le règne animal la domestication d'une espèce dite "*invitée*" par une autre espèce dite "*hôte*" est l'aboutissement d'un processus comportant le nourrissage de l'espèce *invitée*, son apprivoisement suivi par son exploitation, la plupart du temps à des fins alimentaires. Si, pour certaines espèces, ce comportement domesticatoire remonte à des millions d'années, l'homme n'a, quant à lui, commencé à domestiquer d'une manière suivie une autre espèce animale qu'au *Mésolithique*, vers 14 000 av. JC, en s'attachant les services du chien comme auxiliaire de chasse. Quelques millénaires plus tard, s'étant affranchi des aléas de la chasse/cueillette en pratiquant l'agriculture, l'homme a diversifié l'utilisation des animaux domestiques (AD) dans les domaines du loisir, de l'artisanat, de la fourniture de force motrice, en appui de la recherche scientifique, mais aussi pour la lutte biologique, la défense de l'environnement, etc...

L'histoire des AD quant à elle comporte trois composantes que l'on peut appeler spécifique, génétique et écosystémique. La composante spécifique recense les espèces animales domestiquées et recherche leur(s) ancêtre(s) sauvage(s) ainsi que les lieux et les dates de leur domestication. La composante génétique concerne le modelage génétique effectué par l'homme pratiquant le choix des reproducteurs. La composante écosystémique traite de la manière dont les espèces domestiques se comportent dans les écosystèmes et les agroécosystèmes.

Au cours d'une première période qui va des origines, c'est à dire de l'invention de l'écriture au 4^{ème} millénaire av. JC, à 1750, c'est surtout la composante spécifique qui a été abordée, alors qu'à partir de 1750 les trois composantes ont été étudiées. Au milieu du 19^{ème} siècle on a assisté à l'apparition des premiers traités consacrés aux seules espèces domestiquées, un secteur éditorial qui a pris son essor en Allemagne dans la première moitié du 20^{ème} siècle, avec une très nette relance

en Angleterre dans les années soixante, suivie par des auteurs de tous pays. Les traités parus depuis les années soixante du siècle dernier privilégient quant à eux la composante spécifique, cependant que les deux autres composantes sont étudiées par des écoles qui se sont ignorées. De la sorte, pour l'auteur d'un nouveau traité d'histoire des animaux domestiqués par l'homme il va falloir combiner ces trois composantes tout en découpant cette histoire en périodes, une tâche jusque-là assez négligée.

Toutefois, à propos du découpage en chapitres, on remarque que l'historiographie des techniques au service de l'homme a fait récemment de grand progrès en adoptant une chronologie ponctuée par des révolutions qui se caractérisent par des bonds notables dans la productivité des activités humaines. Le mérite en revient à Gordon Childe qui, dans *The Dawn of European Civilisation* (1925), a postulé l'existence d'une "révolution néolithique" correspondant à l'apparition de l'agriculture. Après lui on s'est aperçu que cette chronologie révolutionnaire avait été appliquée à l'histoire de l'agriculture bien sûr, mais aussi à celle d'autres techniques au service de l'homme comme la médecine, l'industrie lourde, les transports etc..., et qu'il était possible de l'étendre à l'histoire des AD en prenant en compte la révolution néolithique qui comporte une explosion des domestications d'espèces animales au service de l'agriculture.

Nous montrons alors que la *révolution néolithique*, apparue vers 8000 BP, avait été précédée par une *révolution mésolithique*, due au processus de symbiose entre le chien et l'homme pour chasser le gros gibier en battue, suivi de la domestication du chien vers 14 000 ans BP, et qu'elle avait été suivie par la *révolution urbaine* déjà décrite par Gordon Childe. C'est alors que la culture des plantes et l'élevage des animaux ont été améliorés et pilotés en fonction des intérêts économiques

et commerciaux de classes sociales résidant dans des villes. Cette révolution s'est manifestée à partir de 3000 av J.C. dans des zones pratiquant déjà l'agriculture. La quatrième révolution a été, selon nous, la *révolution zootechnicienne*, qui a résulté de l'acquisition de connaissances dans certaines sciences (comme la nutrition, la reproduction et la médecine vétérinaire) pouvant améliorer la productivité de l'élevage. Cette révolution est apparue en Europe occidentale vers 1750. Les progrès des connaissances au cours du 19^{ème} siècle ont engendré l'apparition en 1900 de la *révolution mendélienne*, cinquième du nom, avec la découverte que les facteurs de l'hérédité étaient des gènes situés dans les noyaux des cellules. Il a alors été possible de concevoir une sélection rationnelle des caractères zootechniques cependant que les espèces de laboratoire prenaient de plus en plus d'importance au service de la science. La dernière révolution a été la *révolution biomoléculaire* qui a pris son essor dans les années 1950. Le changement de paradigme scientifique a été la découverte de la constitution biochimique des gènes: des chaînes d'ADN. Une telle révolution qui est responsable des progrès dans la sélection des espèces de ferme, engendrant des gains de productivité notables, a également suscité un développement considérable de l'utilisation des espèces de laboratoire au service de la science.

Le mode d'exposition du présent traité, comportant une succession de chapitres consacrés aux périodes ouvertes par ces six révolutions, se justifie pleinement car on est à même d'expliquer la genèse de ces révolutions grâce aux progrès enregistrés en *Évolution des Primates*, *Ergonomie* (science du développement de la productivité du travail de l'homme) et en *Écologie*.

Ainsi, pour l'apparition de la *révolution néolithique* on peut penser que certaines peuplades au mode de vie mésolithique (chasse/cueillette) ont tellement amélioré leurs méthodes de chasse (effet ergonomique)

que la survie même de leur gibier en a été affectée (effet écologique). Certains s'en sont alors tirés en exerçant leur ingéniosité (évolution des Primates) pour inventer l'agriculture (effet ergonomique). Plus tard l'augmentation de la productivité de l'agriculture dans certaines zones (ergonomie) a rendu une partie de la main d'œuvre disponible pour d'autres tâches: artisanat, commerce, administration, défense etc. (effet ergonomique). Cette main d'œuvre a alors eu tendance à se regrouper dans des villes pour augmenter l'efficacité du système. Toutefois, comme les conditions de sa réussite étaient plus drastiques que celles exigées par la révolution précédente, on ne compte guère que 4 berceaux primaires d'urbanisation: Andes (avec les Incas), Méso-Amérique (avec les Mayas), Croissant Fertile (Mésopotamie et Égypte) et Chine du Nord-Est. Pour les animaux domestiques, on a alors assisté à l'apparition des premières races standardisées, en particulier celles capables de fournir des fibres textiles (ver à soie, mouton, chèvre) etc... (effet génétique).

Avec le même raisonnement on peut expliquer l'apparition des révolutions suivantes. On découvre alors que le facteur déterminant de cette histoire "révolutionnaire" a été l'intelligence de l'homme dont les résultats en ergonomie se sont heurtés à certaines lois écologiques qui l'ont obligé à redoubler d'ingéniosité pour pouvoir les contourner. L'intelligence est tributaire du développement du cerveau, qui dépend quant à lui de la place que lui offre la boîte crânienne. On découvre alors que dans l'évolution des Primates l'augmentation de la cavité crânienne est due au perfectionnement de la bipédie, agissant en réduisant l'importance du rôle de la musculature destinée à soutenir une boîte crânienne jusque-là plus ou moins en porte-à-faux. La pression de sélection mise en œuvre aurait alors été la nécessité pour certains de nos ancêtres de s'adapter à un milieu de savane sèche en Afrique, par suite d'un aléa climatique!

(Nous ajoutons à cette introduction le dernier article rédigé par Jean-Jacques Lauvergne)

REVOLUTIONARY LEAPS IN THE DEVELOPMENT OF AGRICULTURE (1)

Jean-Jacques LAUVERGNE

Agriculture, described as "a process allowing human beings to manage their ecosystems in order to cover firstly nutritional needs of the societies in which they live" (Dufumier, 2014), suits both the current and early stages of plant production and animal keeping. The Bible texts around 3,500 BP provide the first written evidence, indicating how early humans were hunter-gatherers (Isaac, 1970) like other omnivorous primates.

1) Cet article est paru dans:

Journal of Animal Breeding and Genetics,
2017;134:351–352.

wileyonlinelibrary.com/journal/jbg

© 2017 Blackwell Verlag GmbH | 351

The Greek poet, Hesiodos (circa 2,800 BP), thought the transition from hunter-gathering to agriculture was via nomadic pastoralism (see Mazon, 1928). This interpretation was adopted in Rome by Dicaerchus and was maintained up until the 19th century when the modern thinking started in Germany (Isaac, 1970, op. cit.). It was around a 100 years ago that Breasted (1935) School of Archaeologists in Chicago was in favour of a zone called the "Fertile Crescent" (Middle East) having been the cradle of agriculture.

Agriculture has dramatically changed human history. Childe (1936) used the term "revolution" to describe the development of agriculture and explained how Neolithic revolution in the move from hunter-gathering into agriculture caused a jump in productivity. In 1950, he further proposed the use of the term "Urban

revolution” to denote the change from the village-level practices to agronomy (Childe, 1950). The purpose of the change was to satisfy the requirements set by urban craft industry and trade. Increased productivity was achieved by introducing new types of plants and animals, and developing their selective improvement.

Much later, Kuhn (1962) used the revolution concept to explain the events in the history of science as abrupt recurrent changes in the paradigm (basic principle) of various disciplines. Contemporary historians of agriculture, such as Mazoyer and Roudart (1997), Ferault and Le Chatelier (2009) and Vanderpooten (2012), have further taken the idea of Childe and used the principle of revolution to determine that the progress in technology induced a jump of productivity.

To apply the revolution principle to the whole history of agriculture, we have to identify the underlying factors corresponding with the changes, thereby representing the direct causes of revolution. According to these principles, the first revolution was connected to the preparation of tools and using them instead of the hands, and to transmitting these tool-making techniques to descendants. This occurred in the Palaeolithic age some 2.5 million years ago (Furon, 1958). The change was due to the advent of bipedalism and a vertical posture, which left the arms and hands free (Deloison, 2004) and allowed for a heavier head and brain (Lieberman, 2011). It is also proposed that a drought required humans to shift from the rainforest between the present-day Chad and Western areas into savannah areas where the bipedal anatomy was an advantage.

There were gradual improvements, such as butchering of prey, preparation (e.g., by fire) and conservation of food and grinding cereals to flour. The more intelligent humans experienced the Mesolithic revolution around 16,000 BP with the appearance of microlithic tools and weapons, such as arrowheads and spearheads and the use of dogs in hunting (Vigne, 2004).

J.J. Lauvergne

INRA, Jouy-en-Josas, France (retired)
Email: lauvergne.jean-jacques@orange.fr

Références

- Boughey, A. S. (1973). *Ecology of populations*. New York/London: Macmillan.
- Breasted, J. H. (1935). *Ancient times, a history of the early world: An introduction to the study of ancient history and the career of early man*, 2nd ed.. Boston: Ginn.
- Childe, G. V. (1936). *Man makes himself*. London: Watts & Co.
- Childe, G. V. (1950). *The Urban Revolution*. *The Town Planning Review*, 21, 3–17.
- Cohen, M. P. N. (1977). *The food crisis in Prehistory*. Newhaven and London: Yale University Press.
- Deloison, Y. (2004). *La Préhistoire du piéton: Essai sur les nouvelles origines de l'homme*. Paris: Plon.
- Dufumier, M. (2014). *50 idées reçues sur l'agriculture et l'alimentation*. Paris: Allary éditions.
- Fagan, B. M. (1983). *People of the Earth: An Introduction to World Prehistory*, 4th ed.. Boston, MA: Little Brown.
- Ferault, C., & Le Chatelier, D. (2009). *Une histoire des Agricultures*. Paris: Editions France Agricole.
- Furon, R. (1958). *Manuel de préhistoire générale*, 4th ed.. Paris: Payot.
- Haeckel, E. (1866). *Generelle Morphologie der Organismen*. Berlin: Reimer.
- Harris, M. (1971). *Culture, Man and Nature: An Introduction to General Anthropology*. New York, NY: Crowell.
- Isaac, E. (1970). *Geography and domestication*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice - Hall.
- Kuhn, T. S. (1962). *The structure of scientific revolution*. Chicago, Ill: The University of Chicago Press.

The access to more food resulted in a population boom (Boughey, 1973).

Then, around 10,000 BP, we have the phase coined Neolithic revolution of Gordon Childe's (1936, op. cit.). Cohen (1977) explains that the emerged agriculture was likely due to a demographic pressure for a more effective way to feed people. The numerous hunter-gatherer populations had the enormous manpower needed for the work (Harris, 1971; Lee, 1965, 1968). From now onwards, natural ecosystems were turned into agro-ecosystems, notably increasing primary and secondary productivity according to Lindeman (1942)—relying on general thermodynamics of exchanges between work, energy and health.

The subsequent Urban revolution was possible with the increased productivity and advances in empirical agronomy, for example, the control of irrigation in several river basins (Mazoyer & Roudart, 1997). There were parallel outbreaks around 5,000 BP in Mesopotamia, Egypt, China, Indus, Andean America and Mesoamerica (Fagan, 1983).

The next revolution may be named the Scientific revolution. It appeared when the sciences (chemistry, physics, biology, etc.) were harnessed to change an empiric agronomy into a scientific one around 1,650 in Western Europe, from where it has spread to North America and other parts of the world. It is still ongoing and there has been an enormous lift in agriculture productivity, which coincides with a growing amount of scientific researchers, institutes and organizations.

The present Ecological revolution results from the discovery that the Scientific revolution has not sufficiently considered the mitigation of environmental impact (Ramade, 1993). There is now much research in ecology with the subject dating back to the middle of the 19th century (Haeckel, 1866).

- Lee, R.B. (1965). *Subsistence ecology of Kung Bushmen*. Unpublished doctoral dissertation University of California.
- Lee, R. B. (1968). What hunters do for a living; or, How to make out on scarce resources. In R. B. Lee, & I. de Vore (Eds.), *Man the hunter* (pp. 30–48). Chicago, IL: Aldine.
- Lieberman, D. (2011). *The evolution of the human head*. Cambridge, MA: The Belknap Press of Harvard University Press.
- Lindeman, R. L. (1942). The trophic-dynamic aspect of ecology. *Ecology*, 23, 399–417.
- Mazon, P. (1928). Introduction. Pp. vii-xxx In Hésiode. *Théogonie, Les travaux et les Jours*. Le bouclier. Les Belles Lettres, Paris.
- Mazoyer, M., & Roudart, L. (1997). *Histoire des agricultures du monde*. Editions du Seuil, Paris: Du Néolithique à la crise contemporaine.
- Ramade, F. (1993). *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement*. Paris: Ediscience International.
- Vanderpoorten, M. (2012). *3000 ans de révolution agricole*. Paris: L'Harmattan.
- Vigne, J. D. (2004). *Les origines de la culture*. Le Pommier, Paris: Les débuts de l'élevage.

NOTE:

150 ANS D'HISTOIRE DE L'ÉLEVAGE EN FRANCE

François SPINDLER

(Bien qu'ancien maintenant, la lecture de ce document ne manque pas d'intérêt, en raison notamment de l'évolution des effectifs des principales espèces domestiques. Par ailleurs, comme nous l'avons signalé dans l'In memoriam, ce livre dont est extrait le premier chapitre, était considéré par François Spindler comme son œuvre majeure. "Un siècle et demi d'élevage en France", Agreste-La statistique agricole, Etude n°8, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, mai 1991 (255 pages)

Chapitre I Les grands traits de l'évolution de l'élevage en France depuis 150 ans

1. Les rôles traditionnels de l'élevage

Au début du dix-neuvième siècle le principal souci pour l'agriculteur était la production de céréales pour la consommation humaine. La hantise de la disette n'avait pas disparu: elle s'est encore manifestée en 1816-1817. "A l'aube du XIXe siècle la paysannerie française se voit dans l'obligation de livrer une véritable bataille des céréales (1)".

L'élevage remplit un rôle subalterne. L'animal est la principale source d'éléments fertilisants. Il est aussi la principale source d'énergie, et le restera jusqu'au lendemain de la dernière guerre. L'enquête agricole de 1929 a recensé plus de trois millions d'équidés et un million de bœufs de travail, auxquels il faut ajouter au moins autant de vaches utilisées pour la traction (2).

Les produits laitiers, la viande, les œufs sont commercialisés sur des marchés purement locaux, au niveau du chef-lieu de canton. La population reste jusqu'au milieu du XIXe siècle principalement rurale. En 1851 la population urbaine (habitant dans des agglomérations de plus de 3 000 habitants) ne représente que 18 % de la population totale (3). Cependant la demande des marchés

urbains est déjà relativement importante en viande.

Le consommateur des villes mange de la viande de bœuf. A cette époque où les moyens de transport sont lents et les moyens de conservation très limités, les bovins ont l'avantage de se déplacer par leurs propres moyens. A la campagne on consomme plutôt du porc.

L'élevage fournit aussi des matières premières pour l'industrie: surtout la laine, mais aussi la soie (4).

La position subalterne de l'élevage apparaît aussi dans sa contribution à l'utilisation du territoire. Le bétail est entretenu sur les surfaces qui ne sont pas directement productives: les jachères, les landes, les marais, les prairies situées dans les bas-fonds, les parcours, les bois. Il consomme aussi les déchets, les sous-produits inutilisables par l'homme.

La situation est bien différente aujourd'hui. La majeure partie de la surface des exploitations agricoles est destinée à la nourriture des animaux. La contribution du bétail à la fertilisation des terres est devenue accessoire: beaucoup d'agriculteurs n'ont plus un seul animal domestique et obtiennent néanmoins des rendements en céréales sept ou huit fois supérieurs à leurs ancêtres d'il y a un siècle et demi.

1) G. DESERT et R. SPECKLIN. *Histoire de la France rurale*. Tome 3 - 1976

2) Les vaches de travail n'ont pas été recensées dans l'enquête agricole de 1929.

3) X de PLANHOL. *Géographie historique de la France*. 1988.

4) En 1853 l'élevage du ver à soie était pratiqué dans plus de la moitié des départements et la production s'élevait à 26 000 tonnes de cocons contre 2 à 3 tonnes seulement aujourd'hui [en 1991].

Le bétail de trait a pratiquement disparu. La production de matières premières industrielles est devenue tout à fait minime. L'élevage a désormais pour objet d'approvisionner en viande, lait et œufs un marché dont la dimension est européenne et même mondiale.

2. L'importance de l'élevage s'accroît jusque vers 1970

La surface fourragère a pris de plus en plus de place dans le territoire agricole: 24 % en 1862, 49 % en 1929, 60 % en 1970. Mais depuis cette date elle est en recul (53 % en 1988).

C'est la prairie permanente qui constitue la majeure partie de la surface fourragère. Elle occupait 5 millions d'hectares en 1862, 14 millions en 1970. A cette date elle représentait 44 % de la SAU et 74 % de la surface fourragère. Mais depuis 1970 elle a perdu plus de 2 millions d'hectares.

Les prairies artificielles et temporaires ont progressé d'un million d'hectares depuis 1862. Mais leur part dans la surface fourragère, qui était d'un tiers à cette date, n'est plus que d'un sixième aujourd'hui.

Les cultures fourragères annuelles (il s'agit essentiellement du maïs) sont en forte augmentation depuis une vingtaine d'années: elles constituaient 5 % de la surface fourragère en 1970, 11 % en 1988.

Il est difficile de mesurer la valeur des productions animales dans l'économie agricole avant la dernière guerre: les données comptables globales sont très succinctes jusque vers 1950. Selon certaines estimations (1), la part des produits animaux dans la valeur de la production agricole totale était voisine de 30 % vers 1850, de 40 % vers 1900, de 45 % dans les années précédant la dernière guerre. En 1950 elle dépassait légèrement 50 %. Elle a progressé ensuite pour se situer entre 56 % et 62 % entre 1955 et 1970. Puis elle a marqué un recul, se tenant aux alentours de 55 % dans les années 70, et de 52 % au début des années 80. Depuis 1985 elle est revenue au-dessous de la barre des 50 %.

Les bovins contribuent pour un tiers au total du produit brut agricole. La proportion a été de 35-36 % 1965 à 1980. Elle est actuellement inférieure à 33 %. Le lait et la viande interviennent chacun pour la moitié environ.

Le cheptel bovin s'est accru lentement jusqu'en 1929, rapidement de 1950 à 1975: au cours de cette période de 25 années la progression a été supérieure à 50 %. L'effectif est ensuite resté stable pendant une dizaine d'années. Depuis 1984 il a diminué de plus de 2 millions de têtes, soit 10% environ, à la suite de l'institution des quotas laitiers.

Depuis le siècle dernier le troupeau s'est beaucoup accru en effectif, mais il a aussi beaucoup gagné en format. En 1862 le poids vif des vaches à l'abattage était de 324 kg; il est voisin de 600 kg aujourd'hui.

La structure des exploitations ayant des bovins s'est profondément modifiée. Depuis 1970, deux

exploitations laitières sur 3 ont disparu. Le troupeau laitier moyen comptait 7 vaches en 1963, 9 en 1970, 14 en 1979 et 21 en 1988. Le mouvement s'est évidemment accéléré avec les quotas laitiers. Le nombre d'exploitations entretenant des vaches nourrices a beaucoup moins diminué: de 16 % seulement depuis 1970 et l'effectif de vaches nourrices par exploitation ne dépasse pas 15 en 1988.

Le secteur animal qui arrive en second dans l'ordre d'importance est l'aviculture avec 7 % de la valeur de la production. La part de ce secteur a peu varié depuis 1960.

La contribution du porc par contre a sensiblement diminué, passant de plus de 10% en 1960 à 5 % en 1987.

Les effectifs d'animaux ont considérablement augmenté depuis la guerre dans ces deux secteurs surtout pour les volailles. Mais pour le porc ils n'ont pas suivi l'accroissement de la consommation et l'on importe près de 20 % de nos besoins.

Dans l'élevage porcin comme en aviculture, l'évolution des structures est encore plus considérable que dans l'élevage bovin.

Au début des années 60 la production était dispersée en une infinité de très petites unités. La grande majorité des exploitations entretenaient au moins un ou deux porcs et des volailles. Aujourd'hui l'essentiel de la production est concentré dans quelques milliers d'exploitations. Ainsi on comptait, en 1970, 229 000 exploitations produisant des porcelets: elles avaient en moyenne 5 truies. En 1988 le nombre de ces exploitations est réduit à moins de 35 000 et elles détiennent une moyenne de 30 truies.

La structure du marché s'est également transformée. On estimait (2) à la veille de la guerre qu'un tiers de la viande de porc et 40 % des œufs étaient autoconsommés. Aujourd'hui la plupart des exploitations n'ont plus ni porcs ni volailles, et ces productions sont intégrées dans une filière industrielle.

Les ovins interviennent pour moins de 2 % dans le produit total de l'agriculture.

Mais le mouton a joué jusqu'au dix-neuvième siècle un rôle important. Il était le grand pourvoyeur d'éléments fertilisants dans l'exploitation. Déjà Rabelais faisait dire à Dindenault, marchand de moutons, en parlant des ovins "*Par tous les champs esquelz ils pissent .le bled y provient comme si Dieu y eût pissé. Il n'y faut autre marne ne fumier*". Le mouton approvisionnait en laine le ménage et les ateliers dispersés dans les campagnes. On élevait les agneaux beaucoup plus pour la laine que pour la viande: les mâles étaient castrés et conservés jusqu'à l'âge de 3 ou 4 ans.

La situation s'est transformée dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. La concurrence des pays de l'hémisphère sud a fait chuter le prix de la laine. Et de nouvelles sources de matières fertilisantes ont commencé à se répandre pour l'amélioration des sols. Le cheptel ovin

1) *Histoire de la France rurale.*

2) *Histoire de la France rurale.*

est allé en diminuant depuis le milieu du dix-neuvième siècle, et souvent même avant. L'effectif total a diminué des deux-tiers entre 1862 et 1970. Le nombre de brebis-mères a diminué de moitié seulement, car aujourd'hui les agneaux partent généralement à la boucherie avant l'âge de 6 mois.

L'élevage ovine a connu dans les années 70 une embellie, correspondant à une conjoncture favorable du marché de la viande ovine, qui s'est manifestée par une vigoureuse expansion du troupeau. Mais depuis 1980 le marché de la viande ovine est entré, avec un certain retard sur les autres produits, dans le cadre communautaire, et les prix sont moins attractifs. Les effectifs du cheptel ont légèrement diminué depuis 1980. La demande sur le marché intérieur étant en progression, le déficit de nos échanges est allé en s'aggravant depuis une dizaine d'années.

3. Sept grandes zones différenciées par le milieu et l'histoire

Ces données générales cachent en réalité des situations très différentes suivant les régions. Si l'on s'en tenait là on aurait une vision des faits tout à fait simpliste. Pour avoir une idée précise il nous faut analyser l'évolution de l'élevage dans différentes régions. Nous nous sommes basés sur les régions agricoles définies par l'INSEE. Mais nous les avons regroupées en quelques grandes zones relativement homogènes en ce qui concerne la place qu'y tiennent les productions animales.

Dans chaque zone les régions qui en font partie présentent des traits communs en ce qui concerne les caractéristiques géographiques (relief, sol, climat), le paysage, la structure des exploitations, et surtout

l'importance relative, l'orientation et le niveau d'intensité des productions animales. Nous avons ainsi distingué (cf carte 1):

- les plaines du Nord et du Centre
- les plateaux et plaines du Nord-Est
- les bocages de l'Ouest
- les coteaux et plaines du Sud-Ouest
- la zone médiane
- les montagnes humides
- la zone méditerranéenne.

Cependant, comme nous le verrons, dans une même zone l'évolution n'a pas toujours été parallèle dans toutes les régions. Parfois, à partir d'une certaine époque, une partie de la zone a pris une orientation divergente. Dans d'autres cas l'évolution n'a pas été concordante dans le temps pour les différentes régions.

Comme toute délimitation, notre répartition comporte une part d'arbitraire. A la limite de deux zones voisines, certaines régions peuvent se trouver dans une situation de transition, et on peut hésiter à les rattacher à l'une ou à l'autre. Nous en verrons des exemples.

Il n'a pas été possible de suivre l'évolution de chaque zone sur des bases statistiques, car on ne dispose de données statistiques sur les régions agricoles que depuis 1970. Pour pallier cette difficulté nous avons retenu dans chaque zone quelques départements qui en font partie en totalité ou en très grande partie. Les données de ces départements illustrent l'évolution de la zone correspondante.

Pour chaque zone, une série de tableaux et de graphiques relatifs à ces départements illustre l'analyse.

France entière

Évolution des surfaces fourragères et des terres labourables depuis 1862

Part dans la SAU en %

| | 1862 | 1892 | 1929 | 1970 | 1979 | 1988 |
|---------------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Prairies permanentes (STH) | 14,9 | 18,0 | 31,9 | 44,5 | 41,6 | 39,0 |
| Prairies artificielles et temporaires | 8,2 | 8,8 | 10,9 | 12,4 | 10,8 | 9,2 |
| Surface fourragère | 24,2 | 31,1 | 49,1 | 60,2 | 58,1 | 53,6 |
| Céréales | 46,0 | 42,6 | 33,1 | 29,0 | 31,5 | 30,2 |
| Jachères | 15,2 | 9,5 | 4,0 | 1,1 | 0,8 | 0,8 |
| Terres labourables | 78,2 | 74,1 | 60,8 | 50,4 | 53,7 | 56,6 |

Sources : Enquêtes agricoles décennales 1862, 1892, 1929 ; recensements de l'agriculture 1970, 1979, 1988

Évolution des effectifs animaux depuis 1862

(têtes)

| | 1862 | 1892 | 1929 | 1970 | 1979 | 1988 |
|-------------------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| Équidés | 3 641 636 | 3 503 175 | 3 525 030 | 452 409 | 288 441 | 331 476 |
| Bovins | 12 811 589 | 14 253 661 | 16 510 856 | 21 400 108 | 23 213 004 | 21 217 251 |
| dont : Vaches | 6 406 261 | 7 023 460 | 8 544 812 | 9 633 443 | 10 127 770 | 9 175 025 |
| dont : Vaches laitières | ... | ... | ... | 7 280 363 | 7 278 840 | 5 699 720 |
| Vaches nourrices | ... | ... | ... | 2 353 080 | 2 848 930 | 3 475 305 |
| Ovins | 29 529 678 | 21 183 693 | 11 123 802 | 9 052 438 | 12 968 504 | 11 498 746 |
| dont : Brebis | 14 572 430 | 8 842 401 | 6 753 031 | 6 378 211 | 8 158 032 | 7 752 883 |
| Caprins | 1 726 398 | 1 908 758 | 2 024 757 | 787 242 | 1 196 845 | 1 209 302 |
| Porcins | 6 037 543 | 7 923 516 | 6 613 599 | 10 703 240 | 11 132 387 | 12 212 554 |
| Poules et poulets | 42 855 790 | 56 548 019 | 69 267 100 | 111 973 747 | 149 253 296 | 177 633 000 |

Sources : Enquêtes agricoles décennales 1862, 1892, 1929 ; recensements de l'agriculture 1970, 1979, 1988

Part des productions animales dans la production agricole finale

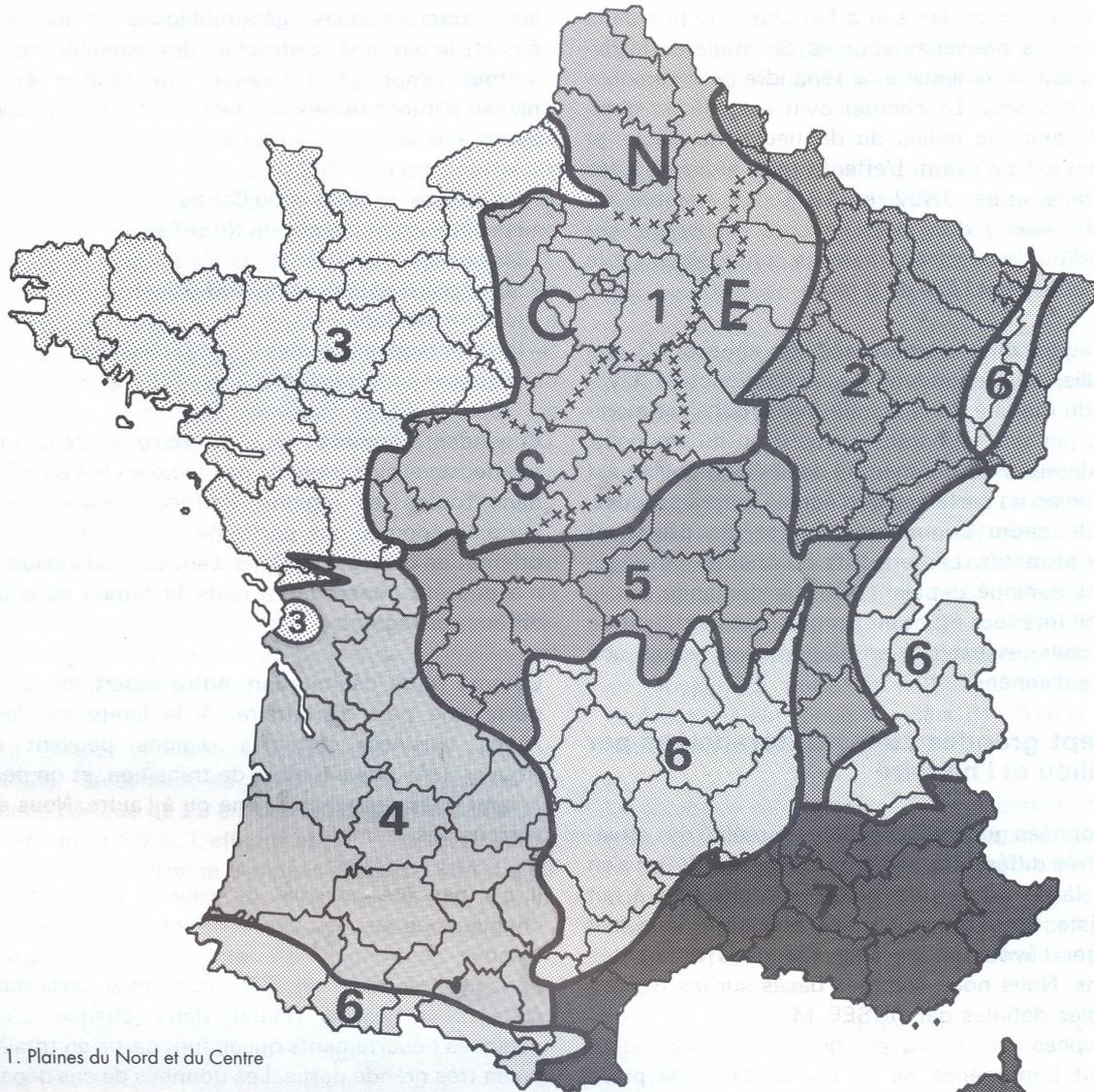
% de la valeur

| | 1962 | 1971 | 1981 | Moyenne 1985 à 1987 |
|--------------------------|------|------|------|------------------------|
| Gros bovins + veaux | 15,3 | 18,3 | 17,5 | 15,8 |
| Lait | 15,6 | 17,4 | 18,0 | 16,8 |
| Ovins - Caprins | 1,9 | 2,0 | 2,1 | 1,9 |
| Porcins | 9,1 | 7,7 | 6,9 | 5,6 |
| Aviculture et divers | 11,0 | 10,1 | 10,0 | 8,5 |
| Total production animale | 52,9 | 55,5 | 54,5 | 48,6 |

Source : Comptes nationaux de l'agriculture.

Carte 1

Sept grandes zones différenciées par le milieu et l'histoire



1. Plaines du Nord et du Centre

N. Secteur nord

C. Secteur central

E. Secteur oriental

S. Secteur méridional

2. Plateaux et plaines du Nord-Est

3. Bocages de l'Ouest

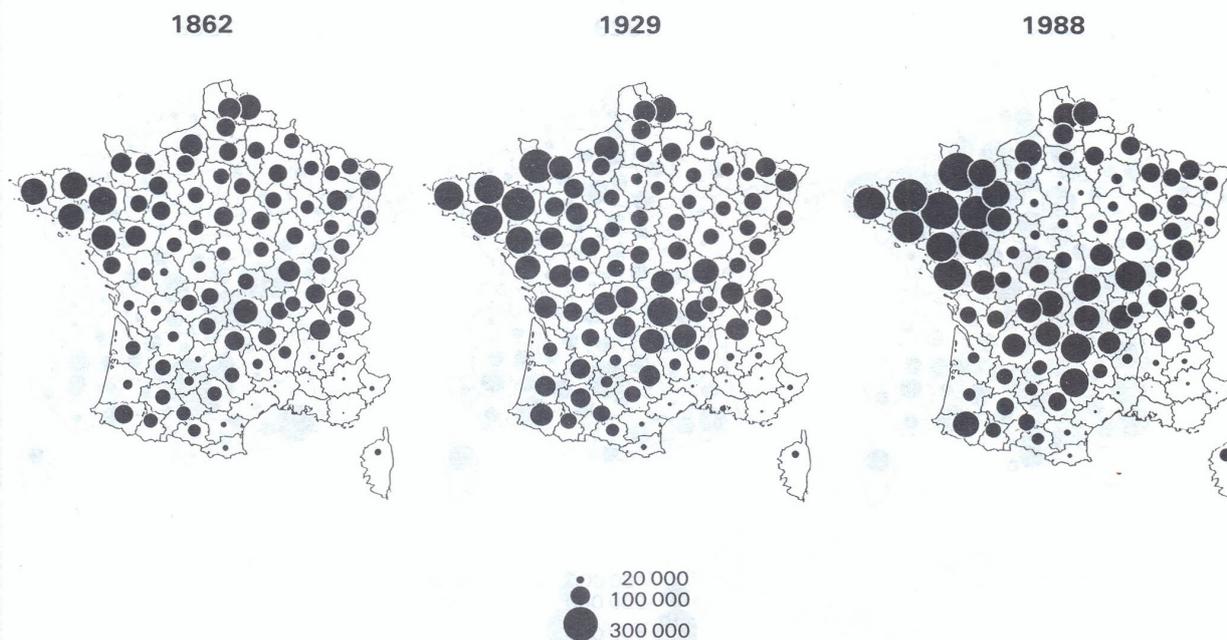
4. Côteaux et plaines du Sud-Ouest

5. Zone médiane

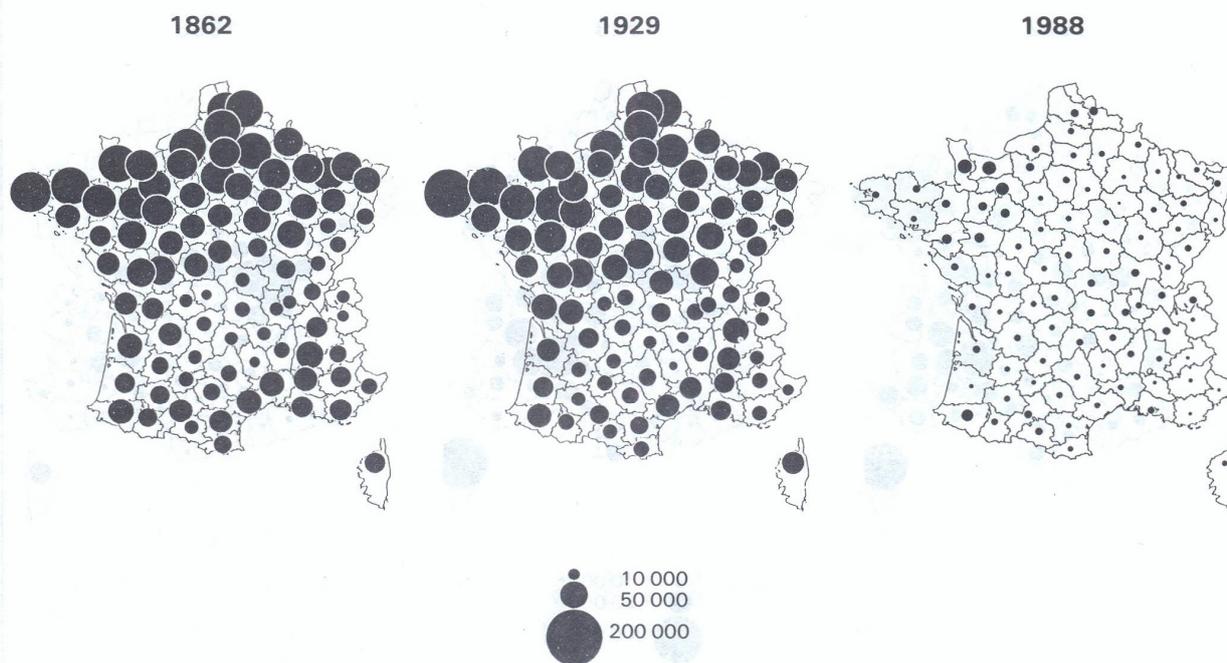
6. Montagnes humides

7. Zone méditerranéenne

Nombre de vaches par département en 1988



Nombre d'équidés par département en 1988



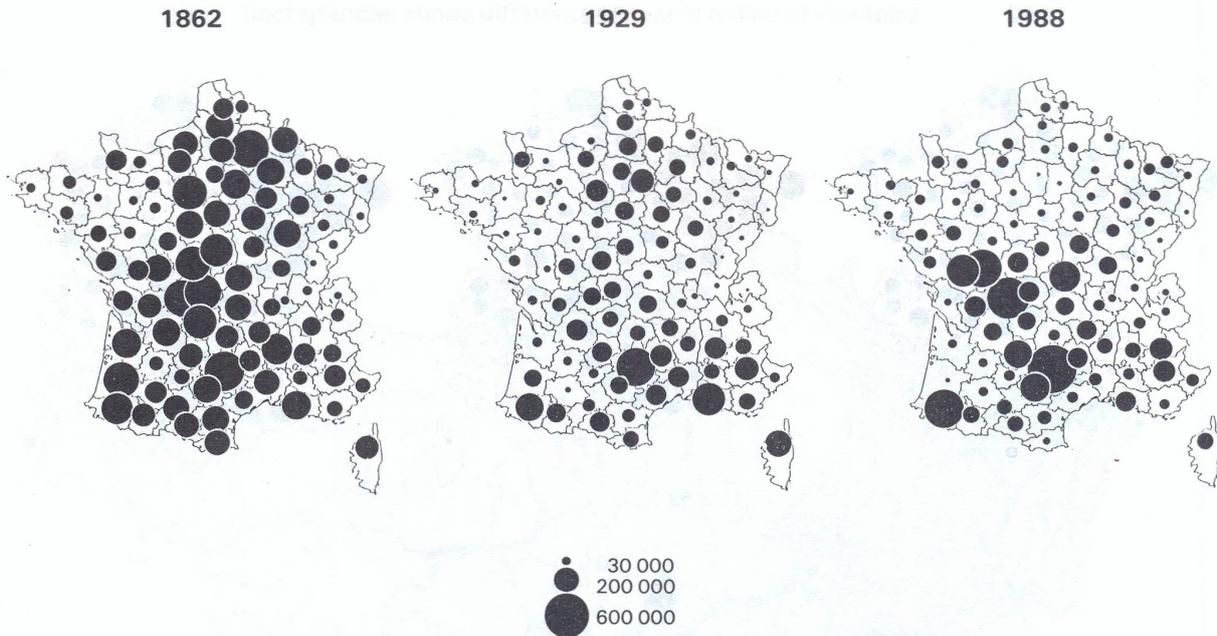
Conventions :

Les limites du territoire national et des départements ont changé au cours de la période étudiée ; des conventions et des regroupements ont donc été faits pour faciliter les comparaisons :

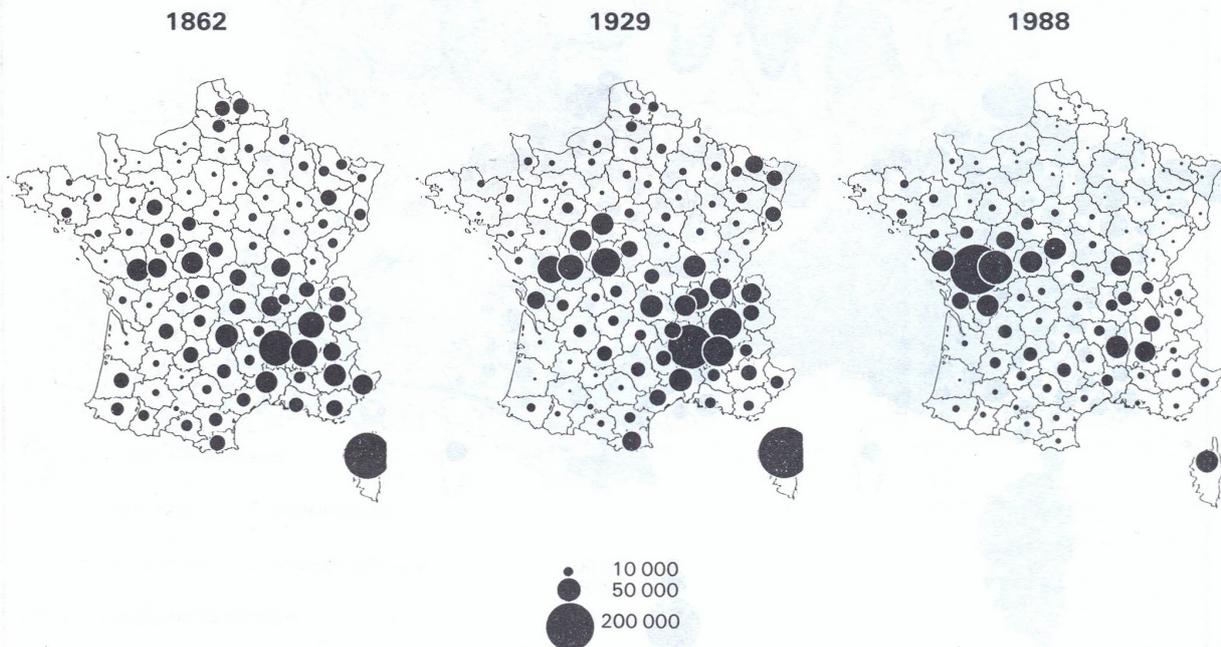
- Les deux départements de Corse sont réunis en une seule unité géographique en 1988,
- Les départements d'Ile-de-France sauf la Seine-et-Marne sont réunis en une seule unité géographique pour les trois années ;
- Le Territoire-de-Belfort figure à zéro en 1862 ;
- Moselle 1862 = Moselle 1929 et 1988
- Meurthe 1862 = Meurthe-et-Moselle 1929 et 1988

} malgré les modifications des limites départementales

Nombre de brebis par département en 1988



Nombre de caprins par département en 1988

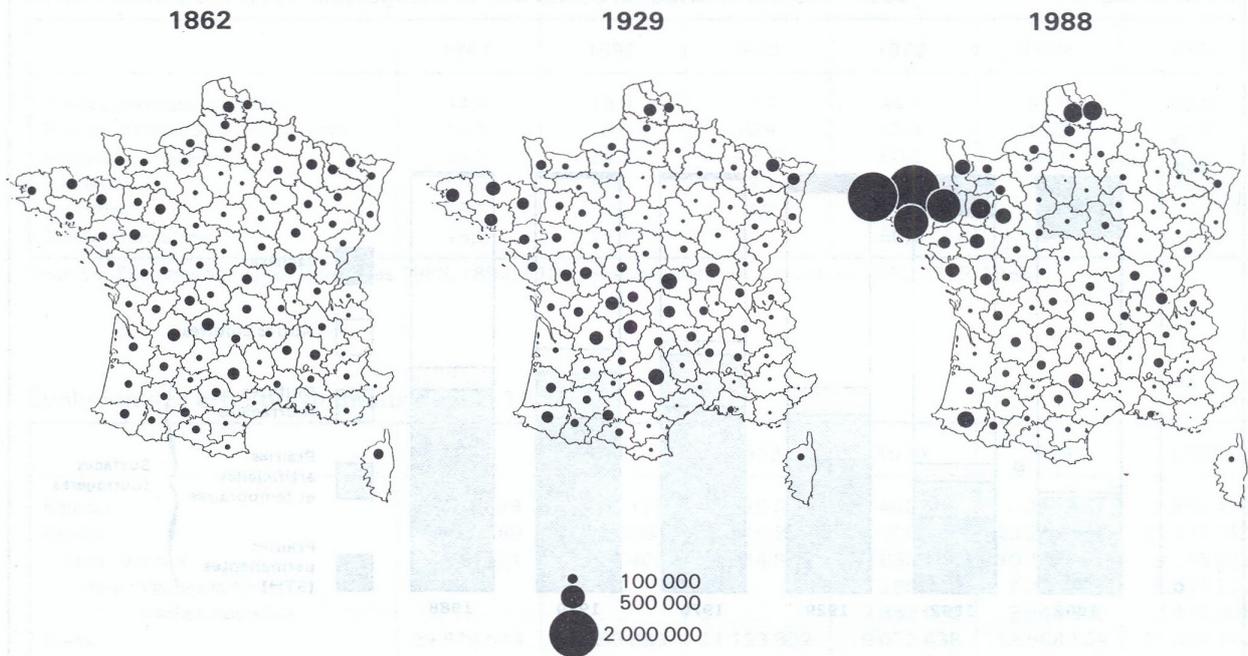


Conventions :

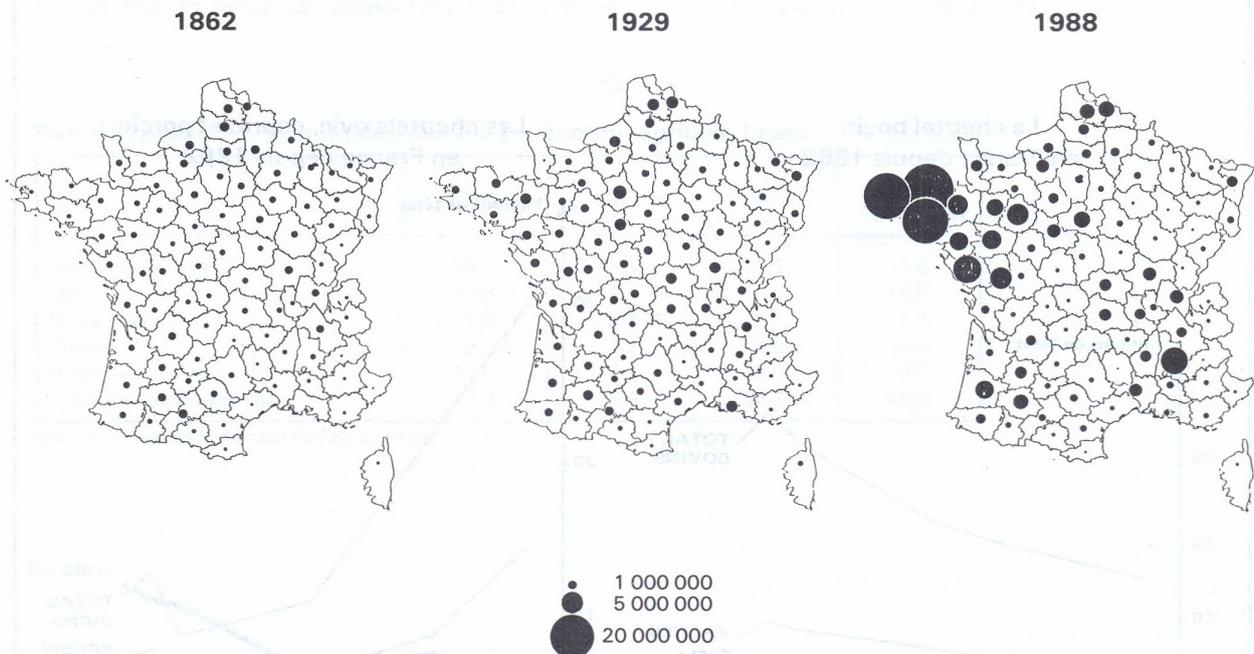
Les limites du territoire national et des départements ont changé au cours de la période étudiée ; des conventions et des regroupements ont donc été faits pour faciliter les comparaisons :

- Les deux départements de Corse sont réunis en une seule unité géographique en 1988,
 - Les départements d'Île-de-France sauf la Seine-et-Marne sont réunis en une seule unité géographique pour les trois années ;
 - Le Territoire-de-Belfort figure à zéro en 1862 ;
 - Moselle 1862 = Moselle 1929 et 1988
 - Meurthe 1862 = Meurthe-et-Moselle 1929 et 1988
- } malgré les modifications des limites départementales

Nombre de porcins par département en 1988



Nombre de gallus par département en 1988



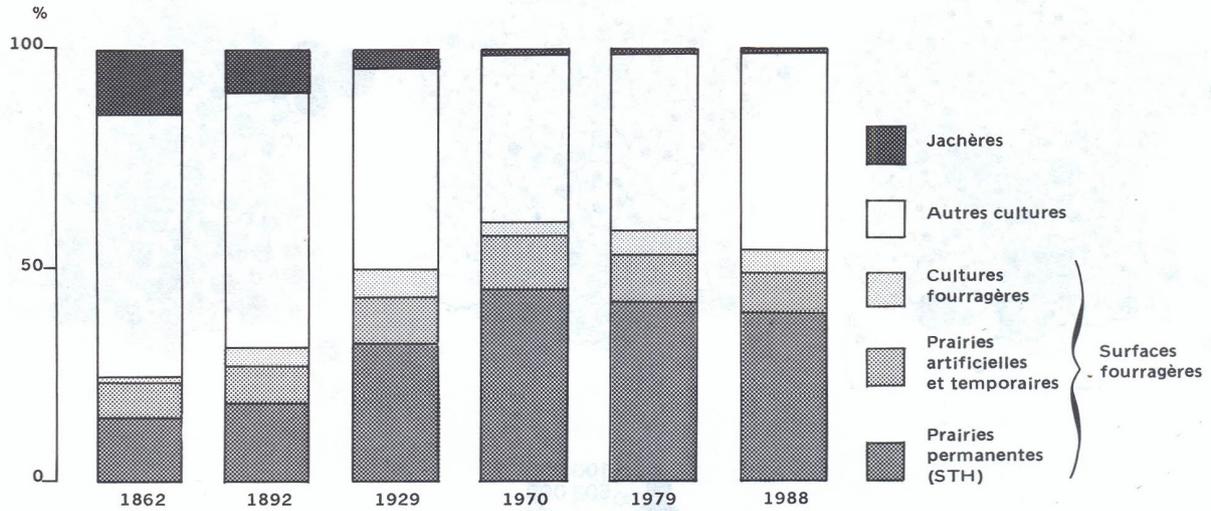
Conventions :

Les limites du territoire national et des départements ont changé au cours de la période étudiée ; des conventions et des regroupements ont donc été faits pour faciliter les comparaisons :

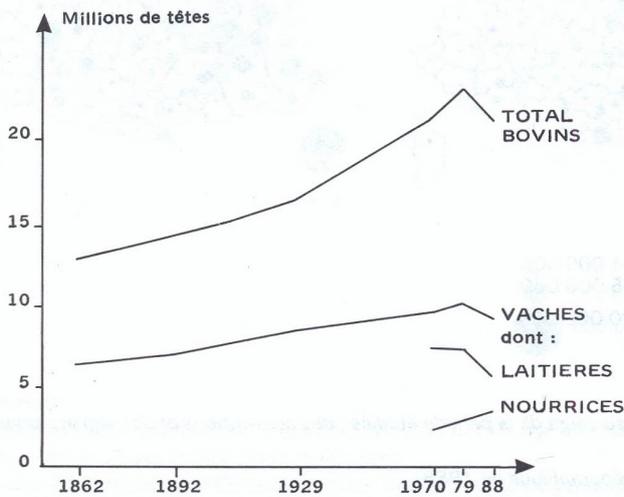
- Les deux départements de Corse sont réunis en une seule unité géographique en 1988.
- Les départements d'Ile-de-France sauf la Seine-et-Marne sont réunis en une seule unité géographique pour les trois années ;
- Le Territoire-de-Belfort figure à zéro en 1862 ;
- Moselle 1862 = Moselle 1929 et 1988
- Meurthe 1862 = Meurthe-et-Moselle 1929 et 1988

} malgré les modifications des limites départementales

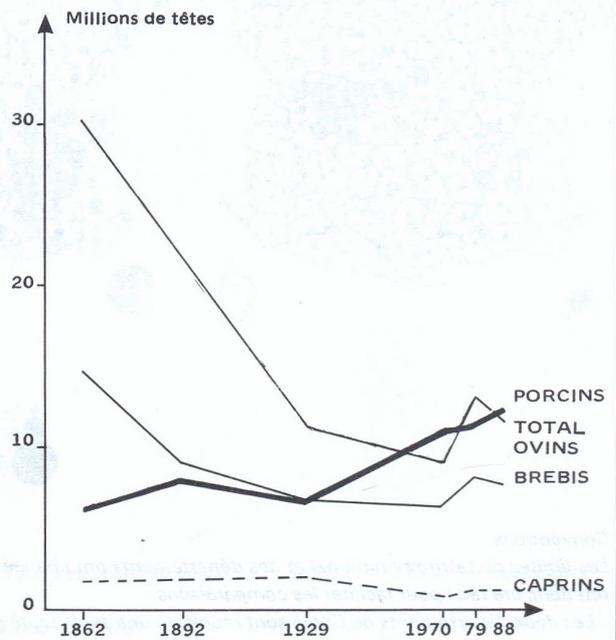
Évolution de la répartition de la SAU en France depuis 1862



Le cheptel bovin en France depuis 1862



Les cheptels ovin, caprin et porc in en France depuis 1862



Remarque : Pour les deux graphiques sur le cheptel, les évolutions réelles ne sont évidemment pas strictement linéaires entre les points ; les tracés doivent être interprétés comme donnant seulement les grandes tendances.

HYMNE AU CAMEMBERT

François MOREL

France Inter, vendredi 18 mai 2018: ce matin-là, François Morel a proposé un hymne au camembert, accompagné au piano par Antoine Sahler qui a adapté "*J'irai revoir ma Normandie*"

<https://www.franceinter.fr/emissions/le-billet-de-francois-morel/le-billet-de-francois-morel-18-mai-2018>

Je veux chanter ici et sur ma France Inter
La beauté d'un pays la chance bocagère
D'un produit digne enfant de France et Normandie
Du pays d'Auge enfin pour être plus précis.
Dans l'Orne exactement un jour Marie Harel
Fit cette découverte étonnante irréaliste
D'un fromage vivant qui chante et qui respire
Comme un baiser volé comme un éclat de rire
Au milieu des pommiers des vaches des prés verts
Un jour heureux naquit le fameux camembert
Ce matin je serai le chantre du terroir
Des richesses perdues au fond des territoires
Que je devienne ainsi et tant pis s'il le faut
Un avatar bobo de Jean-Pierre Pernaud
Je veux chanter ici avec des trémolos
L'héritage inouï des savoirs ancestraux
Dire les qualités les arômes complexes
Qui rendent enthousiastes et quelquefois perplexes
Car il est surprenant et garde ses mystères
C'est pour cela qu'on l'aime aussi le camembert
Mais le camembert de Normandie AOP
Au lait cru aujourd'hui, sais-tu? est menacé
On veut l'assassiner on veut le sacrifier
Sur l'autel imbécile de la modernité
Dans un monde uniforme hélas on aseptise
Tout doit se ressembler il faut qu'on pasteurise

Quand le lait trop chauffé banalise le goût
Ça n'a pas d'importance il faut gagner des sous
A l'INAO sais-tu que de drôles d'experts
N'ont pas craint de chercher à tuer le camembert?
Ah les cons les ringards les sous-doués les boloss
Qui n'ont pas défendu ce bon vieux calendos
Faut-ils qu'ils soient crétins qu'ils en aient une
couche
Pour ne pas concevoir que moulu à la louche
Ce fromage n'est pas de quelconque fabrique
Mais qu'il est singulier qu'il est emblématique
N'importe quel frometon sans bouquet sans saveur
Vulgaire pâte molle à la triste fadeur
N'importe quel fromgi quel puant ordinaire
Ne peut pas mériter le nom de camembert
Mai 68 peut-être attendait une suite
Eh bien décidons-la en mai 2018
Lançons tous les pavés que nous pourrions trouver
De chèvre et d'Affinois du Nord et de Roubaix
Contre les tristes trusts agroalimentaires
Il faut se révolter ne pas se laisser faire
Il faut que raisonnée soit notre agriculture
Enfin débarrassée de trop de forfaitures
Dressons des barricades crions notre colère
Et ensemble sauvons le soldat Camembert!

* * *

SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

Patrimoines et savoirs en élevage

5, Avenue Foch, F54200 TOUL

COTISATION ANNUELLE DE 35 €

(Tarif étudiant: 10 €, sur justificatif)

donnant droit à deux numéros de la revue et quatre lettres d'information. Selon les possibilités, il arrive que des numéros supplémentaires soient édités. Nous maintenons la disponibilité de tous les numéros mais ceux qui sont épuisés sont remplacés dorénavant par une photocopie, au même prix

| | | | |
|--|------------|--|------|
| 1975-1 Races domestiques en péril (1 ^{re} journée) | 13 € | 54 La zootechnie et son enseignement | 13 € |
| 1975-2. Quelques aspects de la transhumance | 13 € | 55 La transhumance bovine | 13 € |
| 15 Le Yak | 13 € | 56 L'âne (2 ^e journée) | 13 € |
| 16 Le Porc domestique | 13 € | 57 Varia (n° 3) | 13 € |
| 18 L'Elevage en Grèce | 13 € | 58 Le coq | 13 € |
| 20 L'Ethnozooteche | 7,5 € | 59 L'Elevage médiéval | 13 € |
| 21 Les débuts de l'élevage du mouton | 13 € | 60 Les Bœufs au travail | 13€ |
| 22 Les races domestiques en péril (2 ^e journée) | 13 € | N° 61 Varia n° 4 (1998) | 13 € |
| 24 Zones marginales et races rustiques | 13 € | N° 62 La Poule et l'œuf (1998) | 13 € |
| 25 Le chien | 13 € | N° 63 Prémices de la sélection animale en France (1999) | 14 € |
| 26 Le petit élevage des animaux de ferme | 13 € | N° 64 Poneys (1999) | 14 € |
| 27 Le lapin (1 ^{re} journée) | 13 € | N° 65 Varia n° 5 (2000) | 14 € |
| 28 Les concours de bétail | 13 € | HS n° 1 L'habitat rural traditionnel en France (2000) | 14 € |
| 29 Le concept de race en zootechnie | 13 € | N° 66 L'alimentation des animaux (2000) | 14 € |
| 30 Le cheval en agriculture | 13 € | N° 67 L'élevage en agriculture biologique (2001) | 14 € |
| 31 Dans les parcs naturels et dans les zones difficiles | 13€ | HS N° 2 L'animal et l'éthique en élevage (2001) | 14 € |
| 32 L'évolution de l'élevage bovin | 13 € | N° 68 Élevage et enseignement de la zootechnie (2001) | 14 € |
| 33 Races domestiques en péril (3 ^e journée) | 13 € | N° 69 Varia n° 6 (2002) | 14 € |
| 34 La médecine vétérinaire populaire | 13€ | HS N° 3 Histoire des races bovines et ovines (2002) | 14 € |
| 35 Foires et Marchés | 13 € | N° 70 La chèvre, son rôle dans la société au XX ^e siècle 2002 | 14 € |
| 36 Les éleveurs de brebis laitières | 13€ | N° 71 Animal domestique, domestication: points de vue 2003 | 14 € |
| 37 L'âne (1 ^{re} journée) | 13 € | Hors série n° 4 Du lait pour Paris (2003) | 14 € |
| 38 Les femmes et l'élevage | 13 € | N° 72 Le Mulet (2003) | 14 € |
| 39 Les palmipèdes domestiques et sauvages | 13 € | N° 73 Animaux au secours du handicap (2003) | 14 € |
| 40 Le Chat | 13 € | N° 74 Varia n° 7 (2004) | 14 € |
| 41 La chèvre | 13 € | N° 75 Le Lapin (2 ^e journée) (2004) | 14 € |
| 42 Etat sauvage, Apprivoisement, état domestique | 13 € | HS n° 5 La vie et l'œuvre de F.-H. Gilbert (1757-1800) (2004) | 14 € |
| 43 Les chiens de troupeau | 13 € | N° 76 Races en péril: (5 ^e journée) (2005) | 14 € |
| 44 Varia (n° 1) | 13 € | N° 77 Varia n° 8 (2005) | 14 € |
| 45 La couleur du pelage des animaux domestiques | 13€ | N° 78 Le chien (2006) | 14 € |
| 46 Evolution des rapports hommes-animaux en milieu rural | 13 € | Hors série n° 6 F. Spindler, Souvenirs (2006) | 14 € |
| 47 Milieux, société, et pratiques fromagères | 13 € | N° 79 Bovins: de la domestication à l'élevage (2006) | 14 € |
| 48 L'homme et la viande | 13 € | HS n° 7 La transhumance bovine Vosges et Alpes (2006) | 14 € |
| 49 Le dindon | 13 € | N° 80 Le gardiennage en élevage (2007) | 14 € |
| 50 Varia (n° 2) | 13 € | N° 81 Les animaux au service du handicap (2007) | 14 € |
| 51 Le logement des animaux domestiques | 13 € | N° 82 Histoire des courses hippiques (2007) | 14 € |
| 52 Races domestiques en péril (4 ^e journée) | 13 € | N° 83 Appréciation et jugement des animaux (2008) | 14 € |
| 53 La faune sauvage | 13€ | N° 84 L'homme et l'animal: voix, sons, musique (2008) | 14 € |
| N° 85 Histoire et évolution des races et des productions caprines (2008)..... | 14 € | | |
| N° 86 Le lait de demain (2009)..... | 14 € | | |
| N° 87 Varia n° 9 (2009)..... | 15 € | | |
| N° 88 Un cheval pour vivre & Varia (2010)..... | 15 € | | |
| N° 89 Hommage à R. Laurans (2010)..... | 15 € | | |
| N° 90 Poisson: un animal sauvage et domestique (2011)..... | 15 € | | |
| N° 91 Le mouton, de la domestication à l'élevage (2011)..... | 15 € | | |
| N° 92 Les fèces animales: des nuisances aux ressources (2012)..... | 15 € | | |
| N° 93 Pratiques de fin de vie des animaux (2012)..... | 15 € | | |
| N° 94 Varia n° 10 (2013)..... | 15 € | | |
| N° 95 Intensification/extensification; bien-être animal (2013)..... | 15 € | | |
| N° 96 De la plume et de ses usages (2014)..... | 25 € | | |
| N° 97 Le veau de boucherie/Evolution – tradition (2014)..... | 15 € | | |
| N° 98 Animaux dans la Grande Guerre (2015)..... | 25 € | | |
| N° 99 Le gras - L'élevage bovin: enjeux anciens et tendances actuelles (2015)..... | 25 € | | |
| N° 100 L'animal domestique dans la forêt (2016)..... | 25 € | | |
| N° 101 Le cheval: de la domestication à l'élevage (2016)..... | 15 € | | |
| N° 102 Daubenton (2017)..... | 15 € | | |
| N° 103 Races en péril-devenir (2017)..... | 15 € | | |
| N° 104 Les chats du 3 ^e millénaire..... | A paraître | | |

SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

Patrimoines et savoir en élevage

Association loi 1901

étude:

les relations HOMME, ANIMAL, MILIEU dans les sociétés anciennes et actuelles, et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage. Elle réunit ainsi des éléments de comparaison, de réflexion et des informations utiles à ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'avenir de l'élevage des animaux domestiques.

Les thèmes suivants retiennent plus particulièrement l'attention:

- l'origine des animaux domestiques et l'évolution des races
- l'histoire de l'élevage
- l'évolution des techniques et du langage des éleveurs
- leur adaptation aux conditions socio-économiques
- la conservation du patrimoine génétique animal
- la place de l'élevage dans les sociétés anciennes et actuelles

organise

- des colloques et journées d'étude

publie

- les textes des communications présentées aux journées d'étude
- des articles et mémoires sur thèmes divers
- des informations, comptes rendus et analyses

dans son bulletin semestriel

ETHNOZOOTECHE

et sa

Lettre d'information trimestrielle

RENSEIGNEMENTS - ADHÉSIONS:

Le Président
Pr. Bernard DENIS

5 Avenue Foch
F54200 TOUL

Téléphone: 03.83.43.06.45

La Secrétaire-trésorière
Mariane MONOD

4 rue Pierre Brossolette
F92300 Levallois-Perret

Téléphone: 01 47 31 27 89

Site Internet de la Société d'Ethnozootechnie: www.ethnozootechnie.org.



BULLETIN D'ADHÉSION ET/OU DE COMMANDE

NOM et PRÉNOM:

ADRESSE:

DÉSIRE

ADHÉRER A LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

RECEVOIR LES NUMEROS SUIVANTS.....

Les commandes sont expédiées **après règlement** par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Paris 17885-33 N) à l'ordre de la Société d'Ethnozootechnie.